

COMPTE RENDU ANNUEL

2017

RIVE DROITE
ENVIRONNEMENT



Sommaire

Introduction	4
1. DONNEES GENERALES.....	5
1. Données Générales	6
1.1. Présentation de VEOLIA	6
1.2. Votre Complexe Thermique	8
1.3. L'Unité de Valorisation Energétique de Cenon	9
1.3.1. La Délégation de Service Public de Traitement des Déchets	9
1.3.2. Spécificités de l'Usine.....	11
1.4. Présentation de DALKIA	17
1.4.1 DALKIA et les réseaux de chaleur.....	18
1.4.2 Les Délégations de Services Publics	23
1.5 Votre Réseau.....	26
1.5.1 Présentation.....	26
1.5.2 Spécificités du Réseau :.....	28
2. DONNEES TECHNIQUES	33
2. Données techniques	34
2.1. Introduction Données Techniques UVE	34
2.2 Bilan d'Exploitation UVE 2017.....	35
2.3 Bilan Environnemental et Réglementaire UVE 2017	55
2.4. Introduction Réseau de Chaleur.....	65
2.5. Bilan Technique Réseau de Chaleur	66
2.6. Travaux de Sécurisation, Gros Entretien et Renouvellement	74
2.7. Journal des Interventions de l'Année 2017	75
2.8. Bilan Environnemental et Réglementaire	83
3. DONNEES FINANCIERES.....	89
3. Données Financières	90
3.1 Compte Rendu Financier RIVE DROITE ENVIRONNEMENT UVE	91
3.1.1 Compte de Résultat RIVE DROITE ENVIRONNEMENT UVE.....	91
3.1.2 Tarifs UVE et leurs évolutions	94
3.2 Analyse Détaillée du Compte de Résultat UVE RIVE DROITE ENVIRONNEMENT	98
3.1.2 Produits de la délégation « Incinération »	98
3.1.3 Informations financières relatives au bilan	103

3.3	Compte de Résultat Réseau RIVE DROITE ENERGIE.....	105
3.4	Analyse Détaillée du Compte de Résultat Réseau RIVE DROITE ENERGIE.....	107
3.5.	Compte de Résultat Annuel de la Délégation	118
3.6.	Travaux de Gros Entretien et Renouvellement.....	122
3.6.1	Travaux de Gros Entretien et Renouvellement UVE.....	123
3.6.2.	Charges Financières : Détail des Dépenses de Gros Entretien et Renouvellement Réseau.....	126
3.6.3.	Etablissement du Compte de Gros Entretien et Renouvellement Ensemble de la Délégation	128
3.7	Autres Données Financières Contractuelles.....	129
3.8	Analyse des Comptes Clients	131
3.9.	Inventaire des Biens de Retour.....	132
3.10.	Etat de Variation du Patrimoine Immobilier	133
3.11.	Etat des Engagements à Incidences Financières.....	134
3.12.	PNAQ	135
4.	QUALITE DU SERVICE.....	140
4.	Qualité du Service : Relation Client	141
4.1.	Introduction.....	142
4.2.	Les Evolutions Contractuelles de l'Année 2017.....	144
4.2.1.	Evolutions du contrat de DSP.....	144
4.2.2.	Evolution des Abonnés en 2017.....	145
4.2.3.	Liste des Abonnés et nombre d'URF au 31 Décembre 2017.....	146
4.3.	Relation avec le Délégant	148
4.3.1.	Mieux communiquer avec le Délégant	148
4.3.2.	Travaux en domaine public	149
4.3.3.	Procédure de traitement des réclamations Clients.....	149
4.3.4.	Rencontre avec les acteurs :	150
4.4.	Relation avec les Abonnés	151
4.5.	Relation avec les Usagers.....	153
4.6.	Perspectives 2018	157
5.	SYNTHESE ET PERSPECTIVES	158
5.	Synthèse et Perspectives	159
5.1.	Synthèse.....	160
5.2.	Perspectives	161

Introduction

VEOLIA Recyclage et Valorisation des Déchets et DALKIA, réunies en groupement, se sont vues confiées par la Communauté Urbaine de Bordeaux le contrat de Délégation de Service public portant sur l'exploitation du Complexe Thermique des Hauts de Garonne à compter du 1^{er} Janvier 2009.

Conformément à l'avenant n°1, une société dédiée Rive Droite Environnement, créée le 7 janvier 2009, s'est substituée au groupement SOVAL-DALKIA France en tant que Délégitaire de ce contrat, et en charge en particulier de l'Unité de Valorisation Energétique. De plus, Rive Droite Environnement a subdélégué à la société dédiée Rive Droite Energie l'exploitation de la Chaufferie et du Réseau de chaleur associé.

Ce rapport présente le compte-rendu de l'activité de l'année 2017 sur l'ensemble de la Délégation, en précisant les éléments concernant chaque Service public et donc chaque société dédiée, ainsi que les éléments globaux lorsque cela fait sens dans le cadre du contrat.

DESCRIPTIF DES METHODES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DU COMPTE RENDU ANNUEL

Le présent compte rendu a été établi à partir des comptes annuels des sociétés Rive Droite Environnement et Rive Droite Energie et conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement CRC 99-03. L'application des règlements CRC 2004-06 (définition, comptabilisation et évaluation des actifs) et 2002-10 / 2003-07 (amortissements et dépréciation des actifs) n'a pas engendré d'impact significatif dans les comptes des sociétés ou du compte rendu annuel.

1. DONNEES GENERALES

1. Données Générales

1.1. PRESENTATION DE VEOLIA



L'acteur référent de la gestion et de la valorisation des déchets, dont la mission est de :

Faire du déchet une ressource :

- Services de propreté et de logistique des flux de déchets (nettoyage, assainissement, collecte, regroupement et transfert) pour les collectivités locales et les entreprises.
- Tri et traitement des déchets dangereux et non dangereux par incinération, compostage, stockage et traitement physico-chimique.
- Valorisation finale des déchets sous forme d'énergie, de matières organiques et de matières premières recyclées.

Veolia bénéficie d'un savoir-faire exemplaire dans le mode de traitement et de valorisation par incinération. Toutes ses usines sont investies dans une politique environnementale exigeante et animée par un système de management dédié à l'amélioration des performances et à l'optimisation du processus de certification.

PRESERVER LA SANTE ENVIRONNEMENTALE

"La propreté est une condition préalable à la santé des habitants" rappelle l'Organisation Mondiale de la Santé.

En nettoyant la ville, en collectant les déchets ménagers et en sécurisant leur traitement, Veolia contribue à réduire l'exposition des habitants aux pollutions pour protéger leur santé.

De plus, en utilisant des technologies performantes pour le traitement et la valorisation des déchets, et en exerçant un contrôle rigoureux des rejets, Veolia s'engage à réduire les émissions polluantes et à maîtriser l'impact potentiel de ses unités de traitement sur l'environnement et la santé des populations.

Contrôles extérieurs

Les Installations Classées sont soumises au contrôle de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) à laquelle sont transmis les rapports concernant leur fonctionnement et leurs émissions conformément à la réglementation.

DES UNITES A LA POINTE DE L'INNOVATION

Chaque unité de traitement et de valorisation énergétique est contrôlée et surveillée en permanence. Les systèmes d'auto-surveillance et les contrôles effectués par des organismes agréés sont garants d'une protection environnementale maximale.

LE RESPECT D'UNE REGLEMENTATION TRES STRICTE

Veolia garantit le respect de la réglementation :

- La circulaire du 9 mai 1994 sur les conditions de revalorisation des mâchefers en technique routière, abrogée à partir du 1er juillet 2012 par l'arrêté ministériel du 18/11/2011.
- L'arrêté ministériel du 20 septembre 2002 sur le fonctionnement et la gestion des installations d'incinération et de co-incinération.
- L'arrêté ministériel du 3 août 2010 relatif aux installations d'incinération et de co-incinération de déchets non dangereux.

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT : LE MEILLEUR MOYEN DE PROGRESSER

En matière d'incinération, Veolia s'appuie sur son centre de Recherches pour gagner en performance :

- Réduction accrue des émissions.
- Augmentation du taux de valorisation des déchets (rendement énergétique, extraction des matières recyclables...).
- Traitement des fumées au-delà des exigences.

1.2. VOTRE COMPLEXE THERMIQUE

Par délibération du Conseil de Communauté en date du **28 novembre 2008**, la Communauté Urbaine de Bordeaux a décidé de déléguer le service public d'incinération des déchets, de production et de distribution de chaleur sur le réseau desservant le plateau des Hauts de Garonne, situé sur les communes de Cenon, Lormont et Floirac au Groupement de sociétés SOVAL-DALKIA France, pour une durée de 12 ans, à compter du 1^{er} janvier 2009.

Début 2009, deux sociétés dédiées ont été créées pour assurer le contrat de DSP (voir avenant n°1) : Rive Droite Environnement en charge du contrat dans sa globalité et de l'UVE en particulier, et Rive Droite Energie, sub-délégataire en charge des chaufferies d'appoint, biomasse et de secours et du Réseau.

L'actionnariat de ces deux sociétés dédiées, initialement réparti entre SOVAL et DALKIA dans chaque société, a évolué ainsi fin décembre 2015 :

- Rive Droite Environnement, 100% SOVAL ;
- Rive Droite Energie, 100% DALKIA France.

1.3. L'UNITE DE VALORISATION ENERGETIQUE DE CENON

1.3.1. LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DE TRAITEMENT DES DECHETS

La Délégation de service public est une forme contractuelle engageant des parties prenantes dans un périmètre géographique et technique.

Les parties prenantes :

Les différentes Parties Prenantes sont la Communauté Urbaine de Bordeaux, devenu Bordeaux Métropole, en tant que Délégrant, et Rive Droite Environnement en tant que Délégataire en charge de l'exploitation de l'UVE.

Le Délégataire a la charge des fonctions d'exploitation de cette usine, et en particulier :

- l'accueil et le contrôle des déchets entrants (double pesée et contrôle radioactivité), le titulaire effectuera également pour le compte de la collectivité la pesée de certains véhicules (y compris émission des bons de pesée et enregistrement de ces pesées).
- la réception et la gestion du stock d'ordures ménagères en fosse,
- la conduite des installations d'incinération des déchets ménagers et assimilés,
- la valorisation de l'énergie récupérée,
- la manutention, le rechargement et le traitement des sous-produits

Il a l'obligation de traiter tous les déchets apportés par la Collectivité dans la limite des capacités techniques des installations.

Il a en charge toutes les opérations de maintenance des ouvrages permettant :

- d'assurer 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 le bon fonctionnement des installations mises à sa disposition et la qualité du traitement des déchets.
- de maintenir pendant toute la durée du contrat, en état normal de service, l'ensemble des ouvrages, équipements et installations qui lui sont confiés par la Collectivité.

Il gère et prend en charge l'approvisionnement des réactifs et consommables.

Il assure le pesage des entrées et sorties, ainsi que le contrôle de la radioactivité.

Il assure l'entretien des bâtiments et des voiries intérieures et des espaces verts.

Il rend compte à la Collectivité et à la DREAL du fonctionnement des installations respect des obligations des arrêtés d'autorisation d'exploiter applicables au site.

dans le

La tarification :

Le tarif de traitement des déchets comprend un prix P1 applicable aux 90 000 tonnes d'apports de Bordeaux Métropole effectués dans le cadre de l'article 12.2. et un prix P2 applicable aux apports au-delà de 90 000 tonnes par an.

Tarif avec rénovation de la cogénération (appliqué à partir du 1^{er} avril 2009)

Apports de la CUB	Pour 90 000 tonnes prix "P1"	Au delà de 90 000 tonnes prix "P2"
Tarif de traitement CUB	45,82 € HT/T	72,00 € HT/T

Les apports extérieurs sont autorisés au-delà du seuil des 90 000 tonnes. Si le Délégué est amené à traiter des tonnes extérieures à un prix inférieur à ce prix P2, il s'engage à faire bénéficier à Bordeaux Métropole du même prix sur l'année en cours.

Périmètre de la délégation de service public :

Le périmètre est constitué de l'ensemble de l'usine d'incinération et ses annexes (bâtiment aérocondenseur, livraison boues, hall de réception des déchets, bâtiment fours-chaudières,..), le bâtiment Traitement des fumées, la cheminée d'évacuation des fumées, le bâtiment Administratif, et les abords clôturés.

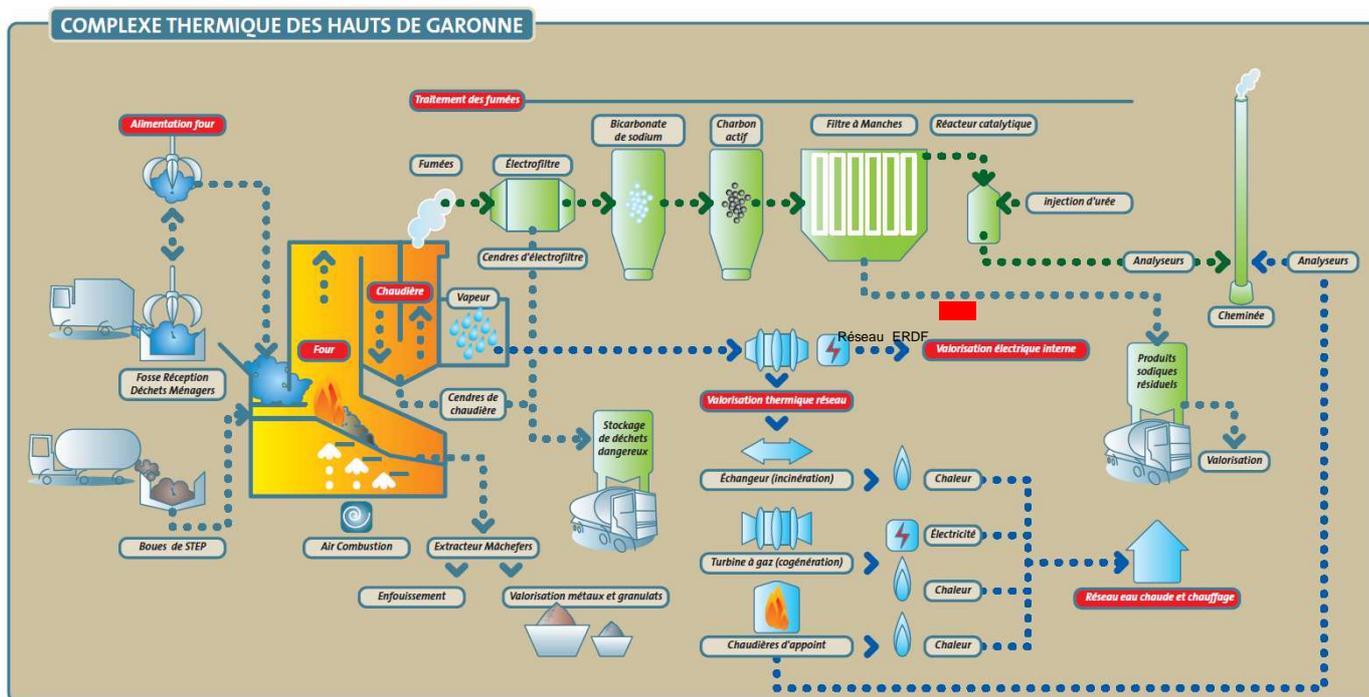
Les principaux apporteurs de déchets :

Sur l'année 2017, les apporteurs principaux sont énumérés ci-dessous :

- BORDEAUX METROPOLE,
- SIVOM (tonnage collecté sur communes BORDEAUX MÉTROPOLE),
- SEMOCTOM
- VEOLIA Recyclage et Valorisation des Déchets - Unité Opérationnelle de Bègles, et Unité Opérationnelle de Pompignac

1.3.2. SPECIFICITES DE L'USINE

Principe technique général



Principaux équipements :

DESIGNATION DE L'ACTIVITE	CARACTERISTIQUES
<ul style="list-style-type: none"> Incinération des ordures ménagères et autres résidus urbains (hors déchets hospitaliers) 	2 fours : - Puissance thermique unitaire maximale de 18 000 kW - Capacité de 9.2 tonnes déchets/heure par four soit 138 000 tonnes/an réparties en : - Ordures ménagères et assimilés - Déchets Industriels Banals - Boues de STEP - Déchets médicamenteux
<ul style="list-style-type: none"> Compression 	Puissance installée de 315 kW
<ul style="list-style-type: none"> Installation de refroidissement par pulvérisation d'eau dans un flux d'air 	1 Tour aéro-réfrigérante en circuit non fermé d'une puissance de 232 kW Equipement démantelé courant 2014
<ul style="list-style-type: none"> Installation de combustion (brûleurs d'appoint) 	- 2 x 2 brûleurs d'une puissance unitaire de 7 055 kW PCS - 2 x 1 brûleur d'une puissance unitaire de 1 337 kW PCS
<ul style="list-style-type: none"> Emploi et stockage d'urée en solution aqueuse 	30 m ³
<ul style="list-style-type: none"> Emploi et stockage de soude 	35 m ³ (Cuve vidangée et lavée courant 2011)
<ul style="list-style-type: none"> Stockage aérien de liquides inflammables (gazole pour engins et GE) 	100 m ³ (volume équivalent 20 m ³)
<ul style="list-style-type: none"> Installation de groupe électrogène 	2 x 1 000 kVA 1 x 165 kVA 1 x 450 kVA
<ul style="list-style-type: none"> Emploi et Stockage de charbon actif 	70 m ³
<ul style="list-style-type: none"> Installation de remplissage de réservoirs de véhicules moteurs (gasoil) 	< 5 m ³ /h

Organisation :

La société dédiée est Rive Droite Environnement

RIVE DROITE ENVIRONNEMENT

RUE JEAN COCTEAU

33150 CENON

☎ 05 56 38 55 00 📄 05 56 38 55 01

Au 31/12/2017 :

Alexander MALLINSON

Président Rive Droite Environnement
Directeur Régional VEOLIA Recyclage & Valorisation des déchets
Territoire Sud-Ouest et Méditerranée

Sylvie RECROSIO

Directrice générale Rive Droite Environnement
Directrice VEOLIA Recyclage & Valorisation des déchets
Territoire Nord-Aquitain

Jean LEPRINCE

Directeur général Rive Droite Environnement
Directeur Commerce Valorisation et Innovation
VEOLIA Recyclage & Valorisation des déchets
Territoire Sud-Ouest

Moyens mis en œuvre pour répondre à nos engagements :

Rive Droite Environnement bénéficie de l'appui des structures locales, régionales et nationales de VEOLIA.

Les Moyens apportés par la Région et/ou la Direction Générale sont :

- Expertise juridique,
- Expertise financière,
- Expertise technique,
- Expertise communication
- Veille technologique et réglementaire,
- Expertise qualité et environnement.

Ces interlocuteurs sont disponibles pour apporter tout soutien commercial, communication, administratif, technique et financier. En outre, des experts et des « sachants » sont à la disposition de nos clients pour les diagnostics, les études et pour proposer des voies de progrès.

La Direction du Territoire Nord-Aquitain VEOLIA Recyclage et Valorisation des déchets :

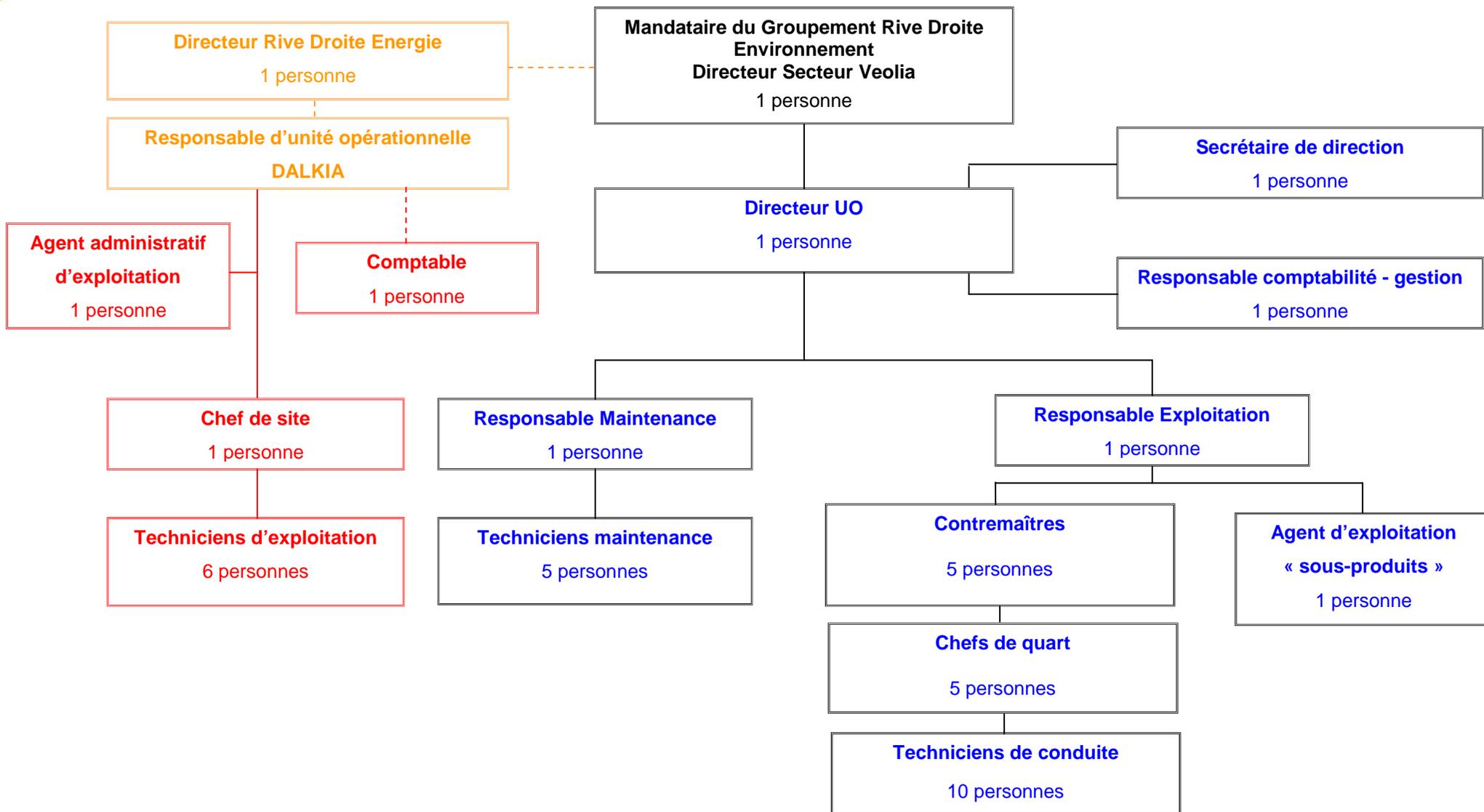
Basée à Floirac, à proximité immédiate du site de Cenon, elle dispose de tous les supports fonctionnels d'une grande entreprise, à savoir :

- Direction Générale,
- Direction Commerciale (vente, marketing et communication),
- Direction Administrative et Financière (finances, comptabilité, juridique),
- Direction des Ressources Humaines (recrutement, formation continue, assistance au personnel).
- Direction Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement.

Tous ces moyens sont intervenus pour assurer la réalisation du contrat.

En particulier, de gros efforts sont menés dans les domaines commerciaux et QHSE par des appuis et de la présence sur le terrain de ces moyens.

Vous trouverez ci-dessous les effectifs titulaires à temps plein affectés sur le site du Complexe Thermique des Hauts de Garonne en 2017.



Rive Droite Energie

Rive Droite Environnement

Accueil et encadrement de stagiaires :

RIVE DROITE ENVIRONNEMENT a reçu 3 stagiaires durant l'année 2017, pour une mise en situation en milieu professionnel :

- 1 stagiaire pour une découverte du métier de technicien de maintenance des équipements thermiques (A.F.P.A.) – Durée : 2 semaines,
- 1 stagiaire en tant qu'assistant ingénieur (ENSAM) – Durée : 10 semaines,
- 1 stagiaire en tant qu'assistant ingénieur (ENSGTI 2^{ème} année spécialité énergétique) – Durée : 3 mois et 17 jours.

1.4. PRESENTATION DE DALKIA

DALKIA conçoit, construit et gère des infrastructures et des équipements énergétiques, assortis de services professionnels, qui aident ses clients à économiser l'énergie, limiter les émissions de CO₂, améliorer leur performance. Pour consommer moins, pour consommer mieux.

Filiale à 100% d'EDF, avec lesquels elle développe de très nombreuses synergies, DALKIA offre des solutions complètes multi énergies.

Au cœur de son métier : des solutions énergétiques compétitives pour l'environnement

Son ambition : offrir à ses clients des performances optimales au moindre coût, et construire une relation durable.

LOGEMENT

Offices HLM, Syndics

5,1 millions de logements

TERTIAIRE ET COMMERCES

Bureaux, Centres Commerciaux

Plus de 110 millions de m²

SITES INDUSTRIELS

3 000 sites

SANTÉ

Hôpitaux publics et privés

4 100 établissements

350 000 lits

SPORT, CULTURE ET LOISIRS

6 000 établissements

ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE

11 300 établissements

RESEAUX LOCAUX ET URBAINS

800 réseaux de chaleur et de froid



1.4.1 DALKIA ET LES RESEAUX DE CHALEUR

Bien gérées, les infrastructures énergétiques collectives apportent un maximum de confort pour une dépense énergétique et des émissions de CO₂ maîtrisées. Champion des réseaux de chaleur et de froid avec plus de 800 réseaux gérés, Dalkia développe également la production d'électricité décentralisée et les centrales à partir de biomasse.



Les réseaux de chaleur, solution moderne pour répondre aux besoins d'énergie dans des conditions économiques et environnementales améliorées, intéressent un nombre croissant de collectivités. Dalkia leur apporte tout son professionnalisme pour accroître l'efficacité de ces infrastructures et les accompagne de plus en plus souvent dans la rénovation de leur centre-ville.

Recourant de plus en plus à la biomasse, ressource locale, pour alléger le bilan carbone et maîtriser les dépenses, les réseaux de chaleur s'affirment comme un moyen performant pour faire pénétrer les énergies renouvelables au cœur des villes.



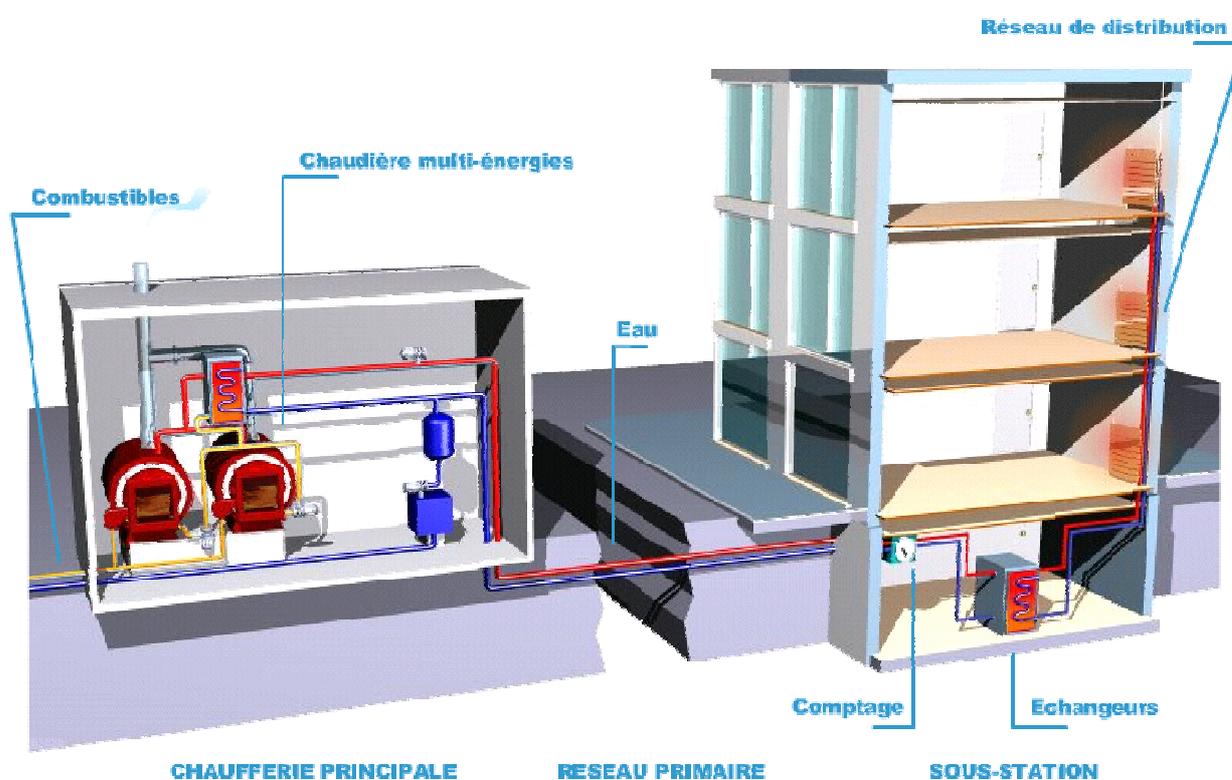
PRINCIPE TECHNIQUE GENERAL

Un réseau de chaleur se découpe en 3 parties :

Une centrale de production de chaleur,

Un réseau primaire de transport du fluide caloporteur (en général de l'eau),

Une sous-station qui permet de délivrer la chaleur aux clients.



LA PRODUCTION DE CHALEUR

a) La chaudière classique (ex. gaz ou fioul)

Principe :

La chaudière est le système le plus simple de production de chaleur.

Le combustible et le carburant sont consommés dans une chambre de combustion. La chaleur dégagée dans les vapeurs permet le réchauffage d'un fluide caloporteur permettant d'apporter la chaleur aux points de livraison.

Avantages :

Technologie simple,
Utilisation de combustibles variés,
Rendement thermique élevé.

Contraintes:

Emissions atmosphériques liées aux combustibles fossiles,
Intégration dans le paysage urbain.

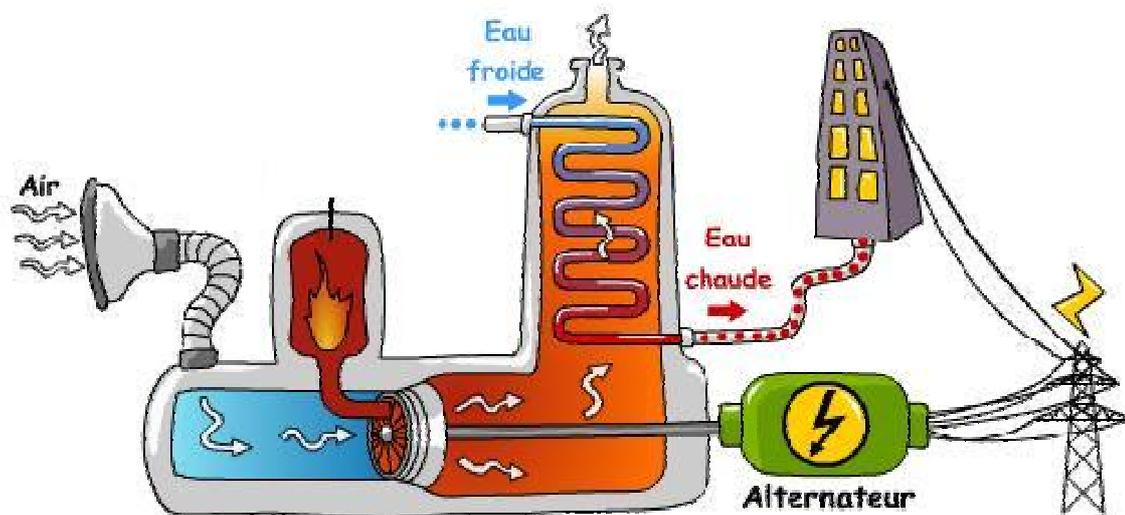
LA COGENERATION :

Principe :

Produire en même temps et dans la même installation de l'énergie thermique (chaleur) et de l'énergie mécanique.

L'énergie thermique est valorisée en chauffage et eau chaude sanitaire par l'intermédiaire du réseau,

Grâce à un alternateur, l'énergie mécanique est transformée en énergie électrique vendue à EDF par contrat de 12 ans.



Avantages :

Rendement global très élevé,

Baisse du coût de la chaleur par valorisation de l'électricité produite,

Réduction des émissions de CO₂ par kWh grâce à son haut rendement (80/90%) largement supérieur à celui d'une production séparée (source ADEME),

Production décentralisée d'électricité sécurisant et assouplissant les réseaux électriques,

Utilisation de combustibles variés.

Contraintes :

Technologie complexe et capitalistique,

Prévoir l'intégration dans le paysage urbain.

LA BIOMASSE

Le bois énergie est essentiellement destiné aux chaufferies alimentant les réseaux de chaleur.

Avantages :

Participe à la diminution du processus de réchauffement climatique

Permet d'entretenir le patrimoine forestier

Valorise les sous-produits de l'industrie bois

Augmente l'indépendance énergétique

Economise les combustibles fossiles

Réduit les émissions de CO₂

Développe la filière économique locale créatrice de valeur et d'emplois locaux

Contraintes :

Technologie complexe et capitalistique,

Prévoir l'intégration dans le paysage urbain,

Approvisionnement bois de proximité et qualité du bois



1.4.2 LES DELEGATIONS DE SERVICES PUBLICS

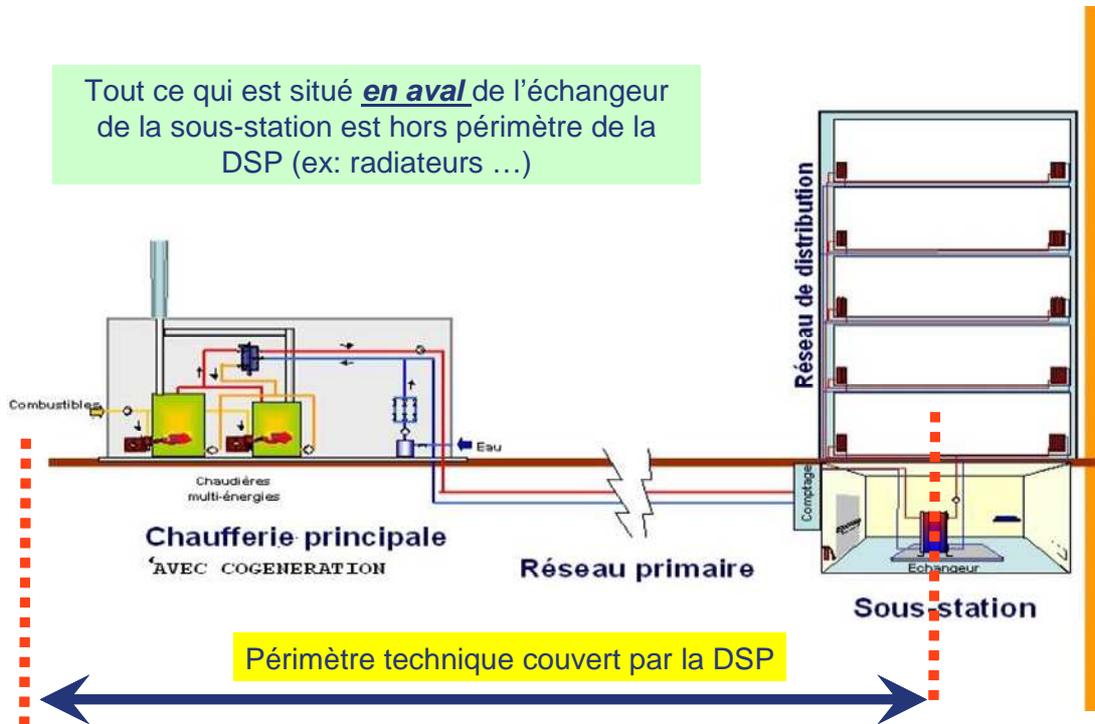
La Délégation de Services Publics est une forme contractuelle engageant des parties prenantes dans un périmètre géographique et technique.

Les parties prenantes :



Périmètre Technique :

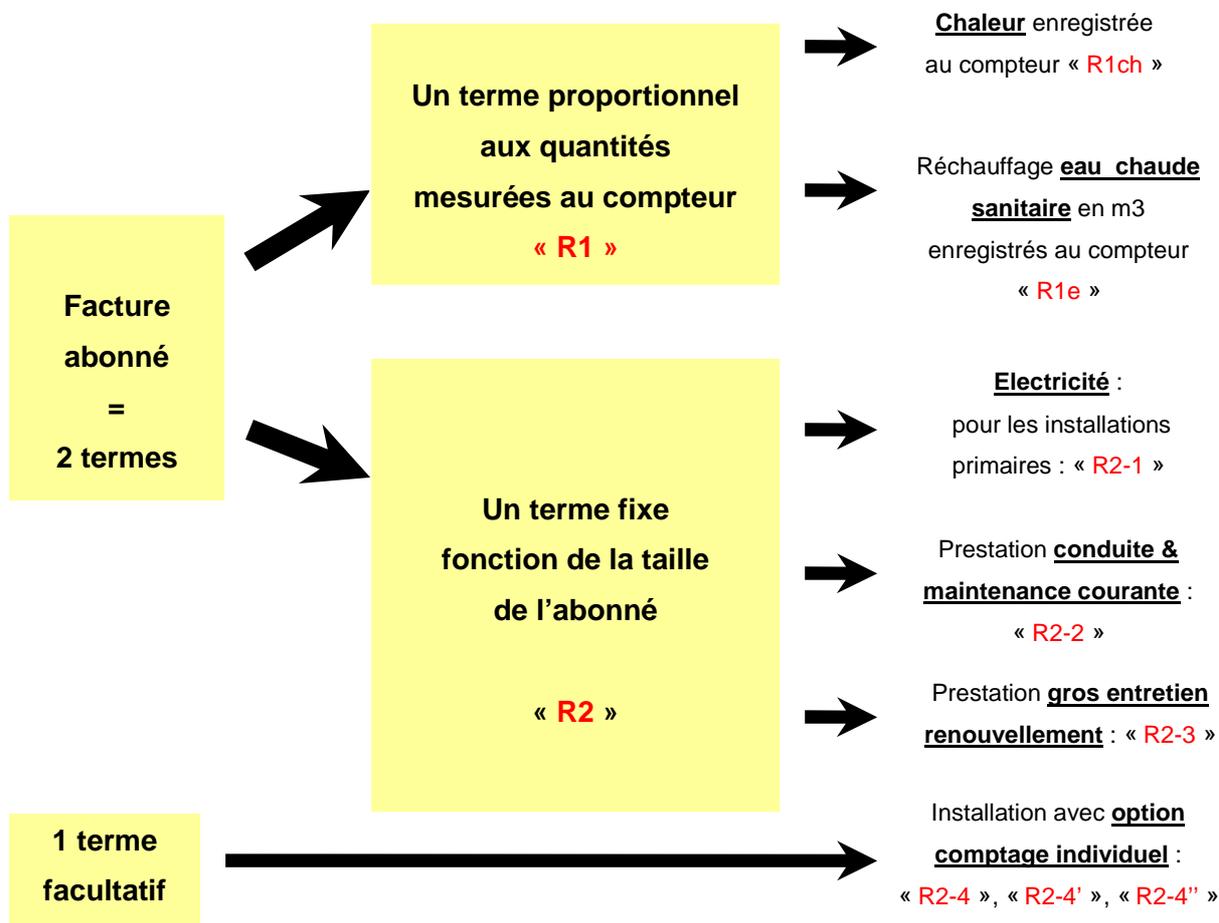
Tout ce qui est situé **en aval** de l'échangeur de la sous-station est hors périmètre de la DSP (ex: radiateurs ...)



Exemple de sous-station :



La tarification :

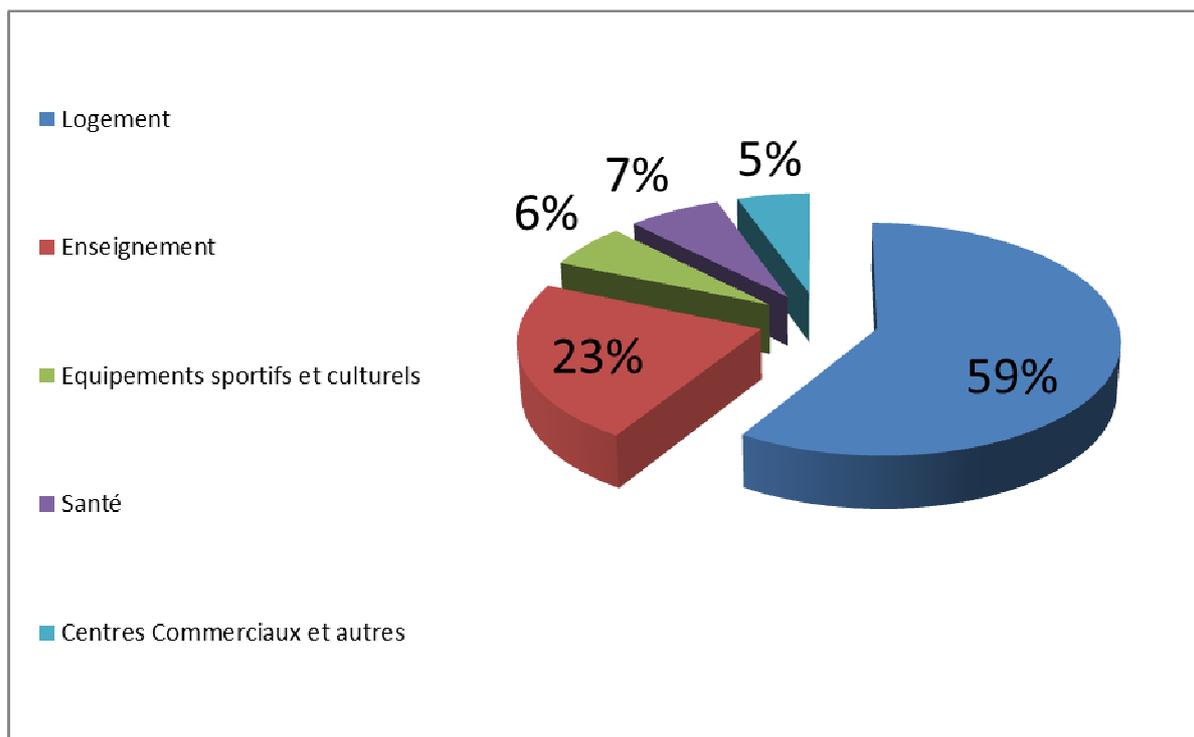


Les parties fixes, dénommées R21, R22 et R23 sont réparties auprès des abonnés en fonction des unités de répartitions forfaitaires (URF). Ces dernières sont calculées en fonction de la puissance maximum que les abonnés appellent et de leur consommation moyenne.

La partie optionnelle, dénommée R24, R24' et R24'' correspond aux coûts de gestion d'une facturation individuelle aux usagers d'un abonné. Elle est répartie auprès des abonnés par compteur.

Les principaux abonnés :

Répartition des abonnés par segment en nombre - Année 2017



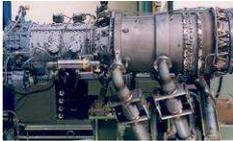
1.5.2 SPECIFICITES DU RESEAU :

Chiffres clés :

Puissance	70 MW (Chaufferie CENON) + 20 MW (Chaufferie secours LORMONT) + 16MW (chaufferie des AKENES)
Dont Cogénération	5 MW électriques 9,4 MW thermiques
Longueur du réseau	23 km
Nombre de sous-stations	132
Equivalent-logements chauffés	Environ 13 000
Effectif	10 personnes



Caractéristiques techniques de la chaufferie

Equipement	Combustible	Puissance
Chaudières N°1 et N°2 - CENON 	Gaz	2 x 19,2 MW thermique
Turbine à gaz (Cogénération) - CENON 	Gaz	9,4 MW thermique
		5 MW électrique
Echangeurs de récupération UVE - CENON	Récupération de chaleur UVE	1 x 22 MW thermique + 2 x 11 MW thermique en secours
Chaufferie biomasse/gaz des Akènes 	Biomasse Gaz	6MW 10MW
Chaudières secours N°1 et N°2 - LORMONT 	Gaz	2 x 9,99 MW thermique
Chaudières de secours mobiles N°1 à N°5 - CENON 	Fioul Domestique	5 x 1,65 MW thermique

Organisation :

La société dédiée est R.D. ENERGIE

RIVE DROITE ENERGIE

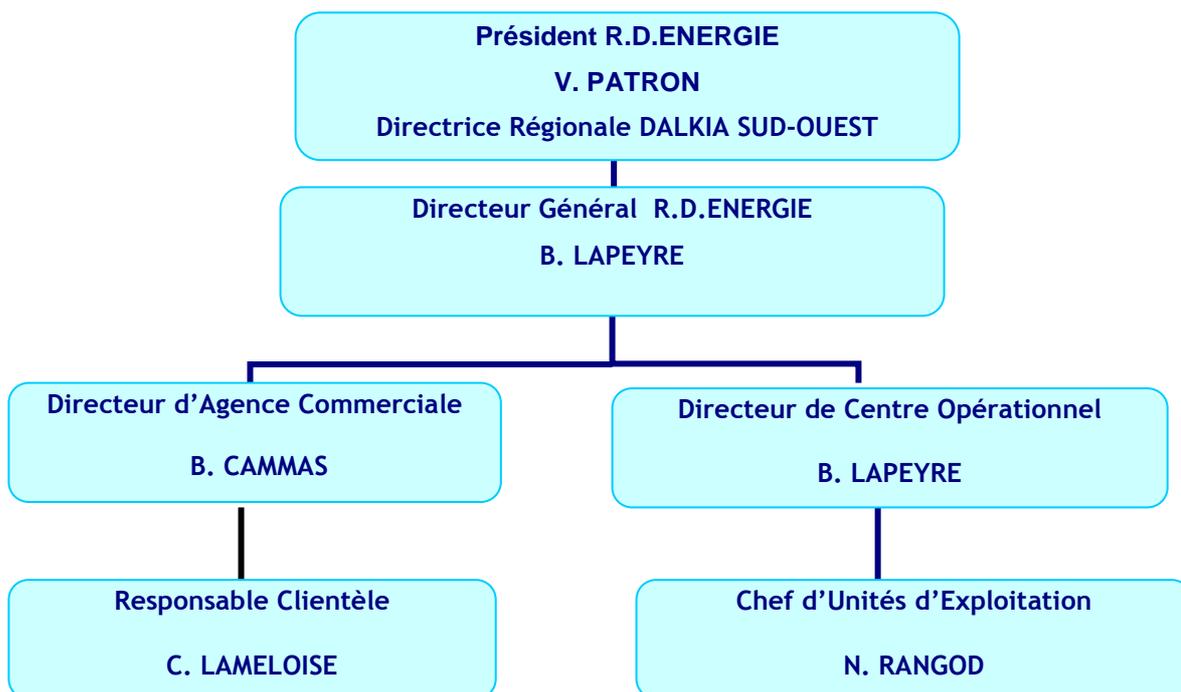
RUE JEAN COCTEAU

33150 CENON

☎ **05 56 38 55 00** 📠 **05 56 38 55 01**

ASTREINTE 24H/24 - 7J/7 - 365 JOURS/AN

☎ **0 810 804 805**



Moyens mis en œuvre pour répondre à nos engagements :

Rive Droite Energie bénéficie de l'appui des structures locales, régionales et nationales de DALKIA.

Les Moyens apportés par la Région et/ou la Direction Générale sont :

- Expertise juridique,
- Expertise financière,
- Expertise technique,
- Expertise communication
- Veille technologique et réglementaire,
- Expertise qualité et environnement.

Ces interlocuteurs sont disponibles pour apporter tout soutien commercial, communication, administratif, technique et financier. En outre, des experts et des « sachant » sont à la disposition de nos clients pour les diagnostics, les études et pour proposer des voies de progrès.

La Région DALKIA SUD-OUEST :

Basée à Toulouse, elle dispose de tous les supports fonctionnels d'une grande entreprise, à savoir :

- Direction Générale,
- Direction des Opérations (technique, sécurité, qualité, méthodes),
- Direction Commerciale,
- Direction Marketing et Communication,
- Direction Financière (finances, comptabilité, gestion contractuelle et facturation, recouvrement...),
- Direction Juridique,
- Direction des Ressources Humaines (recrutement, formation continue, assistance au personnel),
- Direction Technique et Grands Projets.

La direction de DALKIA :

Basée à Paris, elle pilote les 7 Régions de DALKIA et l'ensemble des filiales développe, au-delà de ses activités de siège, des missions essentielles qui sont :

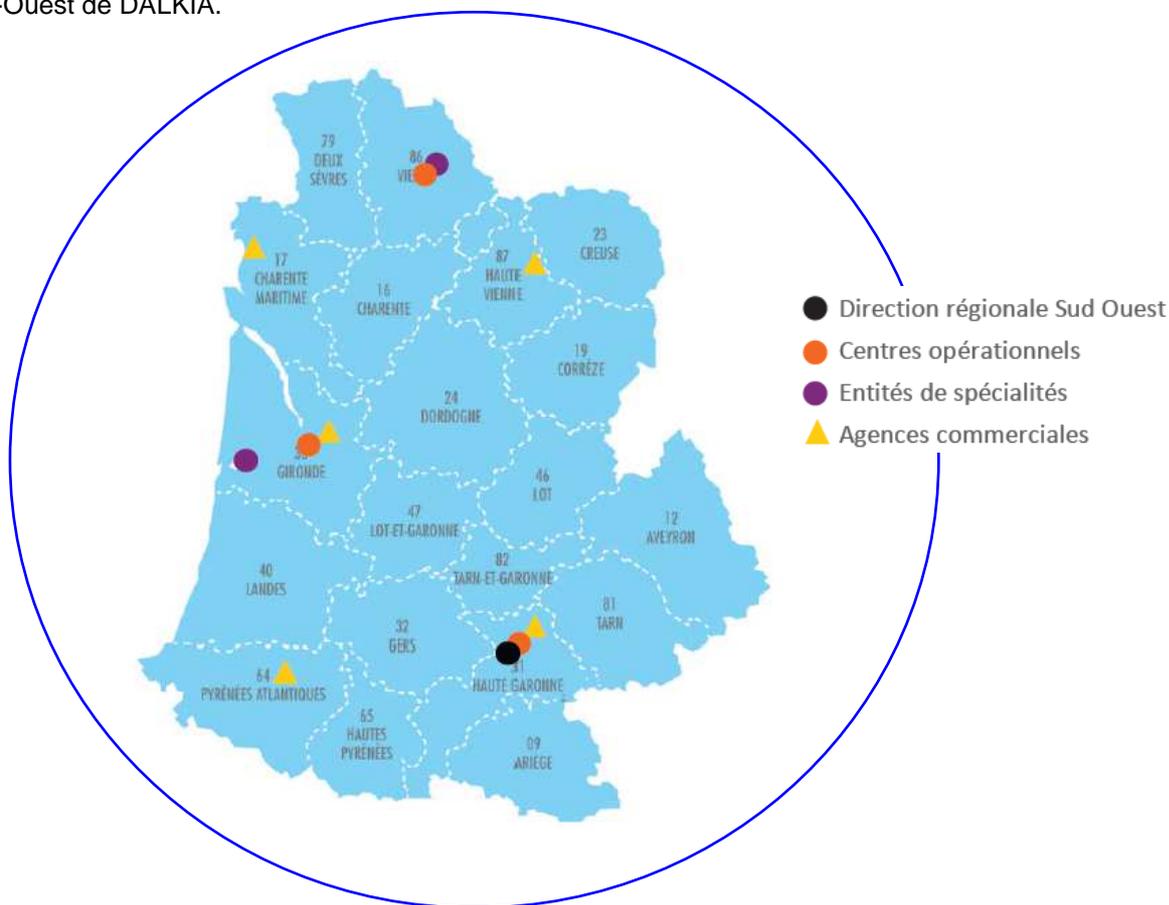
La recherche et le développement liés aux services énergétiques en collaboration avec EDF R&D.



La promotion et la défense de nos activités au sein des Instances nationales et internationales (Ministère de l'Economie, Assemblées Nationales, CEE), notamment dans les domaines de la dérégulation des marchés énergétiques, le développement durable, la fiscalité des réseaux urbains, etc.

La représentation au sein des grands syndicats et des associations de notre profession (Fedene, SNCU, Amorce, Via Sèva...).

Ainsi, R.D.ENERGIE dispose à tout moment de l'ensemble des moyens offerts par le groupe DALKIA et la Région Sud-Ouest de DALKIA.





2. DONNEES TECHNIQUES

2. Données techniques

2.1. INTRODUCTION DONNEES TECHNIQUES UVE

Le bilan technique présenté ci-après est établi sur la base d'un comparatif entre le réalisé de l'année civile 2017 (Période du 01/01/2017 au 31/12/2017) et le réalisé de l'année civile 2016 (Période du 01/01/2016 au 31/12/2016).

2.2 BILAN D'EXPLOITATION UVE 2017

Synthèse technique 2017 / 2016

Sont présentés dans le tableau ci-dessous, les résultats d'exploitation de l'année 2017 avec pour base de comparaison les résultats de 2016.

On constate une nette augmentation de la disponibilité de l'installation (+ 6.3 %) pour atteindre 7 929 heures en moyenne sur chaque four, et une forte amélioration de la quantité de déchets incinérés (+ 8.7 %).

- Une légère évolution du ratio de production vapeur liée à la modification du PCI moyen des déchets.
Le PCI moyen en 2016 était de 1971 kcal/kg et en 2017, il était de 2015 kcal/kg, cette augmentation est très légère et probablement due à l'évolution du mix produits entrants et aux variations pluviométriques.
- Une quantité de chaleur récupérée et échangée vers le réseau en baisse, liée à des incidents sur le réseau durant l'année 2017 et dans une moindre mesure au fonctionnement de la turbine à gaz sur février 2017.
- Une augmentation de la quantité d'énergie produite par les fours qui est liée à l'accroissement du tonnage de déchets traités.
- Une légère augmentation du taux de charge massique des fours.
- La production électrique a fortement augmenté en 2017. Durant l'année 2016, la turbine avait redémarré courant du premier trimestre.
- Une diminution du ratio de consommation d'électricité à la tonne traitée.
- Les ratios de résidus à la tonne traitée sont en légère baisse.
- Des résultats sur émissions atmosphériques bien en dessous des seuils règlementaires.

SYNTHESE TECHNIQUE 2016 / 2017

Désignation	Unité	2016	2017	Evolution
Tonnage incinéré	tonnes	115 795	125 892	8,7%
Heures de marche des fours :	heures	14 923	15 858	6,3%
Taux moyen de fonctionnement des fours	%	84,9%	90,5%	6,6%
Charge moyenne des fours	t/h	7,76	7,94	2,3%
Production de vapeur				
Ratio tonnes vapeur / tonnes incinérées	t/t inc.	2,63	2,64	0,6%
Production de chaleur :				
Transmise au réseau de chauffage	MWh	103 453	98 087	-5,2%
Evacuée ou récupérée par l'usine	MWh	102 630	129 507	26,2%
Total	MWh	206 083	227 594	10,4%
Electricité				
Soutirage réseau ERDF	MWh	2345	218	-90,7%
Production GTA	MWh	21 076	29 190	38,5%
Production GE	MWh	23	5	-77,8%
Vente EDF	MWh	13 573	19 189	41,4%
Consommée par l'UVE	MWh	8 564	8 819	3,0%
Ratio à la tonne incinérée	kWh/t	74	70	-5,3%
Performance Energétique				
Rendement énergétique TGAP	%	67%	74%	11,0%
Efficacité énergétique contrat	%	77%	86%	11,0%
Résidus d'exploitation				
Mâchefers totaux extraits expédiés	t	24 832	26 975	8,6%
valorisation ferreux	t	1 954	1 927	-1,4%
valorisation non ferreux	t	363	430	18,3%
Refus expédiés par plateforme	t	213	483	126,8%
total valorisable sous couche routière	t	21 912	23 070	5,3%
Mâchefers non valorisables évacués ISDND	t	0	0	
Mâchefers valorisable en stock au 26/01/18	t	8 170	10 077	23,3%
REFIOM	t	2 084	2 215	6,3%
PSR	t	816	835	2,3%
Total résidus	t	27 733	30 025	8,3%
Ratio à la tonne	t/t inc.	240	238	-0,4%

SUIVI QUALITE DES MACHEFERS

	Janvier 2017	Février 2017	Mars 2017	Avril 2017	Mai 2017	Juin 2017	Juillet 2017	Août 2017	Septembre 2017	Octobre 2017	Novembre 2017	Décembre 2017
Catégorie valorisation	T1-T2	T1-T2	T1-T2	T1	T1-T2	T1-T2	T1-T2	T1-T2	T1-T2	T1-T2	T1-T2	T1-T2
Paramètre déclassant	-	-	-	Chlorures (*)	-	-	-	-	-	-	-	-

(*) NB : L'arrêté ministériel du 18 novembre 2011 définit les prescriptions de recyclage en technique routière des mâchefers d'incinération de déchets non dangereux.

Si tous les paramètres sont conformes aux valeurs limites de type 2, le lot de mâchefer est valorisable en types 1 et 2.

Si au moins un paramètre est non conforme aux valeurs limites de type 2 et que tous les paramètres sont conformes aux valeurs limites de type 1, les graves sont valorisables en type 1.

La valorisation des graves de mâchefers de type 1 sont les usages routiers revêtus.

Les usages de type 2 sont les utilisations au sein d'ouvrages routiers recouverts.

VALORISATION DES MACHEFERS

2017	Repreneur	1er trimestre (t)	2e trimestre (t)	3e trimestre (t)	4e trimestre (t)	TOTAL (t)
Tonnage total de mâchefers livré aux plateformes de maturation		7100	5979	7049	6847	26 975
Tonnage total d'acier extrait des mâchefers livré au repreneur	DECONS SAS	14	47	187	63	311
Tonnage total d'acier extrait des mâchefers livré au repreneur	DECONS AGURAIN	26	12	7	43	88
Tonnage total d'acier extrait des mâchefers livré au repreneur	ARCELOR MITTAL (GENT)	376	265	78	238	957
Tonnage total d'acier extrait des mâchefers livré au repreneur	ARCELOR MITTAL (DUNKERQUE)			21	119	140
Tonnage total d'acier extrait des mâchefers livré au repreneur	ARCELOR MITTAL (FOS SUR MER)				124	124
Tonnage total d'acier extrait des mâchefers livré au repreneur	APR	96	130	82		308
Tonnage total d'aluminium extrait des mâchefers livré au repreneur	BERANJO BIZCAIA	21				21
Tonnage total d'aluminium extrait des mâchefers livré au repreneur	REYDESA RECYCLING	53	23	48	120	244
Tonnage total d'aluminium extrait des mâchefers livré au repreneur	NORVAL	20		14		34
Tonnage total d'aluminium extrait des mâchefers livré au repreneur	NEXT METAL		27			27
Tonnage total d'aluminium extrait des mâchefers livré au repreneur	GALLOO		30	37	6	73
Tonnage total d'aluminium extrait des mâchefers livré au repreneur	SAFA		13			13
Tonnage total d'aluminium extrait des mâchefers livré au repreneur	DECONS SAS			17		17

Rapport détaillé

Déchets reçus et incinérés

En 2017, par rapport à 2016, nous avons constaté une légère hausse des apports par Gros Porteurs en provenance de Bordeaux Métropole et une forte augmentation des apports par Petits Porteurs.

Globalement, les apports en provenance de B.M. sont en hausse.

Nous enregistrons une forte hausse des apports de Veolia.

Nous avons reçu en 2017 des apports en provenance du SEMOCTOM en baisse par rapport à 2016.

Nous n'avons pas reçu de boues de STEP durant toute l'année 2017. La dernière livraison de boues de STEP CUB a été réalisée le 28 décembre 2012.

Fonctionnement des fours

La disponibilité des fours est en nette amélioration pour atteindre 7 929 heures de fonctionnement en moyenne sur les 2 fours. Cette évolution est principalement due aux travaux effectués sur les fours/chaudières et l'aménagement des méthodes de ramonage.

Du fait de l'amélioration de la disponibilité des lignes de traitement, la consommation de gaz est en baisse.

Production de vapeur

La production de vapeur est en hausse du fait de l'augmentation du tonnage traité et de l'amélioration du ratio de production vapeur.

Production GTA

La production électrique a fortement augmenté en 2017 du fait du fonctionnement de la turbine sur une année pleine (redémarrage de la turbine fin février 2016).

Vente électrique

Les ventes électriques sont également en forte hausse.

Valorisation thermique

La quantité de chaleur distribuée au réseau est en baisse.

Cette baisse est liée à :

- l'indisponibilité partielle du RCU fin d'année 2017 lors de travaux pour réparation de fuites
- au fonctionnement de la TAG durant les mois de janvier, février, novembre (1 jour) et décembre 2017 qui a réduit la récupération de chaleur sur l'UVE.

Nota : A noter que la rigueur climatique est équivalente à celle de 2016 (1715 degrés-jour en 2017, pour 1675 en 2016, 1647 en 2015, 1392 en 2014, 1917 en 2013, 1844 en 2012 et 1441 en 2011).

Performance énergétique

La performance énergétique s'établit en nette amélioration du fait du bon fonctionnement des équipements et du GTA :

- 86 % selon la formule européenne permettant l'atteinte de la performance R1 Valorisation énergétique,
- 74 % selon la formule des Douanes permettant l'obtention de la réfaction sur la TGAP, ce qui permet, avec les critères ISO 14001 et NOx, l'obtention du taux le plus bas de TGAP.
- En complément de ses performances énergétiques, RIVE DROITE ENVIRONNEMENT dispose d'une certification ISO 50001 depuis décembre 2016.

Consommation électrique

Le ratio de consommation électrique est en diminution.

La part d'énergie électrique soutirée est en forte diminution en 2017 dû fait du bon fonctionnement des équipements et de la turbine durant l'année 2017.

Ratios

Le tonnage de déchets traités à l'heure de fonctionnement four est en légère hausse suite à l'amélioration des paramètres de conduites et de régulation.

Eau

La consommation générale est en légère hausse du fait de la forte augmentation du tonnage traité. Le ratio de consommation est en baisse.

Réactifs

Nous remarquons une légère diminution du ratio de consommation d'Urée, une légère augmentation du ratio de consommation de bicarbonate et d'une nette amélioration de la consommation de coke de lignite.

Mâchefers – REFIOM – PSR

Le ratio de production des sous-produits est stable.

Les lots de mâchefers produits en 2017 sont tous valorisables.

Le ratio de la production des mâchefers est de 214 kg/t de déchets incinérés.

Vous trouverez ci-dessous, les tableaux détaillés présentant mensuellement l'ensemble des données.

Désignation	Unités	TOTAL 2016	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Total 2017	Evolution
Déchets incinérés																
CUB GP	t	64474	6243	5788	6733	5504	5497	1851	4087	4256	6445	6729	6035	6762	65930	2,3%
CUB PP	t	11462	906	532	472	1752	2314	653	2385	2636	990	843	502	535	14517	26,7%
SIVOM	t	24148	2012	1828	2088	1944	2121	2177	2120	1861	2124	2153	1899	2063	24389	1,0%
total CUB	t	100098	9160	8148	9292	9199	9932	4681	8592	8753	9559	9724	8436	9360	104837	4,7%
SEMOCTOM	t	476	33	23	28	71	12	20	31	17	13	32	26	51	358	-24,8%
VEOLIA	t	15300	1839	1566	1853	1348	1478	1086	1456	2704	1755	1658	1683	2238	20664	35,1%
OM et DIB Autre	t	20	1	0	7	3	6	0	5	0	0	3	3	3	33	62,2%
Boues	t	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Déchets OM réceptionnés	t	115895	11032	9737	11180	10621	11428	5787	10085	11475	11327	11418	10149	11652	125892	8,6%
Déchets incinérés	t	115795	10932	9687	11430	10971	11728	4687	11035	11375	11127	11018	10799	11102	125892	8,7%
Fours																
*Heures du mois théoriques	h	8784	744	672	743	720	744	720	744	744	720	745	720	744	8760	-0,3%
*Heures fonctionnement L1	h	7371	727	664	743	672	740	370	619	683	702	706	703	652	7981	8,3%
Taux de fonctionnement L1	%	83,9%	97,7%	98,8%	100,0%	93,3%	99,5%	51,4%	83,2%	91,8%	97,5%	94,8%	97,6%	87,6%	91,1%	8,6%
*Heures fonctionnement L2	h	7552	699	576	742	720	737	195	736	718	672	673	674	735	7877	4,3%
Taux de fonctionnement L2	%	86,0%	94,0%	85,7%	99,9%	100,0%	99,1%	27,1%	98,9%	96,5%	93,3%	90,3%	93,6%	98,8%	89,9%	4,6%
Consommation de gaz	kwh	2559381	97031	174147	0	29062	0	269991	263387	97841	63942	157551	6878	247134	1406964	-45,0%
Consommation de gaz / t traitées	kwh/t	22,1	8,9	18,0	0,0	2,6	0,0	57,6	23,9	8,6	5,7	14,3	0,6	22,3	11,2	-49,4%
Production de vapeur																
Vapeur Four 1	t	149391	14769	13580	15033	14192	15385	7541	13323	14143	15006	15013	14795	13644	166424	11,4%
Vapeur Four 2	t	154891	14574	12281	15654	15246	15086	4173	15655	15084	14365	14519	14248	15644	166529	7,5%
Vapeur Fours	t	304282	29343	25861	30687	29438	30471	11714	28978	29227	29371	29532	29043	29288	332953	9,4%
Vapeur produite	MWh	206083	19476	17931	21184	20367	21139	8116	20078	20251	20324	20262	19891	18575	227594	10,4%

Désignation	Unités	TOTAL 2016	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL 2017	Evolution
Production Electricité																
Production turbo	MWh	21076	2549	2236	2586	2535	2684	870	2599	2708	2701	2712	2519	2489	29190	38,5%
Vente turbo	MWh	13573	1490	1363	1583	1631	1784	471	1877	1954	1929	1927	1678	1501	19189	41,4%
Heures de fonctionnement turbo	h	6625	744	665	730	721	740	477	728	744	704	739	703	742	8437	27,4%
disponibilité turbo	%	75%	100%	99%	98%	100%	99%	66%	98%	100%	98%	99%	98%	100%	96%	27,7%
heure GEs	h	26	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	3	-88,5%
Energie produite GEs	MWh	23	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	2	0	5	-77,8%
total production Electrique	MWh	21099	2549	2236	2586	2535	2684	874	2599	2708	2701	2712	2520	2489	29195	38,4%
Valorisations																
Chaleur distribuée au réseau	MWh	103453	13509	9994	13605	10945	6591	2986	4185	4069	4291	6446	10080	11386	98087	-5,2%
Chaleur évacuée en usine	MWh	102630	5967	7937	7579	9422	14548	5130	15893	16182	16033	13816	9811	7189	129507	26,2%
Ratio de valorisation thermique	%	50%	69%	56%	64%	54%	31%	37%	21%	20%	21%	32%	51%	61%	43%	-14,1%
Performance Energétique																
Efficacité énergétique TGAP avec auto-conso	%	66,8%	99%	88%	99%	90%	65%	45%	57%	51%	53%	62%	88%	82%	74,1%	11,0%
Efficacité énergétique R1 (avec FCC = 1,25 pour 2016)	%	77,4%	115%	102%	112%	101%	74%	64%	61%	60%	63%	75%	96%	99%	85,9%	11,0%
Consommation électrique																
UVE	MWh	8564	769	694	817	766	838	515	720	737	766	751	701	747	8819	3,0%
Soutirage électricité	MWh	2345	1	10	19	0	4	135	15	0	13	6	14	0	218	-90,7%
Energie elec consommation à la tonne d'OM	kWh/t	74	70	72	71	70	71	110	65	65	69	68	65	67	70	-5,3%
Ratio																
tonne de déchets moyenne à l'heure par four	t/h	7,76	7,7	7,8	7,7	7,9	7,9	8,3	8,1	8,1	8,1	8,0	7,8	8,0	7,94	2,3%
Energie réseau par tonne d'OM	kWh/t	893	1236	1032	1190	998	562	637	379	358	386	585	933	1026	779	-12,8%
Energie turbo par tonne d'OM	KWh/t	182,0	233,2	230,9	226,3	231,1	228,9	185,7	235,5	238,0	242,7	246,2	233,2	224,2	231,9	27,4%
Energie élec soutirée par tonne d'OM	KWh/t	20,3	0,1	1,1	1,7	0,0	0,4	28,7	1,4	0,0	1,1	0,6	1,3	0,0	1,7	-91,4%

Désignation	Unités	TOTAL 2016	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL 2017	Evolution
Eau																
Consommation UVE	m3	20405	1750	1237	1458	1613	1610	1398	1757	1884	1403	1684	1341	1400	18535	-9,2%
Consommation TF	m3	1555	349	70	382	426	200	277	390	375	726	766	49	79	4089	163,0%
Consommation totale	m3	21960	2099	1307	1840	2039	1810	1675	2147	2259	2129	2450	1390	1479	22624	3,0%
Consommation à la tonne d'OM	m3/t	0,190	0,192	0,135	0,161	0,186	0,154	0,357	0,195	0,199	0,191	0,222	0,129	0,133	0,180	-5,2%
BICAR																
Consommation	t	918	78	76	97	93	100	26	92	94	93	99	90	77	1016	10,6%
ratio à la tonne d'OM	kg/t	7,93	7,14	7,89	8,49	8,46	8,56	5,55	8,35	8,31	8,35	8,96	8,35	6,90	8,07	1,7%
Charbon actif / coke de lignite																
Consommation	t	91	7,6	6,8	7,3	7,0	6,8	3,1	6,0	6,3	6,2	6,5	5,9	5,6	75	-17,8%
ratio à la tonne d'OM	kg/t	0,79	0,70	0,70	0,64	0,64	0,58	0,66	0,54	0,55	0,56	0,59	0,55	0,50	0,60	-24,4%
Urée																
Consommation	t	214	20,2	17,5	21,7	19,4	23,7	6,2	20,8	21,1	22,4	20,0	18,4	18,6	230	7,4%
ratio à la tonne d'OM	kg/t	1,85	1,84	1,80	1,89	1,77	2,02	1,33	1,88	1,86	2,01	1,81	1,70	1,68	1,83	-1,2%
Mâchefers																
Expéditions vers plateforme	t	24832	2480	2049	2571	2246	2716	1016	2206	2527	2316	2476	2231	2140	26975	8,6%
%	%	21,4%	22,7%	21,2%	22,5%	20,5%	23,2%	21,7%	20,0%	22,2%	20,8%	22,5%	20,7%	19,3%	21,4%	-0,1%
valorisation ferreux	t	1 954	131,7	182,7	197,8	135,2	81,8	236,3	76,9	159,4	138,6	220,7	194,8	171,0	1 927	-1,4%
valorisation non ferreux	t	363	33,3	26,5	34,7	37,8	41,9	12,6	36,7	25,1	54,5	40,4	55,9	30,5	430	18,3%
Refus expédiés par plateforme	t	213													483	126,8%
total valorisable sous couche routière	t	21 912													23 070	5,3%
Mâchefers non valorisables évacués ISDND	t	0													0	
Mâchefers valorisable en stock au 26/01/18	t	8170													10 077	23,3%
REFIOM																
Expéditions	t	2084	217	190	216	158	194	73	167	220	197	180	182	219	2215	6,3%
ratio à la tonne d'OM	kg/t	18,00	19,88	19,66	18,93	14,37	16,57	15,58	15,14	19,36	17,74	16,36	16,87	19,70	17,59	-2,3%

Désignation	Unités	TOTAL 2016	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL 2017	Evolution
PSR																
Expéditions	t	816	72	46	89	66	91	23	65	79	68	96	70	71	835	2,3%
ratio à la tonne d'OM	kg/t	7,05	6,56	4,77	7,80	6,03	7,79	4,85	5,87	6,91	6,11	8,69	6,45	6,41	6,64	-5,9%
Residus totaux																
Expéditions	t	27733	2769	2286	2877	2470	3002	1112	2438	2826	2582	2752	2482	2430	30025	8,3%
ratio à la tonne d'OM	kg/t	240	253	236	252	225	256	237	221	248	232	250	230	219	238	-0,4%

Présentation du diagramme des flux 2017

Ci-dessous, un schéma simplifié présentant le diagramme des flux de l'installation de traitements des déchets.

On peut caractériser le process par une matrice à plusieurs entrées et plusieurs sorties.

D'un côté, les entrants :

- les déchets, les réactifs, les utilités eau, électricité

De l'autre, les sortants :

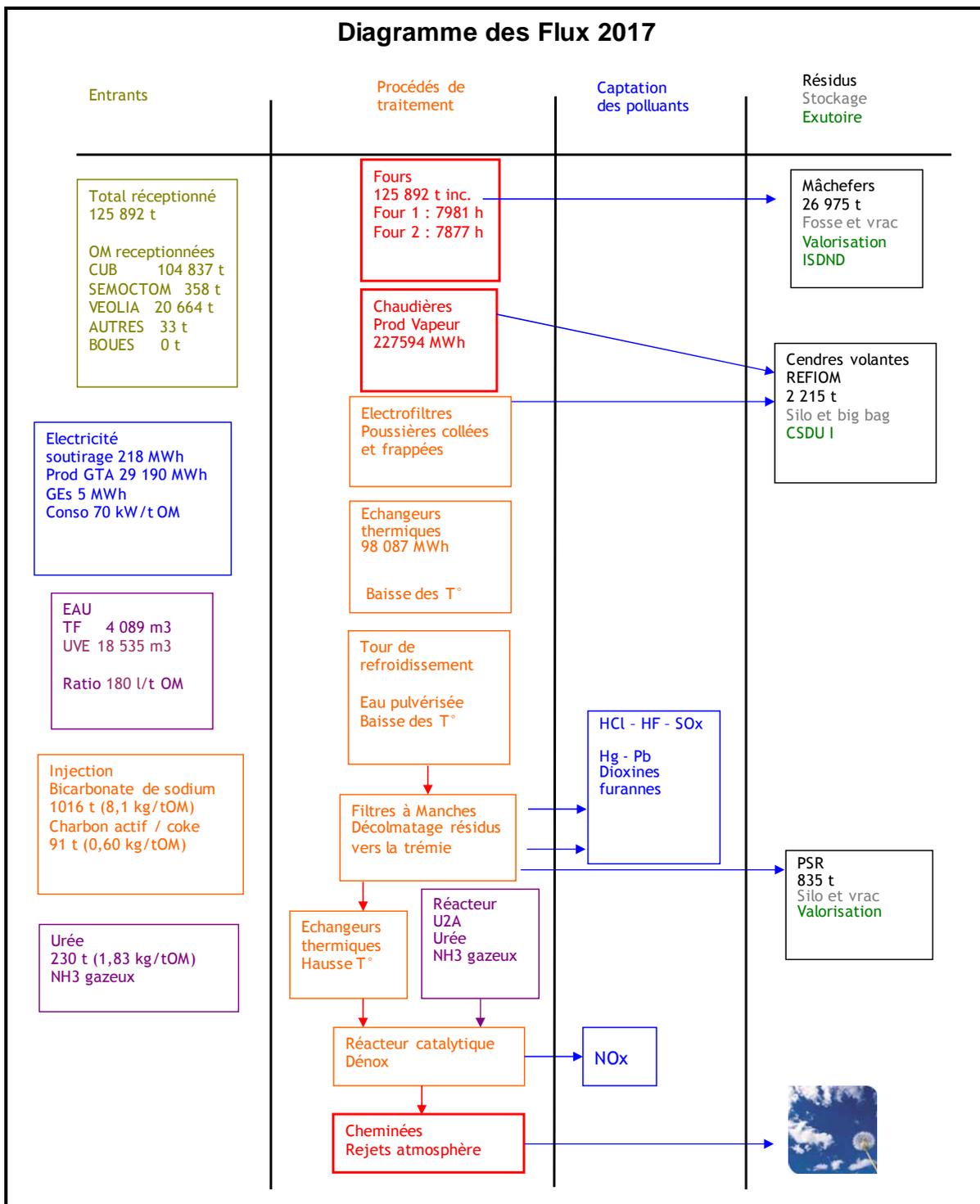
- les résidus, mâchefers, REFIOM, PSR
- Les rejets gazeux : HCl, NOx, CO2, métaux, etc...

Puis une boîte (fonction de transfert) caractérisant le processus d'incinération et de valorisation, avec de l'énergie valorisée sous forme de chaleur et d'électricité.

On pourrait synthétiser le traitement à la valorisation de 1 tonne de déchet à :



Diagramme des Flux 2017





Bilans 2017 des déchets de l'installation évacués et des sous-produits évacués

Vous trouverez ci-dessous, le bilan quantitatif des déchets évacués, ainsi que le mode et la société de traitement. Tous ces déchets sont évacués ou traités dans des filières appropriées et autorisées.

Désignation du déchet	Code à 6 chiffres (1)	Quantité en tonnes	Origine du déchet (atelier, fabrication) (2)	Transporteur	Eliminateur (4)	Mode de traitement	
				(3)	Dénomination		
				Nom et SIRET	Nom et SIRET	(5)	(6)
Mâchefers vrac	19 01 12	26975	Rive Droite Environnement (33 – CENON) 51017337000014	17- RAPITEAU 304 235 633 000 19	BEDEMAT (17 – BEDENAC) 522 931 369 000 14	R5	E
Fines électrofiltres (REFIOM)	19 01 13*	2215	Rive Droite Environnement (33 – CENON) 51017337000014	79 - TRATEL 519 091 789 00072	SOLITOP (85 - ST CYR DES GATS) 415 134 154 000 20	D9 D5	E
Produits sodiques résiduels	19 01 07*	835	Rive Droite Environnement (33 – CENON) 51017337000014	79 - TRATEL 519 091 789 00072	HYDROPALE (59-DUNKERQUE) 434 039 921 000 37	R5	E

(1) Selon la codification annexée au décret 2002-540 du 18 avril 2002

(5) Mode de traitement

On utilisera le code suivant :

(6) Mode de traitement

(2) Si le déchet déclaré résulte d'une opération de regroupement ou prétraitement, indiquer dans cette colonne les identités des producteurs initiaux (Indiquer leur numéro de SIRET)

(3) Indiquer les transporteurs successifs (si nécessaire), le n° de récépissé de déclaration de transport en Préfecture et la date du récépissé

(4) L'éliminateur peut être :

- l'entreprise elle-même (traitement interne)
- une entreprise de traitement
- une entreprise de valorisation
- une entreprise de prétraitement ou de regroupement

- Incinération sans récupération d'énergie IS
- Incinération avec récupération d'énergie IE
- Mise en décharge de classe 1 DC1
- Traitement physico-chimique pour des PC
- Traitement physico-chimique pour réci PCV
- Rejet en milieu naturel NAT
- Mise en décharge de classe 2 DC2
- Valorisation VAL
- Regroupement REG
- Prétraitement PRE
- Epandage EPA
- Station d'épuration STA

- élimination externe : E
- exportation : X
- élimination interne : I

QUANTITES ANNUELLES DES DECHETS EVACUES

Désignation du déchet	Code à 6 chiffres (1)	Quantité en tonnes	Origine du déchet (atelier, fabrication) (2)	Transporteur (3)		Eliminateur (4)	
				Nom et SIRET	Denomination	Mode de traitement	
					Nom et SIRET	(5)	(6)
Huiles usagées	13 02 08*	-	Rive Droite Environnement (33 – CENON) 51017337000014	33 – SEVIA 775 721 392 001 05	49 - OSILUB 441 563 764 000 22	VAL	E
						VAL	E
Réfractaires usés	17 09 03*	0,89	Rive Droite Environnement (33 – CENON) 51017337000014	78-TRATEL 51 909 178 900 072 33-AGRI BENNES 418 878 690 000 19	SOLITOP (85 – St Cyr des Gats) 415 134 154 000 20	DC1	E
Déchets de maintenance : tubes fluorescents	20 01 21*	-	Rive Droite Environnement (33 – CENON) 51017337000014	33 – SEVIA 775 721 392 001 05	SIAP (33 - BASSENS) 343 541 363 000 10	VAL	E
Déchets de maintenance : aérosols	15 05 04*	-	Rive Droite Environnement (33 – CENON) 51017337000014	33 – SEVIA 775 721 392 001 05	SIAP (33 - BASSENS) 343 541 363 000 10	R13	E
Déchets de maintenance : bidons vides souillés	15 01 10*	-	Rive Droite Environnement (33 – CENON) 51017337000014	33 – SEVIA 775 721 392 001 05	SIAP (33 - BASSENS) 343 541 363 000 10	Incinération R13	E
Absorbant (alumine)	15 02 03	-	Rive Droite Environnement (33 – CENON) 51017337000014	33 – SEVIA 775 721 392 001 05	SIAP (33 - BASSENS) 343 541 363 000 10	Incinération D10	E
Deshuileur	13 05 08*	2,38	Rive Droite Environnement (33 – CENON) 51017337000014	33 - SODI 33 120 439 600 021	SIAP (33 - BASSENS) 343 541 363 000 10	Incinération D10	E
Déchets de maintenance : chiffons souillés	15 02 02*	-	Rive Droite Environnement (33 – CENON) 51017337000014	33 – SEVIA 775 721 392 001 05	SIAP (33 - BASSENS) 343 541 363 000 10	Incinération D13	E
Déchets de maintenance : métaux ferreux	16 01 17	74,44	Rive Droite Environnement (33 – CENON) 51017337000014	33 - AGRI BENNES 418 878 690 000 19 33 - AFM Recyclage 383 482 635 002 32	AFM Recyclage (33-Villenave d'Ornon) 383 482 635 00232	VAL	E
DEEE	20 03 01	0,18	Rive Droite Environnement (33 – CENON) 51017337000014	33 - VEOLIA (POMPIGNAC) 464 202 373 001 04	ENVIE (33 - BASSENS) 482 222 775 000 33	VAL + R1	E
Filtres – Huile	16 01 07*	0,11	Rive Droite Environnement (33 – CENON) 51017337000014	33 – SEVIA 775 721 392 001 05	SIAP (33 - BASSENS) 343 541 363 000 10	Incinération R13	E
Mélange eau/huiles	13 05 07*	0,40	Rive Droite Environnement (33 - CNEON) 51017337000014	33 - SEVIA 775 721 392 001 05	SIAP (33 - BASSENS) 343 541 636 000 10	D13	E

QUANTITES ANNUELLES DES DECHETS EVACUES							
Désignation du déchet	Code à 6 chiffres (1)	Quantité en tonnes	Origine du déchet (atelier, fabrication) (2)	Transporteur (3) Nom et SIRET	Eliminateur (4)	Mode de traitement	
					Dénomination	(5)	(6)
					Nom et SIRET		
Mélange de déchets provenant de séparateurs eau / hydrocarbures	13 05 08*	-	Rive Droite Environnement (33 – CENON) 51017337000014	33 – SODI 331 204 396 000 21	SIAP (33 - BASSENS) 343 541 363 000 10	Incinération D10	E
Traitement fûts métal vides de 200 litres	15 01 10*	0,363	Rive Droite Environnement (33 – CENON) 51017337000014	33 – SEVIA 775 721 392 001 05	AFM Recyclage (33 - Villenave d'Ornon) 383 482 635 002 32	R13	E
Traitement emballages souillés en mélange	15 01 10 *	-	Rive Droite Environnement (33 – CENON) 51017337000014	33 – SEVIA 775 721 392 001 05	SIAP (33 - BASSENS) 343 541 363 000 10	Incinération D10	E
Boues de nettoyage de fours	19 01 15*	86,48	Rive Droite Environnement (33 – CENON) 51017337000014	33-AGRI BENNES 418 878 690 000 19 78-TRATEL 519 091 789 000 72	SOLITOP (85-St Cyr des Gats) 415 134 154 000 20	D9 + D5	E
Produits sodiques résiduels d'arrêt	19 01 07*	18,1	Rive Droite Environnement (33 – CENON) 51017337000014	33-AGRI BENNES 418 878 690 000 19 78-TRATEL 519 091 789 000 72	SOLITOP (85-St Cyr des Gats) 415 134 154 000 20	D9 + D5	E
Boues de décanteur	19 08 13*	24,82	Rive Droite Environnement (33 – CENON) 51017337000014	33-AGRI BENNES 418 878 690 000 19 78-TRATEL 519 091 789 000 72	SOLITOP (85-St Cyr des Gats) 415 134 154 000 20	DC1 + DC2	E
Mélange GNR/EAU	13 07 01*	-	Rive Droite Environnement (33 – CENON) 51017337000014	33 – SODI 331 204 396 000 21	SIAP (33 - BASSENS) 343 541 363 000 10	Incinération D10	E
Déchets volumineux	20 03 07	1,64	Rive Droite Environnement (33 – CENON) 51017337000014	33-VEOLIA (POMPIGNAC) 464 202 373 001 04	SOVAL (33-LAPOUYADE) 410 303 515 000 77	DC2	E
Cendres blocs	19 01 13*	50,50	Rive Droite Environnement (33 – CENON) 51017337000014	78-TRATEL 519 091 789 000 72	SOLITOP (85-St Cyr des Gats) 415 134 154 000 20	D5	E
Résidus d'arrêt technique	17 09 03*		Rive Droite Environnement (33 – CENON) 51017337000014	78-TRATEL 519 091 789 000 72	SOLITOP (85-St Cyr des Gats) 415 134 154 000 20	DC1 + DC2	E

Travaux importants réalisés sur l'installation en 2017

Ci-dessous, la liste des travaux conséquents réalisés en 2017

- Maintenance des rouleaux 1, 2, 3, 4 et 5 des fours 1 & 2,
- Reprise du béton réfractaire des fours 1 et 2,
- Remplacement des moteurs des ventilateurs de tirage des lignes 1 et 2,
- Révision des moteurs et ventilateurs d'air primaires et secondaires des lignes 1 et 2,
- Travaux de calorifuges sur les fours, traitement de fumées et circuit GTA,
- Remplacement et modification des économiseurs des chaudières 1 & 2,
- Remplacement open-pass chaudières 1 et 2,
- Remplacement écran intermédiaire de la chaudière 1,
- Reprise des buses d'injection d'air secondaire,
- Remplacement des vannes sur circuit vapeur,
- Contrôle HT électrofiltre et travaux de remise en état des électrofiltres 1 & 2,
- Contrôle HT et contrôle des cellules UVE,
- Maintenance d'onduleurs et remplacement chargeurs dans les locaux électriques,
- Contrôle des épaisseurs pour établir un plan de suivi des fours 1 & 2,
- Maintenance des extracteurs mâchefer fours 1 & 2,
- Remplacement d'un transporteur / tapis mâchefer,
- Maintenance complète poussoir fours 1 et 2
- Remplacement élévateur à godet four 2 et divers équipements circuits cendres,
- Mise en place nouveau émotteurs cendres sous chaudières 1 et 2,
- Remplacement manches sur filtre à manche ligne 1,
- Remplacement de pompes alimentaires,
- Remplacement groupe pompes eau osmosée
- Révision pompes échangeur
- Mise en place d'un nouveau compresseur sur variateur
- Révision et modification du circuit d'air comprimé
- Révision et ajustement de l'ensemble du ramonage des chaudières 1 et 2
- Nettoyage aérocondenseur et aéroréfrigérants,
- Mise en service d'un nouveau analyseur chlorures sur vapeur turbine,
- Modification de circuit des purgeurs,
- Mise en place de compteur d'énergie complémentaire,
- Remplacement du monte-charge de l'UVE,
- Mise en service d'une benne mâchefer neuve

[Nota](#) : cf. § 3.6.1

Bilan des arrêts

Vous trouverez ci-dessous, les arrêts des lignes d'incinération programmés et subis en 2017 :

- Les arrêts de lignes sur incidents ont très fortement diminué en 2017 du fait des travaux de maintenance et d'amélioration des équipements réalisés depuis plusieurs années.
- La disponibilité globale des 2 lignes s'établit à un très bon niveau pour cette génération d'unité. Ceci grâce à une maîtrise de la durée des arrêts techniques programmés et au plan d'actions mis en œuvre pour diminuer les encrassements des fours (amélioration de l'injection d'air comprimé pour le nettoyage des économiseurs).

RIVE DROITE

ENVIRONNEMENT

PLANNING DES ARRETS TECHNIQUES 2017



F1 - Arrêt programmé pour maintenance



F1 - Arrêt non programmé pour maintenance



F2 - Arrêt programmé pour maintenance



F2 - Arrêt non programmé pour maintenance



Arrêt technique général

JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE	
1	D			1	M			1	M			1	S			1	V			1	D		
2	L			2	J	5		2	J	9		2	D			2	M			2	L		
3	M			3	V			3	V			3	L			3	J	31		3	M		
4	M			4	S			4	S			4	M			4	V			4	M		
5	J	1		5	D			5	D			5	M			5	L			5	J	40	
6	V			6	L			6	L			6	J	14		6	M			6	V		
7	S			7	M			7	M			7	V			7	D			7	J	36	
8	D			8	M			8	M			8	S			8	V			8	D		
9	L			9	J	6		9	J	10		9	D			9	M			9	L		
10	M			10	V			10	V			10	S			10	J	32		10	D		
11	M			11	S			11	S			11	D			11	L			11	M		
12	J	2		12	D			12	D			12	L			12	M			12	J	41	
13	V			13	L			13	L			13	J	15		13	S			13	V		
14	S			14	M			14	M			14	V			14	D			14	J	37	
15	D			15	M			15	M			15	S			15	V			15	D		
16	L			16	J	7		16	J	11		16	D			16	M			16	L		
17	M			17	V			17	V			17	L			17	S			17	M		
18	M			18	S			18	S			18	M			18	V			18	J	42	
19	J	3		19	D			19	D			19	M			19	L			19	V		
20	V			20	L			20	L			20	S			20	M			20	J	43	
21	S			21	M			21	M			21	D			21	V			21	S		
22	D			22	M			22	M			22	L			22	J	29		22	D		
23	L			23	J	8		23	J	12		23	D			23	M			23	L		
24	M			24	V			24	V			24	S			24	V			24	M		
25	M			25	S			25	S			25	M			25	L			25	M		
26	J	4		26	D			26	D			26	V			26	J	34		26	D		
27	V			27	L			27	L			27	J	17		27	M			27	V		
28	S			28	M			28	M			28	D			28	V			28	S		
29	D			29	M			29	M			29	L			29	J	30		29	D		
30	L			30	J	13		30	J	13		30	D			30	M			30	L		
31	M			31	V			31	V			31	M			31	J	35		31	M		

Synthèse

- Le fonctionnement de l'UVE a été optimisé cette année avec un fonctionnement fiabilisé et complet de la Turbine à Vapeur.
- Les quantités de déchets traités sont conformes à la capacité du site et en forte augmentation par rapport à 2016 du fait de l'amélioration de la disponibilité des fours et de l'amélioration des paramètres de conduites et de régulation.
- Les performances énergétiques de l'UVE sont excellentes, elles sont supérieures à 0.65 du fait du bon fonctionnement des équipements et de l'efficacité de l'exploitation de la turbine à vapeur (74 % pour la formule TGAP et 86 % pour la formule européenne).
- De plus, l'unicité du contrat a permis une réelle coordination entre l'UVE et le Réseau de Chaleur, permettant de développer l'optimisation énergétique.

2.3 BILAN ENVIRONNEMENTAL ET REGLEMENTAIRE UVE 2017

Certification ISO 9001 - 14001 - OHSAS 18001 - ISO 50001

Un audit de certification réalisé par AFNOR certification en Octobre 2014 sur le périmètre de la société Rive Droite Environnement a permis l'obtention de la triple certification ISO 9001 – 14001 et OHSAS 18001 pour 3 années.

La société Rive Droite Environnement a obtenu la certification ISO 50001 en décembre 2016 pour 2 années.

La Taxe Générale sur les Activités Polluantes est restée au taux réduit minimal, grâce aux performances énergétiques et environnementales, pour l'ensemble des déchets traités sur le site de Cenon (pour 2017 : à 3.00 €/t).

Suivi environnemental

- **Analyse des rejets solides :**

Les résultats des analyses mâchefers et cendres sont présentés en annexe.

A partir du 1^{er} juillet 2012, la circulaire mâchefer de 1994 a été abrogée par l'arrêté ministériel du 18/11/2011. Nous avons fait réaliser l'ensemble de ces analyses suivant le nouveau référentiel sur la totalité des lots de l'année 2017.

Nous effectuons également l'analyse mensuelle en COT à la sortie de chacun des deux fours.

Pour l'année 2017, la totalité des lots est conforme en sortie des fours.

La totalité des lots analysés (analyses en cours sur les lots de novembre et décembre) est valorisable.

- **Analyse des sols :**

Dans le cadre de la surveillance annuelle des retombées atmosphériques de l'incinérateur, des investigations de terrain ont été menées le 8 décembre 2017 par la société TERE0, conformément à l'arrêté préfectoral et aux interventions précédemment menées par IPL puis TERE0.

Aucune action ou précaution n'est préconisée suite à la campagne de mesures.

- **Analyse des rejets gazeux :**

Les mesures semestrielles de rejets atmosphériques ont été réalisées par l'organisme de contrôles APAVE.

La totalité des résultats est conforme à la réglementation (résultats en annexes).

Afin de mieux suivre les rejets de dioxines et furanes, nous avons mis en service des préleveurs en continu de ces polluants sur les deux lignes depuis le premier trimestre 2012. L'ensemble des analyses réalisées durant l'année 2017 est conforme.

Nous avons également réalisé au deuxième semestre un contrôle AST sur nos équipements d'autosurveillance. Les résultats sont conformes à la réglementation.

Nota :

AST : contrôle réglementaire annuel.

QAL2 : contrôle réglementaire triennal.

- **Analyse des mâchefers :**

Les mesures mensuelles sur site sur le paramètre COT, ainsi que les mesures sur la Plateforme de préparation sont conformes et classent l'ensemble des mâchefers produits en 2017 en catégorie Valorisable.

INCIDENTS SUR LES LIGNES 1 ET 2 ENTRAINANT DES ARRETS OU DES DEPASSEMENTS DE SEUILS

janvier 2017	L1	Arrêt four 1 les 20 et 24, suite défaut mesure niveau ballon et intervention sur circuit vapeur.
	L2	Arrêt pour nettoyage et intervention chaudière du 12 au 14/01.
février 2017	L1&2	Arrêts des 2 lignes suite coupure alimentation ENEDIS le 4.
	L2	Arrêt pour nettoyage chaudière du 5 au 8. Arrêt pour intervention sur chaudière du 15 au 16.
mars 2017	L1&2	RAS
avril 2017	L1	Arrêt pour nettoyage chaudière du 3 au 5.
	L2	Dépassement VLE HF jour (anomalie mesures) les 19 et 20.
mai 2017	L1&2	Arrêt des 2 lignes suite à un défaut sur l'aérocondenseur le 12.
	L2	Dépassement VLE HCl le 01 et VLE COT lors remplacement filtre le 29.
juin 2017	L1	Arrêt technique annuel du 16/06 au 06/07.
	L2	Arrêt technique annuel du 04/06 au 26/06. Dépassement VLE HCl et HF suite défaut alimentation bicarbonate le 30. Arrêt pour intervention sur alimentation bicarbonate le 30.
juillet 2017	L2	Dépassement VLE HF suite défaut sur analyseur redondant le 20. Dépassement VLE HCl suite défaut alimentation bicarbonate le 30.
août 2017	L1	Arrêt pour intervention sur chaudière du 28 au 30,
	L2	Dépassement VLE HCl suite défaut alimentation bicarbonate le 01. Arrêt ligne pour intervention sur circuit vapeur le 11.
septembre 2017	L1&2	Arrêt des 2 lignes sur défaut HT le 11. Arrêt des 2 lignes suite coupure électrique le 25.
	L2	Arrêt pour intervention sur rouleaux du 7 au 8. Dépassement VLE HF lors du remplacement d'un filtre les 9 et 11. Dépassement VLE journalière HF sur anomalie analyseur les 9, 10, 11 et 25.
octobre 2017	L1	Arrêt pour intervention sur circuit eau alimentaire du 26 au 27.
	L2	Arrêt pour intervention sur électrofiltre et nettoyage chaudière du 23 au 25
novembre 2017	L1&2	Arrêt des 2 lignes sur défaut HT le 4 et 17 Arrêt des 2 lignes suite coupure électrique réseau le 15
	L2	Dépassement VLE COT lors du redémarrage de la ligne 2 le 5
décembre 2017	L1	Arrêt pour intervention sur circuit eau alimentaire du 9 au 10 Arrêt pour intervention rouleaux et nettoyage chaudière du 20 au 23
	L2	Arrêt pour intervention sur trémie alimentation OM le 7

LIGNE 1

Référence d'installation: RDE SITE DE CENON

RIVE DROITE
ENVIRONNEMENT

Rapport annuel du: 2017

	Ligne_L1	Ligne_L1	Ligne_L1	Ligne_L1	Ligne_L1	Ligne_L1	Ligne_L1	Ligne_L1	Ligne_L1	Ligne_L1	Ligne_L1	Ligne_L1			
	CO	Débit	Temperature	O2	H2O	HCL	SO2	NOx	COT	Poussieres	HF	NH3			
Mois	mg/m3iN.	Nm3/h	°C	Vol%	Vol%	mg/m3iN.	mg/m3iN.	mg/m3iN.	mg/m3iN.	mg/m3iN.	mg/m3iN.	mg/m3iN.			
janvier	9,16	42558,97	223,35	10,78	13,11	5,16	2,40	72,53	0,27	0,00	0,27	0,06			
février	12,66	42271,59	222,65	11,11	14,07	5,89	2,58	73,19	0,40	0,01	0,21	0,13			
mars	12,55	39984,00	221,55	11,88	15,75	6,28	2,50	71,98	0,42	0,20	0,04	0,34			
avril	10,51	40295,08	218,48	11,44	15,58	6,70	2,95	72,60	0,37	0,13	0,37	0,33			
mai	9,67	40625,29	220,45	11,53	16,50	6,77	2,72	72,61	0,38	0,01	0,34	0,33			
juin	14,08	39996,63	222,38	12,12	16,31	6,58	1,85	71,87	0,44	0,01	0,41	0,36			
juillet	9,16	40874,22	225,71	10,86	17,40	6,40	2,42	73,51	0,48	0,01	0,30	0,33			
août	9,62	40275,89	224,55	11,02	17,46	6,47	2,84	72,84	0,49	0,06	0,36	0,30			
septembre	10,19	42538,85	231,80	10,68	17,35	6,79	2,21	72,83	0,28	0,01	0,62	0,33			
octobre	9,54	41856,39	228,85	10,41	17,50	6,95	2,17	73,47	0,16	0,01	0,32	0,20			
novembre	9,32	41684,66	218,90	10,80	17,02	6,45	2,33	72,53	0,34	0,00	0,42	0,20			
décembre	10,27	40513,29	221,00	10,80	16,80	6,31	2,52	72,55	0,33	0,00	0,46	0,21			
min	9,16	39984,00	218,48	10,41	13,11	5,16	1,85	71,87	0,16	0,00	0,04	0,06			
max	14,08	42558,97	231,80	12,12	17,50	6,95	2,95	73,51	0,49	0,20	0,62	0,36			
moy année	10,42	41172,66	223,33	11,09	16,22	6,39	2,48	72,73	0,36	0,04	0,34	0,26			
Temps															
RDE SITE DE CENON															
						HCl	SO2	CO	NOx	HF	NH3	COT	Poussières	60 h	
Nombre dépassement 4h				0,00	0,00	NA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Compteur depassement VLE30 min (60h)				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Nombre dépassement VLE Jour				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Référence d'installation: RDE SITE DE CENON

RIVE DROITE
ENVIRONNEMENT

Rapport annuel des moyennes 10 min du: 2017

	1	1	2	2	3	3	4
	CO	Dep VLE CO	T2S	Dep VLE T2S	Vitesse	Dep VLE VIT	Marche Four
	mg/Nm3	h	°C	h	m/s	h	hh:mm
janv	9,16	0,00	1013,76	0,00	18,84	0,00	727:02
févr	12,66	6,00	1005,00	0,00	19,59	0,00	663:07
mars	12,55	2,00	1016,51	0,00	20,15	0,00	742:22
avr	10,51	1,00	993,35	0,00	19,48	0,00	672:01
mai	9,67	5,00	994,05	0,00	20,20	0,00	740:38
juin	14,08	1,00	1025,37	0,00	21,21	0,00	370:08
juil	9,16	0,00	980,39	0,00	19,34	0,00	618:03
août	9,62	4,00	1010,94	0,00	19,30	0,00	682:42
sept	10,19	0,00	1018,68	0,00	20,00	0,00	703:20
oct	9,54	1,00	1014,28	0,00	19,02	0,00	705:42
nov	9,32	0,00	1031,36	0,00	19,20	0,00	703:24
déc	10,27	0,00	1013,73	0,00	18,74	0,00	652:28
min	9,16		980,39		18,74		
max	14,08		1031,36		21,21		
moy Année	10,42		1009,48		19,53		
Nb. depass 10 min		20,00		0,00		0,00	
Temps Total							7980:56

LIGNE 2

Référence d'installation: RDE SITE DE CENON

Rapport annuel du: 2017

RIVE DROITE
ENVIRONNEMENT

Mois	Ligne_L2	Ligne_L2	Ligne_L2	Ligne_L2	Ligne_L2	Ligne_L2	Ligne_L2	Ligne_L2	Ligne_L2	Ligne_L2	Ligne_L2	Ligne_L2
	CO	Débit	Temperature	O2	H2O	HCL	SO2	NOx	COT	Poussieres	HF	NH3
	mg/m3iN.	Nm3/h	°C	Vol%	Vol%	mg/m3iN.	mg/m3iN.	mg/m3iN.	mg/m3iN.	mg/m3iN.	mg/m3iN.	mg/m3iN.
janvier	11,59	35308,36	215,55	12,03	14,36	5,68	4,45	59,74	0,95	1,01	0,41	0,42
février	10,48	35619,79	214,53	11,38	15,20	6,47	3,06	62,81	0,64	0,87	0,17	0,24
mars	10,67	36219,26	219,30	11,41	15,73	6,34	2,13	58,76	0,73	0,67	0,34	0,31
avril	9,37	35238,28	213,23	11,72	14,72	6,30	2,81	61,29	0,68	0,63	0,31	0,28
mai	9,50	34824,12	215,32	12,12	15,43	6,05	2,40	58,17	0,69	0,68	0,42	0,40
juin	11,23	34912,13	214,03	11,72	16,13	6,83	3,31	62,93	1,20	0,30	0,36	0,29
juillet	8,53	36915,24	219,80	11,32	16,24	6,16	2,57	59,69	0,77	0,01	0,34	0,31
août	7,97	37055,25	223,30	11,29	16,20	6,25	2,46	60,15	0,72	0,01	0,32	0,25
septembre	8,28	38649,02	227,64	10,81	16,70	6,33	2,13	59,71	0,62	0,00	0,49	0,30
octobre	9,47	40860,78	220,41	10,56	15,10	6,42	2,96	61,83	0,50	0,00	0,32	0,24
novembre	8,89	39629,63	211,80	10,71	14,65	5,97	2,52	61,54	0,75	0,00	0,33	0,30
décembre	9,36	40087,70	222,16	10,76	14,83	6,05	2,88	63,85	0,75	0,00	0,25	0,23
min	7,97	34824,12	211,80	10,56	14,36	5,68	2,13	58,17	0,50	0,00	0,17	0,23
max	11,59	40860,78	227,64	12,12	16,70	6,83	4,45	63,85	1,20	1,01	0,49	0,42
moy année	9,50	37237,55	218,40	11,30	15,40	6,19	2,76	60,69	0,72	0,35	0,34	0,30
Temps												
RDE SITE DE CENON												
				HCl	SO2	CO	NOx	HF	NH3	COT	Poussières	60 h
Nombre dépassement 4h				0,00	0,00	NA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Compteur depassement VLE30 min (60h)				3,50	0,00	0,00	0,00	3,50	0,00	1,00	0,00	6,50
Nombre dépassement VLE Jour				1,00	0,00	0,00	0,00	7,00	0,00	0,00	0,00	8,00

Référence d'installation: RDE SITE DE CENON

Rapport annuel des moyennes 10 min du: 2017

RIVE DROITE
ENVIRONNEMENT

	1	1	2	2	3	3	4
	CO	Dep VLE CO	T2S	Dep VLE T2S	Vitesse	Dep VLE VIT	Marche Four
	mg/Nm3	h	°C	h	m/s	h	hh:mm
janv	11,59	1,00	1027,05	0,00	17,71	0,00	699:01
févr	10,48	2,00	1015,72	0,00	16,96	0,00	574:40
mars	10,67	4,00	1022,30	0,00	17,51	0,00	741:42
avr	9,37	3,00	1010,97	0,00	17,16	0,00	720:00
mai	9,50	2,00	1002,98	0,00	18,00	0,00	737:50
juin	11,23	2,00	978,65	1,00	17,37	0,00	194:33
juil	8,53	1,00	1011,44	0,00	17,84	0,00	735:32
août	7,97	3,00	1012,40	0,00	17,81	0,00	717:38
sept	8,28	0,00	1028,44	0,00	18,09	0,00	674:50
oct	9,47	0,00	1014,60	0,00	17,91	0,00	672:49
nov	8,89	1,00	1012,65	0,00	17,35	0,00	673:59
déc	9,36	1,00	1021,30	2,00	18,03	0,00	735:56
min	7,97		978,65		16,96		
max	11,59		1028,44		18,09		
moy Année	9,50		1015,35		17,68		
Nb. depass 10 min		20,00		3,00		0,00	
Temps Total							7878:29

Contrôles Réglementaires

Le tableau, ci-dessous, présente les contrôles réglementaires réalisés en 2017 sur les équipements de l'UVE, les rapports sont présentés en annexe.

APPAREILS ET INSTALLATIONS	Organisme agréé	Périodicité	Résultats	Observations
Résidus solides (mâchefers)	BEDEMAT	Janvier	CONFORME	
	BEDEMAT	Février	CONFORME	
	BEDEMAT	Mars	CONFORME	
	BEDEMAT	Avril	CONFORME	
	BEDEMAT	Mai	CONFORME	
	BEDEMAT	Juin	CONFORME	
	BEDEMAT	Juillet	CONFORME	
	BEDEMAT	Août	CONFORME	
	BEDEMAT	Septembre	CONFORME	
	BEDEMAT	Octobre	CONFORME	
	BEDEMAT	Novembre	CONFORME	
	BEDEMAT	Décembre	CONFORME	
Installations électriques (Décret du 14/11/1988)	APAVE	Annuelle	CONFORME	
Installations électriques (Déclaration Q18)	APAVE	Annuelle	CONFORME	
Thermographie infrarouge (Déclaration Q19)	DALKIA	Annuelle	CONFORME	
Audit sur 4 ballons ECS (légionnelle)	CAE	Annuelle	CONFORME	
Appareils à pression (gaz et vapeur)	APAVE	Gaz 36 mois Vapeur 12 mois Epreuve 10 ans	CONFORME	
Disconnecteurs	APAVE	Annuelle	CONFORME	
Rapport de contrôle par organisme certifié COFRAC des analyseurs AST (circulaire)	APAVE	Annuelle	CONFORME	
Soupapes	PRESTO CONTROLE	Annuelle	CONFORME	
Suivi de la qualité des sols (Cd,Pb,Hg)	EUROFINS	Annuelle	CONFORME	
Moyens de lutte contre l'incendie (extincteurs, RIA, système de désenfumage...)	A.S.I.	Annuelle	CONFORME	
Pont-bascule AMK 7 CPL Pont-bascule AMK 7 A	ARPEGE MASTER K	Annuelle	CONFORME	
Ponts et ponts roulants	SOCOTEC	Annuelle	CONFORME	
Protection contre la foudre	APAVE	Annuelle	CONFORME	
Protection contre les chutes de hauteur	SOCOTEC	Annuelle	CONFORME	

APPAREILS ET INSTALLATIONS	Organisme agréé	Périodicité	Résultats	Observations
Ascenseurs Monte-charge	SOCOTEC	Annuelle	CONFORME	
Maintenance et contrôle vanne TELESTOP de type A	SATUJO	Annuelle	CONFORME	
Maintenance portique de détection de radioactivité	SAPHYMO	Annuelle	CONFORME	
Résidus solides (cendres)	APAVE	1er trimestre	CONFORME	
	APAVE	2e trimestre	CONFORME	
	CAE	3e trimestre	CONFORME	
	CAE	4e trimestre	CONFORME	
Chariot automoteur à flèche télescopique JLG Chariot automoteur à conducteur porté OMG15	SOCOTEC	1er semestre	CONFORME	
		2e semestre	CONFORME	
Rejets atmosphériques (fours 1 et 2) dont dioxines et furanes	SOCOTEC	1er semestre	CONFORME	
	APAVE	2e semestre	CONFORME	
DéTECTEURS incendie	SIEMENS	1er semestre	CONFORME	
		2e semestre	CONFORME	
DéTECTEURS gaz	SECAUTO	1er semestre	CONFORME	
		2e semestre	CONFORME	
Maintenance préleveur dioxines	SECAUTO	1er semestre	CONFORME	
		2e semestre	CONFORME	
Vérification des portes et portails automatiques (2 portails + 3 rideaux automatiques)	SOCOTEC	1er semestre	CONFORME	
		2e semestre	CONFORME	
Vérification conformité des installations électriques en zone ATEX	BUREAU VERITAS	Triennale		En cours
Essais QAL II des analyseurs (Lignes 1 et 2)	APAVE	Triennale		
Bruit émis dans l'environnement	APAVE	Triennale	CONFORME	
Installations électriques	APAVE	Quadriennal	CONFORME	
Ascenseurs Monte-charge	SOCOTEC	Quinquennal		

Modification Arrêté Préfectoral d'exploitation

Un Arrêté Préfectoral Complémentaire d'exploitation de l'Usine d'Incinération d'Ordures Ménagères a été mis en place le 18 mars 2015.

Cet arrêté précise les modalités de mise en œuvre des garanties financières pour la mise en sécurité des installations.

L'Unité de Valorisation Energétique a fait l'objet d'une Inspection par la DREAL Aquitaine le 10 novembre 2016. Nous avons répondu à l'ensemble des demandes, observations et écarts constatés.

La prochaine inspection est prévue courant du premier semestre 2018.

Synthèse de détection de radioactivité

Date	Provenance	Nombre jour d'isolement	Actions menées
01/04/2017	Bordeaux Métropole	3 jours	Mise en Isolement Fax Dreal
05/07/2017	Veolia Bègles	2 jours	Mise en Isolement Fax Dreal
30/09/2017	AZURA	2 jours	Mise en Isolement Fax Dreal
20/11/2017	Bordeaux Métropole	8 jours + 3 mois Iode 131	Mise en Isolement Fax Dreal Identification et mise en décroissance

Bilan Sécurité

Le sujet de la Prévention et de la Sécurité est la priorité du management de Rive Droite Environnement.

Les actions déployées ont été nombreuses en 2017, les principales sont :

- au niveau matériel : mise en place de lunettes sécurité adaptées à la vue, mise en place d'un transporteur mâchefer sécurisé, remplacement du monte-charge, mise en service d'une nouvelle benne mâchefer, réalisation d'une surveillance biologique d'exposition au Plomb et Cadmium, mise en place de moyen d'accès pour travail à hauteur,
- au niveau comportemental : causeries, Visites Hiérarchiques de Sécurité, accueil, Journée de la Sécurité, Séminaire Sécurité Encadrement, Formations et sensibilisation aux risques, déploiement de règles fondamentales, évolution de la procédure de consignation et d'accès aux espaces confinés.
- Au niveau organisationnel : Mise à jour de la procédure pour l'intervention en espace confiné, avec mise à jour de l'identification des espaces confinés, formations des intervenants, achat masques auto-sauveteurs, évolution des cahiers des charges fournisseurs



Mode opératoire masque auto-sauveteur

						
Retirer les gants	Ouvrir le M20	Sortir du socle par la sangle	Mettre l'embout buccal	Mettre le pince nez	Ajuster la sangle d'attente	Evacuer calmement
A partir de l'étape 5, respirez, vous êtes protégé ! La première insufflation libère la réserve d'oxygène dans le faux poumon.						

Suite à une année 2016 sans accidents de travail, nous avons à déplorer 2 accidents durant l'année 2017, un accident avec arrêt et un accident sans arrêt, soit un Taux de Fréquence de 25.3 et un Taux de gravité de 0.76 :

- Le 21 juin 2017, un salarié a eu des hématomes sur les cuisses suite à la manutention des blocs ramoneurs durant l'arrêt technique : accident sans arrêt de travail,
- Le 15 octobre 2017, un salarié a eu une rupture du tendon de l'épaule lors de la manutention d'extraction d'un morceau de ferraille sur un transporteur mâchefer consignés : accident de travail avec arrêt (96 jours d'arrêt)

Nous continuerons de développer nos efforts dans ce domaine en 2018. Un focus sera fait sur la mise en sécurité des équipements (consignation) et les interventions en espace confiné.

2.4.INTRODUCTION RESEAU DE CHALEUR

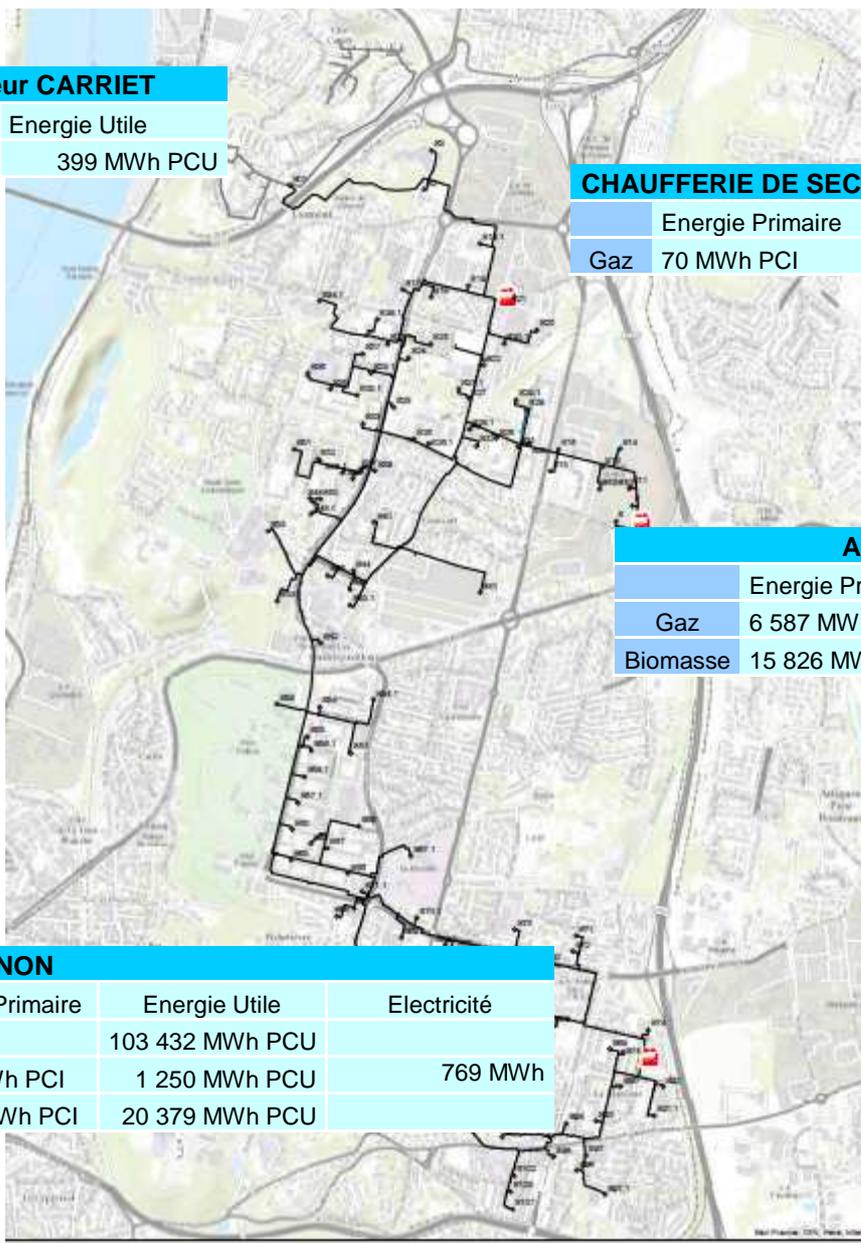
Le bilan technique présenté ci-après est établi sur la base d'un comparatif entre le réalisé de l'année civile 2016 (Période du 01/01/2016 au 31/12/2016) et le réalisé de l'année civile 2017 (Période du 01/01/2017 au 31/12/2017).

La chaleur injectée sur le réseau de chaleur du Complexe Thermique des Hauts de Garonne provient respectivement des équipements de production suivants :

- 1 échangeur de 22 MW et 2 échangeurs en secours (2 x 11 MW) de récupération de l'Unité de Valorisation Energétique
- 1 chaudière de récupération (9,4 MW) de l'installation de Cogénération par Turbine à Gaz
- 1 chaudière biomasse de 6 MW sur le site des Akènes
- 1 chaudière gaz de 10 MW sur le site des Akènes
- 2 chaudières gaz (2 x 19,2 MW) de la Chaufferie Principale de CENON
- Et, 2 chaudières gaz (2 x 10 MW) de la Chaufferie de Secours de LORMONT
- Desservant 132 sous-stations abonnés.

2.5. BILAN TECHNIQUE RESEAU DE CHALEUR

DU 01/01/2016 AU 31/12/2016 Quantités en MWh PCI



Récupération chaleur CARRIET		
	Energie Primaire	Energie Utile
Chaleur	-	399 MWh PCU

CHAUFFERIE DE SECOURS LORMONT		
	Energie Primaire	Energie Utile
Gaz	70 MWh PCI	66 MWh PCU

AKENES		
	Energie Primaire	Energie Utile
Gaz	6 587 MWh PCI	5 147 MWh PCU
Biomasse	15 826 MWh PCI	11 146 MWh PCU

CENON			
	Energie Primaire	Energie Utile	Electricité
UVE	-	103 432 MWh PCU	
Gaz TAG	2 786 MWh PCI	1 250 MWh PCU	769 MWh
Gaz Chaudières	22 084 MWh PCI	20 379 MWh PCU	

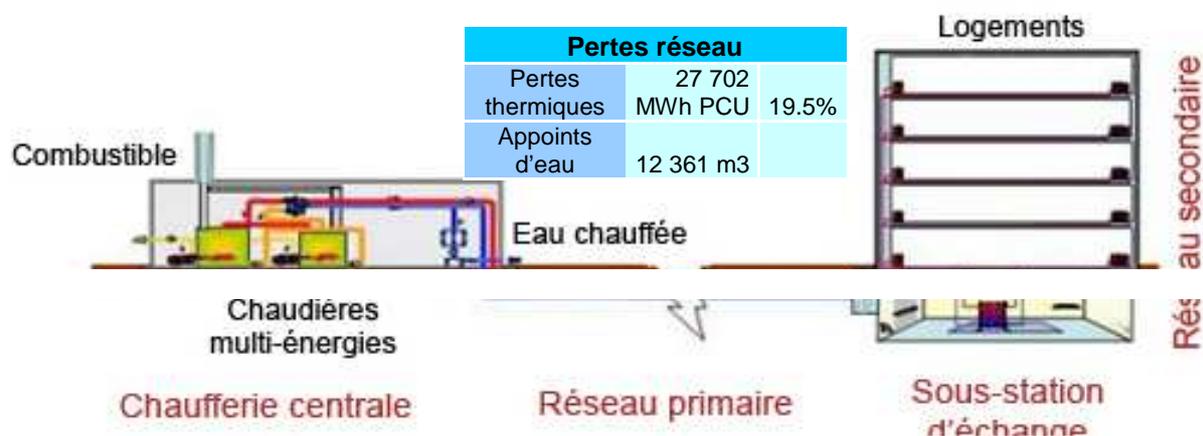


Rejets atmosphériques	
CO ₂	5184 tonnes
CH ₄	0.121 tonnes
SO ₂	0.045 tonnes
N ₂ O	0.018 tonnes
Nox	5.052 tonnes

DONNÉES CLIMATIQUES	
DEGRES-JOURS (DJU) :	1 675
JOURS DE CHAUFFE :	221

Répartitions des énergies entrantes du 01/01/2016 au 31/12/2016

Energie utile en sortie des chaufferies		
	Energie utile	Part
Cenon	125 461 MWh PCU	88.5%
Akènes	16 293 MWh PCU	11.5%
Secours Lormont	66 MWh PCU	0.05%
	141 820 MWh PCU	100%



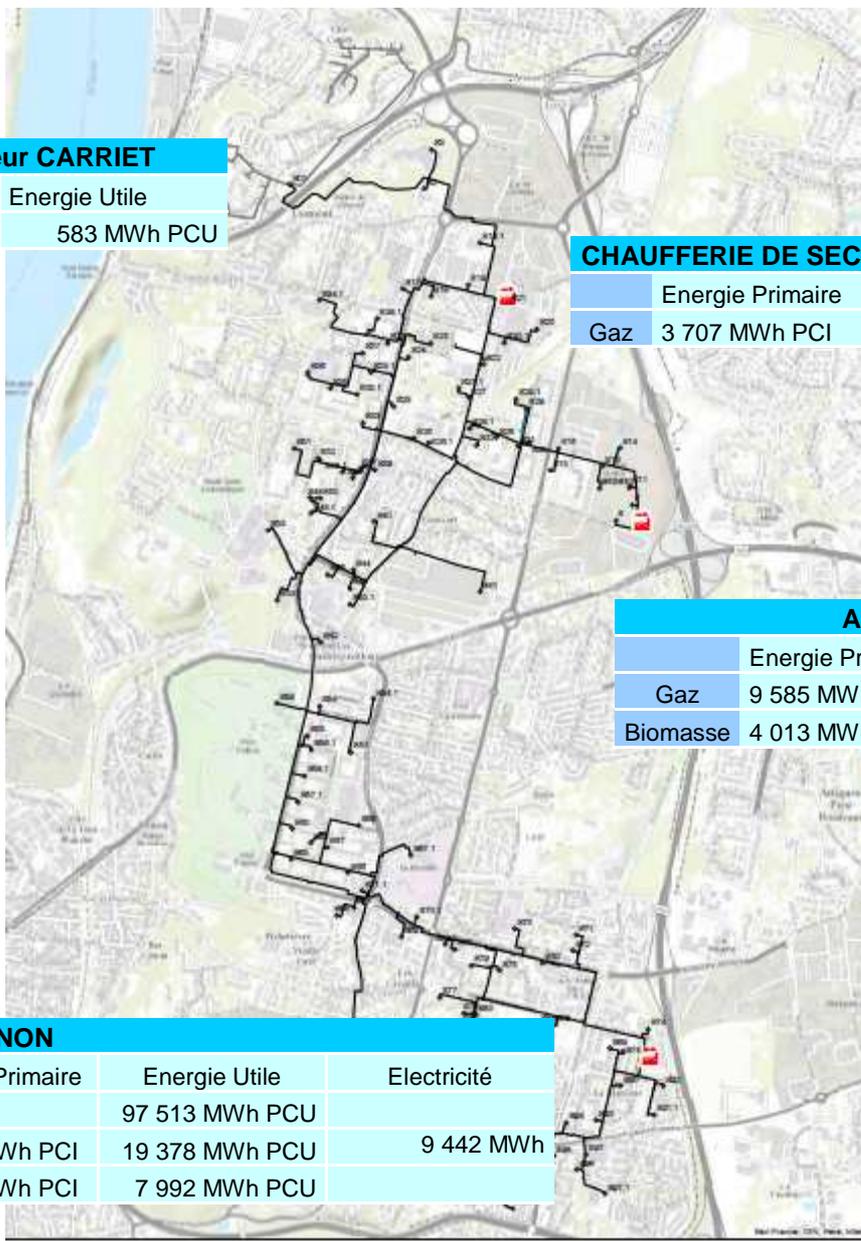
© Dalkia - 2014

Energie livrée en sous-stations		
	Quantité	Ratio ECS
Eau chaude sanitaire	246 679 m3	115 kWh/m3
Chaleur ECS	28 368 MWh PCU	
Chaleur chauffage	85 750 MWh PCU	
Chaleur vendue	114 118 MWh PCU	

Le tableau ci-dessous présente le détail de la production de chaleur par générateur.

Répartition de la production de chaleur du réseau par générateur			
Récupération UVE	103 432	MWh PCU	73%
Récupération TAG	1 250	MWh PCU	0.9%
Chaufferie principale CENON	20 379	MWh PCU	14.4%
Chaudière biomasse des AKENES	11 146	MWh PCU	7.9%
Chaudière gaz des AKENES	5 147	MWh PCU	3.6%
Chaufferie de secours LORMONT	66	MWh PCU	0.05%
Chaufferie/Cogénération CARRIET	399	MWh PCU	0.3%
Total	141 820	MWh PCU	

DU 01/01/2017 AU 31/12/2017 Quantités en MWh PCI



Récupération chaleur CARRIET		
	Energie Primaire	Energie Utile
Chaleur	-	583 MWh PCU

CHAUFFERIE DE SECOURS LORMONT		
	Energie Primaire	Energie Utile
Gaz	3 707 MWh PCI	3 486 MWh PCU

AKENES		
	Energie Primaire	Energie Utile
Gaz	9 585 MWh PCI	8 865 MWh PCU
Biomasse	4 013 MWh PCI	3 272 MWh PCU

CENON			
	Energie Primaire	Energie Utile	Electricité
UVE	-	97 513 MWh PCU	
Gaz TAG	35 939 MWh PCI	19 378 MWh PCU	9 442 MWh
Gaz Chaudières	8 193 MWh PCI	7 992 MWh PCU	

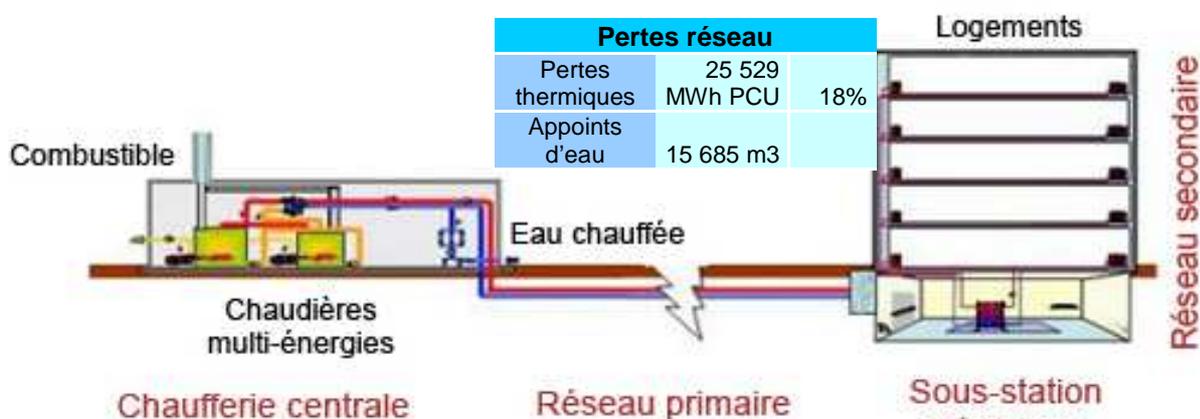
Rejets atmosphériques

CO ₂	9261 tonnes
CH ₄	0.114 tonnes
SO ₂	0.081 tonnes
N ₂ O	0.133 tonnes
Nox	4.533 tonnes

DONNÉES CLIMATIQUES	
DEGRES-JOURS (DJU) :	1 715
JOURS DE CHAUFFE :	211

Répartitions des énergies entrantes du 01/01/2017 au 31/12/2017
Energie utile en sortie des chaufferies

	Energie utile	Part
Cenon	125 216 MWh PCU	89%
Akènes	12 137 MWh PCU	9%
Secours Lormont	3 486 MWh PCU	2%
Total	140 839 MWh PCU	100%


Pertes réseau

Pertes thermiques	25 529 MWh PCU	18%
Appoints d'eau	15 685 m3	

© Dalkia - 2014

Energie livrée en sous-stations

	Quantité	Ratio ECS
Eau chaude sanitaire	245 259 m3	115 kWh/m3
Chaleur ECS	28 205 MWh PCU	
Chaleur chauffage	87 355 MWh PCU	
Chaleur vendue	115 560 MWh PCU	

Le tableau ci-dessous présente le détail de la production de chaleur par générateur.

Répartition de la production de chaleur du réseau par générateur

Récupération UVE	97 513 MWh PCU	69%
Récupération TAG	19 378 MWh PCU	14%
Chaufferie principale CENON	7 992 MWh PCU	5.7%
Chaudière biomasse des AKENES	3 272 MWh PCU	2.3%
Chaudière gaz des AKENES	8 865 MWh PCU	6.3%
Chaufferie de secours LORMONT	3 486 MWh PCU	2%
Chaufferie/Cogénération CARRIET	583 MWh PCU	0.7%
Total	141 089 MWh PCU	

Production de Chaleur sur l'Usine de CENON :

Fonctionnement des Echangeurs de récupération UVE :

Comme prévu dans le contrat de Délégation de Service Public du Complexe Thermique des Hauts de Garonne, la production d'énergie délivrée sur le réseau de Chaleur provient prioritairement et très majoritairement des échangeurs de récupération de chaleur issue de la combustion des déchets de l'Unité de Valorisation Energétique (UVE). En réalisé 2017, la part d'énergie UVE valorisée sur le réseau de chaleur s'établit ainsi à 97 513 MWh PCU, soit 69%.

Ce chiffre est à comparer au 103 432 MWh PCU (73%) de part d'énergie UVE du réalisé 2016. Ainsi l'énergie récupérée sur l'UVE par rapport à 2016 est en diminution de 5.7%, ce qui est expliqué par les multiples îlotages réseau en novembre et décembre 2017 (également visibles sur le recours aux chaudières de secours) et dans une moindre mesure à la valorisation thermique de la turbine à gaz en février 2017.

Fonctionnement de l'installation de cogénération :

Il est à noter que sur la période du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2017, la cogénération du Complexe Thermique des Hauts de Garonne a fait l'objet :

- d'une mise en « mode dit dispatchable » en mars et novembre 2017. Durant cette période, l'unité de cogénération a fait l'objet d'un appel le 13 novembre 2017 en « Mode dit Dispatchable » de la part d'Electricité de France.
- de périodes de fonctionnement continues sur les trois mois les plus froids de l'année à savoir janvier, février et décembre 2017.

En termes de production d'électricité sur la période du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2017, les performances techniques de la Turbine à Gaz CENTRAX sont résumées par le tableau suivant :

	Production Electrique TAG		Disponibilité Electrique
	Réelle	Théorique	
Mode Dispatchable – appel du 13/11/2017	121 MWh	120 MWh	100%
Essais de fonctionnement ponctuels	224 MWh	N.S.	N.S.
Production totale sur demande de fonctionnement (jan, fév, déc 2017)	9 677 MWh	10 584 MWh	91%

Fonctionnement de la Chaufferie Principale Gaz de CENON :

Sur l'année civile 2017, le rendement global de la chaufferie Gaz de CENON s'est établi en réel à 88% et se situe donc en retrait par rapport à celui de 2016 (92.3%) et est expliqué par davantage de périodes de fonctionnement à charge partielle.

En effet, malgré la rigueur climatique en légère augmentation entre 2016 et 2017 (1675 DJU sur la période moyenne de chauffage 2016 à comparer aux 1715 DJU moyen de la campagne hivernale 2017), la part d'énergie fournie au réseau de chaleur par la chaufferie gaz de CENON est en net retrait, passant de 20 379 MWh à 7 992 MWh.

Ceci est notamment expliqué par les coupures réseau de fin 2017 et la production turbine à gaz à Cenon.

Remarque : Il convient de rappeler que RIVE DROITE Energie a décidé après en avoir informé Bordeaux Métropole de supprimer définitivement en 2010 l'utilisation du Fioul Lourd TBTS N°1 sur le Complexe Thermique des Hauts de Garonne. Cette décision améliore sensiblement l'empreinte environnementale du site.

Quotas de CO₂ de la Chaufferie Principale Gaz et de la cogénération de CENON :

Avant tout, il est à noter que la Chaufferie Principale Gaz et la cogénération de CENON se voient affectées, en vertu des dispositions de l'Emission Trading System (ETS) de l'Union Européenne pour la période 2013-2020, de quotas de CO₂ dégressif sur la durée. Pour 2016, l'allocation de Rive Droite Energie est d'une valeur de 5087 Tonnes (Numéro de registre Européen de RDE : EU-100-5005274-0-49).

Pour l'année civile 2017, la quantité réelle de CO₂ produite s'établit à 9260 Tonnes, pour une quantité produite en 2016 de 5184 Tonnes. Cette augmentation est liée principalement à la production de la turbine à gaz.

Sur 2017, nous constatons donc que l'écart entre la quantité réelle de CO₂ produite et l'allocation annuelle 2017 représente un dépassement de 4875 Tonnes de CO₂.

Chaufferie des Akènes

La production de la chaudière bois sur l'année 2017 s'est principalement concentrée sur les mois de :

- janvier et février. La production en janvier 2017 a dépassé de près de 25% celle de janvier 2016, et ce en complément de l'UVE et de la turbine à gaz.

- juin et juillet 2017, lors de l'arrêt technique des fours de l'UVE. La période d'arrêt complet des deux fours ayant été réduite en 2017, l'appoint bois a été de fait réduit sur cette période, en comparaison à 2016,
- novembre et décembre 2017, avec une part réduite en décembre 2017 vs décembre 2016 du fait du démarrage de la turbine et des îlotages de réseau sur ce mois-ci.

Les mois de mi-saison, notamment mars et avril 2017, ont été peu favorables au fonctionnement de la chaudière biomasse, du fait d'une rigueur climatique moins importante qu'en 2016 (25% de DJ en moins en mars 2017 vs mars 2016).

Appoints des chaufferies de Lormont et de Carriet

Enfin, il est à noter que la chaufferie de secours de LORMONT a contribué en 2017 à un apport de chaleur de 3485 MWh PCU contre 667 MWh PCU en 2016 sur la quantité totale de chaleur fournie au réseau. Cette augmentation est majoritairement visible sur les mois de novembre et décembre 2017, durant lesquels le nombre important de fuites a obligé à îloter ponctuellement à plusieurs reprises le réseau entre Lormont et Cenon.

La quantité d'énergie produite par les chaudières et la cogénération de la résidence Domofrance CARRIET de LORMONT est sensiblement identique à 2016 : 583MWh en 2017 contre 399MWh en 2016 (et 1609 MWh en 2015). L'écart entre 2016 et 2017 est principalement dû au mois de janvier 2017 dont la rigueur a nécessité la sollicitation de tous les points de production.

Fourniture de Chaleur au réseau :

En 2017, la saison de chauffe s'est approximativement et en moyenne établie du 1^{er} Janvier 2017 au 14 mai 2017 et du 16 octobre 2017 au 31 Décembre 2017 (211 jours), pour 1715 DJU (Station Météorologique de Bordeaux-Mérignac) et une quantité réelle d'énergie thermique fournie au Réseau de Chaleur du Complexe Thermique des Hauts de Garonne de 141 089 MWh PCU.

Pour rappel, en 2016, la saison de chauffe s'était approximativement et en moyenne établie du 1^{er} Janvier 2016 au 18 Mai 2016 et du 11 Octobre 2016 au 31 Décembre 2016 (221 jours), pour 1675 DJU (Station Météorologique de Bordeaux-Mérignac) et une quantité réelle d'énergie thermique fournie au Réseau de Chaleur du Complexe Thermique des Hauts de Garonne de 141 820 MWh PCU.

En extrayant la part de chaleur destinée à la production d'Eau Chaude sanitaire ainsi que les pertes réseau, la consommation de chauffage des abonnés s'établit en 2017 à 87 355 MWh PCU pour 1715 DJU (au lieu de 85 750 PCU pour 1675 DJU en 2016) soit +2% par rapport à 2016 ce qui est en lien avec l'augmentation des DJU (+2.4%).

Par ailleurs, nous observons une quantité réelle 2017 d'eau Chaude sanitaire (ECS) produite dans l'ensemble des sous-stations de 245 259 m³, au lieu des 246 679 m³ constatés en 2016.

Au niveau des pertes réseau, nous sommes en réel sur 2017 à 18% (25 529 MWh PCU), à comparer aux 19.5% (27 702 MWh PCU) constatés en 2016 et au prévisionnel du plan d'affaires pris en référence à 15%. En valeur absolue, les pertes réseaux sont donc globalement identiques et constantes d'une année à l'autre, et stable depuis l'augmentation en 2015 due aux extensions de réseau UGECAM/Carriet.

Approvisionnement Gaz du site de CENON :

Il est à noter qu'à l'approche de l'échéance annuelle contractuelle 2011 du contrat gaz TEGAZ, RIVE DROITE Energie a lancé une consultation et une cotation auprès de divers fournisseurs pour son approvisionnement gaz du site de CENON, au travers de la filiale spécialisée SVD17 de DALKIA.

Le résultat de cette consultation a alors conduit RIVE DROITE Energie à souscrire un contrat gaz dérégulé de 2 ans auprès de SVD17 (Date de prise d'effet = 1^{er} novembre 2011), en optimisant sa souscription de débit journalier à 775 MWh PCS/jour.

Ce contrat gaz a été renouvelé en 2014 auprès de SVD17 pour une nouvelle période de 12 mois sans modification de la souscription de débit journalier (Date de prise d'effet = 1^{er} novembre 2014).

Le 1^{er} novembre 2015, ce contrat a été reconduit pour une durée de un an avec une souscription journalière à 600 MWh PCS et réévalué à 650MWh PCS en janvier 2017.

Au 1er novembre 2017, la souscription a été maintenue à 650 MWh PCS.

2.6. TRAVAUX DE SECURISATION, GROS ENTRETIEN ET RENOUVELLEMENT

Avant tout, de gros investissements ayant été engagés et réalisés sur la période de 2009-2012 dans le cadre de la nouvelle Délégation de Service Public du Complexe Thermique des Hauts de Garonne, nous passons désormais dans une phase de consolidation avec une réduction de nos engagements en matière de gros travaux.

L'année 2017 a donc surtout été marquée par la réalisation :

- de travaux de réparation du réseau suite à de multiples fuites et la poursuite du développement du réseau par le raccordement de trois nouveaux abonnés.
- De travaux d'amélioration sur le traitement d'eau des Akènes et de la chaufferie de Cenon, avec la mise en place d'un poste d'analyse.

2.7. JOURNAL DES INTERVENTIONS DE L'ANNEE 2017

Conformément aux clauses contractuelles, RIVE DROITE ENERGIE doit fournir le journal des interventions de l'année 2017 ayant eu lieu sur le complexe Thermique des Hauts de Garonne.

- [Interventions sur la chaufferie principale de CENON](#)

JOUR	OBSERVATIONS	ACTIONS
21/06/17	Intervention SECAUTO	Contrôle+ maintenance Centrale détection gaz et capteurs associés
22/06/17	Intervention BAREP	Révision + tarage soupapes vase d'azote
22/06/17	intervention RDE	Remplacement clapets pompes alimentaires
22/06/17	intervention DALKIA	Entretien poste HT
03/07/207	intervention RDE	Dépose pompe alimentaire 1 envoi KSB pour révision
10/07/17	intervention RDE	Mise au point pompes doseuses traitement d'eau
24/07/17	intervention RDE	nettoyage et mise peinture niveau zéro chaufferie
19/09/17	Détection incendie	Maintenance préventive centrale détection + capteurs associés
03/10/17	Intervention FRANCEL	Maintenance préventive Détendeur 20bar/ 4bar remplacement kit complet joints + pièces d'usure
04/10/17	intervention RDE	Remise en conformité disconnecteur
17/11/17	UVE	Arrêt général électrique usine de 11h à 12h
06/12/17	SIEMENS	Entretien variateurs pompe réseau
19/12/17	SOCOTEC	AST ET REJETS ATMOSPHERIQUES chaufferie - impossible sur chaudière 2 en défaut
19/12/17	CUENOD	Intervention sur brûleur chaudière 2

- [Interventions sur la cogénération de CENON](#)

JOURNAL DES EVENEMENTS COGENERATION		
JOUR	OBSERVATIONS	ACTIONS
19/01/17	Mesures et services	Vérification périodique correcteur gaz TURBINE
01/03/17	Fonctionnement Turbine (Janvier Février)	Arrêt Turbine 1/03/2017 8h00
20/03/17	Turbine	Maintenance Turbine réalisée par CENTRAX
19/06/17	intervention APAVE	Contrôles règlementaires rejets atmosphériques
23/06/17	intervention DALKIA	Entretien poste TAG
05/10/17	intervention DALKIA	Démarrage TAG pour essai avant saison
20/10/17	intervention DALKIA	Essai TAG 2h
13/11/17	intervention DALKIA	Démarrage TAG sur appel EDF
01/12/17	intervention DALKIA	Démarrage TAG pour fonctionnement continu
19/12/17	SOCOTEC	AST et Rejets Atmosphérique sur TAG
27/12/17	intervention DALKIA	Réparation pressostat TAG

- [Interventions sur la chaufferie de secours de LORMONT](#)

JOURNAL DES EVENEMENTS CHAUFFERIE DE SECOURS		
JOUR	OBSERVATIONS	ACTIONS
29/02/16	Intervention REGAZ	Maintenance préventive Compteur Gaz
17/10/16	Intervention APAVE	Contrôle installations électriques
21/02/17	Visite chaufferie	Contrôle règlementaires réalisés par SOCOTEC (AUDIT)
29/05/17	Intervention ASI	Contrôle+ maintenance extincteurs
20/06/17	intervention APAVE	Contrôles règlementaires rejets atmosphériques

- [Interventions sur les chaufferies mobiles de secours](#)

JOURNAL DES EVENEMENTS CHAUFFERIES MOBILES		
JOUR	OBSERVATIONS	ACTIONS
4/12/17	Mise en place d'une chaudière aux Aubiers	Mise en place pour secours du 4 au 22 décembre 2017 sur la résidence Domofrance

- [Interventions sur la chaufferie des Akènes](#)

JOURNAL DES EVENEMENTS CHAUFFERIE AKENES		
JOUR	OBSERVATIONS	ACTIONS
01/01/17	Fonctionnement mode appoint réseau	
23/01/17	Convoyeur bois	Réparation chaîne de transport
06/02/17	Compresseur air	Entretien général par Dalkia
02/02/17	Fonctionnement mode appoint réseau	
15/02/17	Rejets atmosphériques	Contrôle réglementaires réalisés par SOCOTEC
21/02/17	Visite chaufferie	Contrôle réglementaires réalisés par SOCOTEC (AUDIT)
06/03/17	Serveur HS	Envoi pour Dépannage
20/03/17	Serveur HS	Remise en service serveur
29/05/17	Intervention ASI	Contrôle+ maintenance extincteurs
16/06/17	Arrêt UVE	Fonctionnement mode appoint réseau
28/09/17	Intervention DEF	Contrôle+ maintenance détection incendie
03/10/17	Intervention REP	Nettoyage + dépoussiérage chaudière bois
13/11/17	Intervention RDE	Démarrage chaudière bois sur saison 2017-2018
17/11/17	Défaut chaudière bois	Diagnostic : casse chaîne transporteur
Sem 47	Intervention DEF	Réparation chaîne et clapet pompe
27/11/17	Intervention RDE	Relance chaudière bois
29/11/17	Défaut chaudière bois	Diagnostic : blocage chaîne transporteur Demande d'intervention de Compte-R

14/12/18	Intervention COMPTE-R	Réparation provisoire de la chaîne Intervention sur le convoyeur bois par Compte-R : - remplacement noix d'entraînement et axe - réglage pompe hydraulique
15/12/17	Démarrage et défaut chaudière bois	Casse de la chaîne transporteur – demande à Compte-R du remplacement intégral de la chaîne
28/12/17	Intervention COMPTE-R	Remplacement de la totalité de la chaîne du convoyeur bois Actions d'amélioration : pose d'un capteur en sortie du TRA, changement des deux bavettes du TRA
<i>04/01/18</i>	<i>Remise en service chaudière bois</i>	

- [Interventions sur le réseau de chaleur des Hauts de Garonne](#)

Les points en italiques concernent des raccordements ou interventions de maintenance.

JOUR	OBSERVATIONS
04/01/17	Réparation fuite rue Valvert Lormont sous station 51 école Condorcet
11/01/17	Réparation fuite antenne sous station 50 tour de ROUFFIAC LORMONT
19/01/17	Réparation fuite rue Schweitzer CENON
25/01/17	Réparation fuite rue du 19 Mars Lormont
<i>09/03/17</i>	<i>Pôle social Lormont</i>
22/03/17	Réparation fuite antenne sous station 35bis Lormont
23/03/17	Réparation fuite antenne sous station 35bis Lormont
23/03/17	Réparation fuite rue du 8 Mai 1945
27/03/217	Réparation fuite antenne sous station 35bis Lormont
13/04/17	Réparation fuite rue du 19 Mars Lormont
21/04/17	Réparation fuite rue Paul Verlaine CENON
24/04/17	Réparation fuite rue du 8 Mai 1945 CENON
18/05/17	Réparation fuite rue Beaumarchais CENON

27/07/17	Intervention JOHNSON CONTROLS
18/09/17	Réparation fuite rue Beaumarchais CENON
21/09/17	Réparation fuite rue Beaumarchais CENON
26/10/17	Réparation fuite rue Beaumarchais CENON
3/11/17	Réparation fuite rue Beaumarchais CENON
4/11/17	Réparation fuite Antenne S/ST.30 LORMONT
08/11/17	Réparation fuite rue Beaumarchais CENON
08/11/17	Réparation fuite S/ST.89 - CHISTERA CENON
09/11/17	Réparation fuite rue A.GIDE CENON
22/11/17	Réparation fuite rue PERGAUD/FOURNIER- CENON
23/11/17	Réparation fuite rue Beaumarchais CENON
28/11/17	Réparation fuite S/ST.33bis LORMONT
28/11/17	Réparation fuite rue Montaigne LORMONT
29/11/17	Réparation fuite rue R.SCHOWB - Cenon
30/11/17	Réparation fuite rue VOLTAIRE - Floirac
02/12/17	Réparation fuite rue des Gravières - LORMONT
05/12/17	Réparation purges chambre à vannes rue P.KERGOMARD - Cenon
9/12/17	Réparation fuite rue Montaigne LORMONT
09/12/17	Réparation fuite rue A.BRIAND. Le ROCHER CENON
13/12/17	Réparation fuite Carrefour LORMONT
27/12/17	Réparation fuite A. CAMUS LORMONT

Les fuites observées en 2017 sont majoritairement localisées sur les zones sensibles déjà identifiées par RIVE DROITE ENERGIE et provoquées par la corrosion extérieure des tubes. Le nombre de fuites est relativement stable ces trois dernières années, autour de 30 par an (32 interventions pour l'année 2017).

Moyens humains mis en œuvre sur RIVE DROITE ENERGIE :

Avant tout, la gestion technique, travaux et opérationnelle de la Société RIVE DROITE ENERGIE est confiée, au sein de la Région Sud-Ouest de DALKIA dirigée par Madame Valérie PATRON, au Centre Opérationnel Aquitaine basé à Mérignac et confié à Bruno LAPEYRE, Directeur de Centre Opérationnel.

Le Centre Opérationnel Aquitaine regroupe sur le périmètre de Bordeaux Métropole environ 150 collaborateurs.

En support, le suivi commercial et Grands Projets de la Société RIVE DROITE ENERGIE est assurée par les équipes régionales de DALKIA Sud-Ouest en relation avec les membres de l'Agence Commerciale Aquitaine Nord (basée elle-aussi à Bruges).

Les différents intervenants sur le dossier RIVE DROITE ENERGIE sont ainsi :

- Directeur Commercial Région DALKIA Sud-Ouest,
- Directeur d'Agence Commercial Aquitaine Nord,
- Directeur Etudes et Grands Projets DALKIA Sud-Ouest,
- Responsable Etudes Travaux et Grands Projets Aquitaine,

L'ensemble des personnes citées ci-dessus sont intervenues avec leurs équipes respectives tout au long de l'année 2017, en support de l'activité de la Société RIVE DROITE ENERGIE, respectivement dans leur domaine de compétences.

Dans l'animation de la partie commerciale de RIVE DROITE ENERGIE, un Responsable de Clientèle de DALKIA, en la personne de Christophe LAMELOISE, est intervenu, avec pour principale mission sur l'année 2017 de prospecter de nouveaux abonnés, de développer le réseau de chaleur et d'assurer la maintenance commerciale du portefeuille client.

Sur le plan technique, le pilotage opérationnel de la Société RIVE DROITE ENERGIE est intégré, à l'Unité d'Exploitation « Habitat – Cogénération – Métropole » du Centre Aquitaine, confiée à Nelly RANGOD (en qualité de Responsable d'Unité Opérationnelle) qui comprend une cinquantaine de collaborateurs. Nelly RANGOD a ainsi, en support de Bruno LAPEYRE, assuré en 2017 les missions de management des équipes opérationnelles (y compris coordination avec le personnel de l'UVE), d'assistance technique et travaux et de gestion du budget de l'affaire.

Le personnel affecté spécifiquement au périmètre de Subdélégation de RIVE DROITE ENERGIE, placé sous le management du Centre Opérationnel Aquitaine, est décrit ci-après et se compose :

- d'un Chef de site,
- d'une Assistante technico-commerciale,
- d'une Comptable,
- et de 6 Techniciens d'exploitation.

Accueil et encadrement de stagiaires :

RIVE DROITE ENERGIE a reçu 2 stagiaires durant l'année 2017, pour une mise en situation en milieu professionnel :

- 1 stagiaire en BTS 2^{ième} année ELECTROTECHNIQUE (Lycée Gustave Eiffel) – Durée : 4 semaines,
- 1 stagiaire en BTS 2^{ième} année ELECTROTECHNIQUE (Lycée Gustave Eiffel) – Durée : 4 semaines,

Sécurité :

Aucun accident du travail n'avait été répertorié en 2016 sur les équipes de RIVE DROITE ENERGIE, ce fut également le cas pour une nouvelle année consécutive en 2017.

Quatre réunions de sensibilisation à la sécurité auprès des collaborateurs, y compris retours d'expérience, ont été organisées sur l'année.

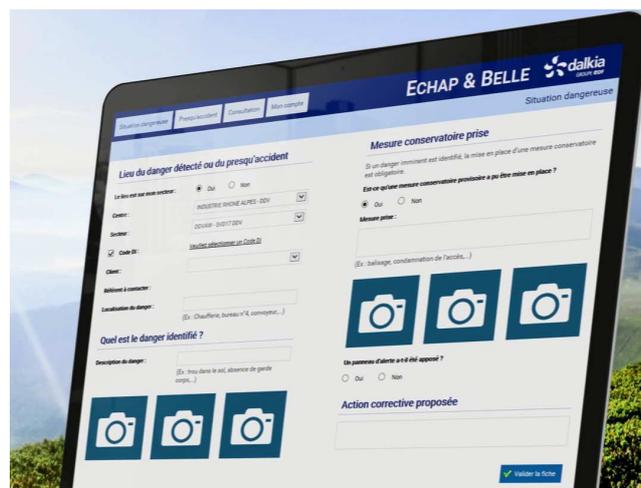
Une visite hiérarchique de sécurité a eu lieu en 2017, permettant à un encadrant d'un autre périmètre Dalkia d'auditer l'activité sur le terrain et d'apporter un regard extérieur sur les pratiques observées.

Plusieurs formations sécurité ont été dispensées sur l'année, notamment la formation aux interventions en espaces confinés, qui s'appliquent à de nombreuses chambres de vannes du réseau et également aux inspections internes des chaudières. La formation a pour but de sensibiliser les équipes à la reconnaissance des espaces confinés, l'évaluation des risques et le choix des équipements adaptés pour leur sécurité en intervention. L'obligation d'intervention à deux personnes, l'utilisation du trépied et le port du masque auto-sauveteur ont notamment fait partie des sujets traités lors de cette journée de formation.

L'application Echap&Belle, outil développé par Dalkia, a été déployée sur le périmètre. Cette application disponible sur smartphone permet à l'ensemble des intervenants de l'équipe de reporter rapidement des situations dangereuses à leur hiérarchie, au responsable QSE et également à leurs collègues afin de les informer des risques particuliers identifiés sur les sites. Cela permet d'améliorer la réactivité sur l'identification des risques et l'appropriation des sujets sécurité par tous. Le visuel est présenté ci-dessous :



Version smartphone pour utilisation terrain



Version PC pour suivi des actions correctives par l'encadrement

2.8. BILAN ENVIRONNEMENTAL ET REGLEMENTAIRE

LE DÉLÉGATAIRE met en place des actions concrètes et déclinées à tous les niveaux de nos organisations afin de préserver l'environnement, les objectifs étant :

- 1. Préserver les Ressources**
- 2. Maîtriser les impacts environnementaux et sanitaires**
- 3. Garantir le respect des engagements environnementaux**

L'efficacité énergétique représente une part significative de l'activité du Sub-Délégataire. Par essence même, le Sub-Délégataire exerce un métier situé au cœur des enjeux environnementaux du XXIème siècle.



Notre métier est de transformer l'énergie et d'en maîtriser l'utilisation à moindre coût économique et avec le moindre impact environnemental.

Optimiser les performances environnementales des installations confiées par nos clients, maîtriser la consommation d'énergie, valoriser les déchets et limiter les impacts environnementaux tout en respectant la réglementation liée au travail sont des préoccupations essentielles.

Choisir la meilleure forme d'énergie, éviter les gaspillages et limiter les rejets de gaz à effet de serre exigent un haut niveau de compétence technique et des investissements en matière de Recherche et Développement.

Depuis plusieurs années, Le Délégataire a investi directement ou indirectement pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre : modernisation d'installations, développement de centrales de cogénération, promotion des énergies renouvelables et des combustibles les plus propres.

Le Sub-Délégataire assure désormais le suivi des émissions de CO₂ dans le cadre de la Législation Européenne relative à la réduction des gaz à effet de serre.

Ces efforts sont déjà récompensés et reconnus depuis près de 10 ans.

Le Sub-Délégataire dispose de plus de 60 sites certifiés ISO 14001.

Vie de la société RIVE DROITE ENERGIE

Dès la prise en charge de la Délégation de Service Public du Complexe Thermique des Hauts de Garonne, RIVE DROITE ENERGIE s'est organisée pour déployer rapidement son Plan d'Assurance Qualité (PAQ) particulier et adapté à l'installation.

Ce travail préliminaire a permis à la Société RIVE DROITE ENERGIE et à la Chaufferie Urbaine des Hauts de Garonne d'être présentée à l'audit de renouvellement de DALKIA et ainsi d'être certifiée ISO 9001 – ISO 14001 – ISO 50001 – OHSAS 18001.

AFNOR CERTIFICATION

N° 2014/65877.5

Certificate

Page 1 / 127

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par :
AFNOR Certification certifies that the management system implemented by:

dalkia

pour les activités suivantes :
for the following activities:

- CONCEPTION, VENTE ET REALISATION DE PRESTATIONS ET TRAVAUX EN :
GESTION, CONDUITE ET MAINTENANCE D'INSTALLATIONS (CHAUFFAGE, FROID, CLIMATISATION, EAU CHAUDE, VAPEUR, EAU SURCHAUFFEE, AIR COMPRIME, EAU GLACEE, EAU GLYCOLEE, EAU DE REFRIGERATION, TRAITEMENT DES EAUX, CONDITIONNEMENT D'AIR, PRODUCTION D'ELECTRICITE, TELEACTIVITES, ECLAIRAGE PUBLIC ET UTILITES INDUSTRIELLES)
- PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ENERGIE EN CHALEUR (EAU CHAUDE ET EAU SURCHAUFFEE, VAPEUR), FROID (EAU GLACEE), ELECTRICITE (PRODUCTION AUTONOME OU COMBINEE EN COGENERATION)
- GESTION GLOBALE DU BATIMENT ET SERVICES MULTI-TECHNIQUES
- CONDUITE ET MAINTENANCE D'UNE INSTALLATION DE TRAITEMENT ET VALORISATION DE DECHETS (MENAGERS, ASSIMILES OU HOSPITALIERS)
- SERVICES D'INGENIERIE ET DE CONSTRUCTION POUR LA REALISATION D'INSTALLATIONS DANS LE DOMAINE DE LA PRODUCTION ET DE LA DISTRIBUTION D'ENERGIE THERMIQUE ET ELECTRIQUE
- GESTION DES DEMANDES D'INTERVENTIONS CLIENT
- APPROVISIONNEMENT ET PREPARATION DE COMBUSTIBLES BIOMASSE
- APPROVISIONNEMENT EN COMBUSTIBLES STOCKABLES, GAZ NATUREL, ET INDUSTRIELS
- TRAVAUX ET GESTION DES EQUIPEMENTS HAUTE TENSION (HTA/HT)
- DECONTAMINATION SUR SITE, REGENERATION SUR SITE ET REPARATION DES TRANSFORMATEURS
- ANALYSE HUILE ET PCB
- REPARATION, ENTRETIEN, DEPANNAGE, VENTE DE MOTEURS, REDUCTEURS, POMPES ET COMPRESSEURS
- TELEDISTRIBUTION PAR RESEAUX NUMERIQUES ET ANALOGIQUES
- SERVICES D'INGENIERIE ET DE MAINTENANCE ELECTRIQUE ET LUMIERE, D'INGENIERIE DE CUISINE ET DE RESTAURATION

(Traduction en anglais en page n°2 / English translation on page n°2)

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of:

ISO 9001 : 2015 - OHSAS 18001 : 2007 - ISO 14001 : 2015

et est déployé sur les sites suivants :
and is developed on the following locations:

Siège de Dalkia en France : 33 Place Ronde - Quartier Vainry - FR-92081 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Liste des régions certifiées en page n° 3 / List of certified regions on page n°3
Liste des filiales certifiées en pages n°4 à n°128 / List of certified subsidiaries on pages n°4 to n°128

Le détail des activités et sites certifiés par norme est mentionné sur les certificats suivants :
The description of certified activities and locations per standard is mentioned on the following certificates:

Certificat ISO 9001 : 2015 n° 85421
Certificat OHSAS 18001 : 2007 n° 85422
Certificat ISO 14001 : 2015 n° 85878

Ce certificat est valable à compter de (année/mois/jour)
This certificate is valid from (year/month/day)

2017-11-22

Acquis/Level

2020-07-31



Franck LEBEUGLE
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification

AFNOR Certification est certifiée par le Bureau Veritas pour la conformité de son système de management de la qualité. L'audit a été réalisé par le Bureau Veritas le 14/05/2018. L'audit a été réalisé par le Bureau Veritas le 14/05/2018. L'audit a été réalisé par le Bureau Veritas le 14/05/2018.



Flashez ce QR Code pour vérifier la validité du certificat



N° 2014/65877.5

Certificat
Certificate

Page 121 / 127

dalkia

REGION SUD OUEST
Pour sa filiale / for its subsidiary
RIVE DROITE ENERGIE
Rue Jean Cocteau
FR 33150 CENON

Détail des activités mises en œuvre :
Details of the activities carried out :

- CONCEPTION, VENTE ET REALISATION DE PRESTATIONS ET TRAVAUX EN :
GESTION, CONDUITE ET MAINTENANCE D'INSTALLATIONS (CHAUFFAGE, FROID, CLIMATISATION, EAU CHAUDE, VAPEUR, EAU SURCHAUFFEE, AIR COMPRIME, EAU GLACEE, EAU GLYCOLEE, EAU DE REFRIGERATION, TRAITEMENT DES EAUX, CONDITIONNEMENT D'AIR, PRODUCTION D'ELECTRICITE, TELEACTIVITES, ECLAIRAGE PUBLIC ET UTILITES INDUSTRIELLES)
- PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ENERGIE EN CHALEUR (EAU CHAUDE ET EAU SURCHAUFFEE, VAPEUR), FROID (EAU GLACEE), ELECTRICITE (PRODUCTION AUTONOME OU COMBINEE EN COGENERATION)
- GESTION GLOBALE DU BATIMENT ET SERVICES MULTI-TECHNIQUES
- CONDUITE ET MAINTENANCE D'UNE INSTALLATION DE TRAITEMENT ET VALORISATION DE DECHETS (MENAGERS, ASSIMILES OU HOSPITALIERS)
- SERVICES D'INGENIERIE ET DE CONSTRUCTION POUR LA REALISATION D'INSTALLATIONS DANS LE DOMAINE DE LA PRODUCTION ET DE LA DISTRIBUTION D'ENERGIE THERMIQUE ET ELECTRIQUE
- GESTION DES DEMANDES D'INTERVENTIONS CLIENT
- APPROVISIONNEMENT ET PREPARATION DE COMBUSTIBLES BIOMASSE
- APPROVISIONNEMENT EN COMBUSTIBLES STOCKABLES, GAZ NATUREL, ET INDUSTRIELS
- TRAVAUX ET GESTION DES EQUIPEMENTS HAUTE TENSION (HTA/HT)
- DECONTAMINATION SUR SITE, REGENERATION SUR SITE ET REPARATION DES TRANSFORMATEURS
- ANALYSE HUILE ET PCB
- REPARATION, ENTRETIEN, DEPANNAGE, VENTE DE MOTEURS, REDUCTEURS, POMPES ET COMPRESSEURS
- TELEDISTRIBUTION PAR RESEAUX NUMERIQUES ET ANALOGIQUES



Les 11-12 décembre 2017, le label « ECORESEAU DE CHALEUR » a été remis par l'Association AMORCE au réseau des Hauts de Garonne au titre de l'année 2016.

RIVE DROITE ENERGIE fait ainsi partie des 70 réseaux de chaleur français primés par cet ECOLABEL pour leur performance environnementale et énergétique en 2016.

Echanges avec les autorités préfectorales :

PRINCIPAUX COURRIERS D'ECHANGE EN 2017 AVEC LES AUTORITES PREFECTORALES			
Date	Emetteur	Document	Objet
19/05/2017	RIVE DROITE ENERGIE	Bilan de fonctionnement 2016	Transmission du rapport annuel
29/05/2017	Direction Générale des Douanes et Droits Indirects	Taxe Générale sur les Activités Polluantes - Taxe à l'exploitant d'ICPE	Transmission du calcul de la TGAP pour la chaufferie Urbaine des Hauts de Garonne
10/11/2017	DREAL Aquitaine	Document de déclaration pour la Taxe à l'Exploitation d'Installations Classées – ICPE	Transmission à RIVE DROITE ENERGIE de la déclaration pré-remplie de la DREAL Aquitaine relative au règlement la Taxe à l'Exploitation d'Installations Classées – ICPE <i>Facture en attente</i>

Remarque :

Un rendez-vous a eu lieu à la DREAL Aquitaine le 28 février 2017 sur demande de Rive Droite Energie afin de demander le réexamen du dossier d'Autorisation d'exploiter du Complexe Thermique des Hauts de Garonne, transmis aux autorités en date du 21 Décembre 2010.

L'inspecteur DREAL, a alors indiqué à Rive Droite Energie qu'il a bien reçu le courrier concernant le droit d'antériorité et la mise à jour des rubriques de nomenclature du site (suppression des rubriques 1430 & 1434).

Pour la mise à jour de l'arrêté préfectoral (en date de 1999 au bénéfice de la BORDEAUX MÉTROPOLE), l'inspecteur demande à Rive Droite Energie de mettre à jour l'étude des dangers (réalisée en 2010 - remarques de la DREAL en 2014) et de lui proposer un dossier "d'incidence" simplifié proposant les valeurs à respecter afin de pouvoir rédiger le projet d'arrêté.

Le rendez-vous a été conclu par la prévision d'une visite sur site pour la fin d'année.

L'inspecteur a organisé la visite le 22 novembre 2017. Certains points de mise en conformité ont été abordés, principalement l'examen des points de mesure de rejets atmosphériques sur les générateurs gaz, ainsi que la demande de mise à jour de l'étude de danger.

Rive Droite Energie s'engage à réaliser cette dernière dans le cadre du dossier d'examen suite à parution du BREF pour 2018.

Analyse Environnementale :

Les indicateurs de performances environnementales liés à nos engagements contractuels et de Développement Durable sont suivis localement et consolidés afin d'analyser l'ensemble de nos performances.

Bilan Année 2017

Rejets atmosphériques		
CO ₂	9 260	tonnes
CH ₄	0,114	tonnes
SO ₂	0,081	tonnes
N ₂ O	0,133	tonnes
NOx	4,533	tonnes

Bilan Année 2016

Rejets atmosphériques		
CO ₂	5 183	tonnes
CH ₄	0,121	tonnes
SO ₂	0,045	tonnes
N ₂ O	0,018	tonnes
NOx	5,052	tonnes

Commentaires :

Pour l'année civile 2017, la quantité réelle de CO₂ produite s'établit à 9 260 Tonnes, pour une allocation 2017 portée au registre de Rive Droite Energie (Numéro de registre Européen : EU-100-5005274-0-49) de 4 385 Tonnes, soit un dépassement de 4 875 Tonnes de CO₂.

Le tableau ci-dessous représente le profil des allocations de quotas de CO₂ affectées à Rive Droite Energie sur la période de l'ETS 2013-2020.

Numero registre européen	Allocation 2013	Allocation 2014	Allocation 2015	Allocation 2016	Allocation 2017	Allocation 2018	Allocation 2019	Allocation 2020	Total Période 2013-2020
EU-100-5005274-0-49	7 330	6 560	5 811	5 087	4 385	3 705	3 048	2 414	38 340

Allocation dégressive indiquée en Tonnes de CO₂



3. DONNEES FINANCIERES

3. Données Financières

S'agissant du neuvième exercice du contrat de délégation de service public portant sur l'exploitation du complexe thermique des Hauts de Garonne, nous avons comparé les chiffres et agrégats de l'exercice écoulé avec ceux de l'exercice précédent. Les commentaires reposent donc essentiellement sur les variations et écarts constatés entre le réalisé 2017 et le réalisé 2016.

Afin de faciliter le raccordement avec les comptes sociaux de chacune des entités juridiques constituées pour l'exécution du contrat et la construction des comptes « consolidés » du contrat, nous avons distingué les flux entre les deux sociétés RDE : Rive Droite Environnement - le délégataire, et Rive Droite Energie le sub-délégataire.

Les comptes qui suivent se limitent, d'une part, à l'activité du Délégataire en charge direct de l'exploitation de l'Unité de Valorisation Energétique, Rive Droite Environnement, d'autre part, à l'activité du sub-délégataire en charge de l'exploitation du réseau de chauffage urbain Rive Droite Energie.

Tous les documents et informations exigés par le contrat ou par la Loi figurent dans ce rapport ou en annexe au rapport lorsque nous jugeons que la publication de ces informations pourrait nuire à notre savoir-faire industriel et commercial et aux accords commerciaux passés avec nos fournisseurs.

3.1 COMPTE RENDU FINANCIER RIVE DROITE ENVIRONNEMENT UVE

3.1.1 COMPTE DE RESULTAT RIVE DROITE ENVIRONNEMENT UVE

RIVE DROITE

ENVIRONNEMENT

Libellé \ années	Réel 2017	Réel 2016	Evolution Réel 2017 / 2016	Evolution Réel 2017/ 2016
	€	€	€	%
Tonnes	125 892	115 873	10 019	8,6%
Mwh Thermique	98 087	103 431	- 5 344	-5%
Mwh Electrique	19 189	13 534	5 655	42%
Taux dispo fours	91%	85%	0	6%
Incinération			0%	
Vente de chaleur	1 658 968	1 715 466	-56 498	-3%
Prestation de boues				
Vente Ordures Ménagères BM	5 815 797	5 334 863	468 183	9%
Vente Ordures Ménagères hors BM	1 671 456	1 213 434	470 773	40%
Vente ferrailles mâchefers	8 961	3 409	5 552	163%
Vente électricité	1 101 101	717 563	383 538	53%
TGAP	376 945	478 452	-101 507	-21%
Total Chiffre d'Affaires	10 633 228	9 463 187	1 170 041	12%
Production stockée				
Reprise sur provisions GER				
Autres reprises	- 100 000	-100139,96	140	0%
Quote part des Subventions pour investissement				
Autres produits	242 824	478 707	-235 883	-49%
Refacturé à RD Energie	170 255	434 169	-261 163	-60%
Remboursement Assurances	1 664	646 078	-644 414	-100%
TOTAL DES PRODUITS	10 777 716	10 487 833	289 883	3%
Variation de stock				
Achat				
Electricité	48 059	172 326	-124 267	-72%
Refacturé à RD Energie	80 088	148 961	-68 873	-46%
Eau	80 926	77 023	3 903	5%
Refacturé à RD Energie	21 901	39 972	-18 071	-45%
Combustibles	82 558	98 644	-16 086	-16%
Refacturé par RD Energie	77 661	94 909	-17 248	-18%
Produits allumage et additifs	48 990	47 445	1 545	3%
Carburant GO				
Fourniture d'entretien et petit équipement	78 857	81 910	-3 053	-4%
Refacturé à RD Energie		467	-467	-100%
Réactif traitement des fumées	339 687	333 823	5 864	2%
Autres achats				
Services extérieurs				
Facturation frais de siège	501 108	495 282	5 826	1%
Sous-traitance	2 119 297	2 126 984	-7 687	0%
dont groupe	2 119 297	2 126 984	-7 687	0%
Refacturé à RD Energie				
Crédit Bail, location	3 528	9 142	-5 614	-61%
Petit entretien				
Gros entretien et réparations (GER)	1 752 392	1 805 095	-52 703	-3%
Maintenance	65 310	40 772	24 538	60%
Entretien et réparation autres				
Assurance	204 175	191 940	12 235	6%
dont groupe				
Documentation - Etude	458	448	10	2%

RIVE DROITE

ENVIRONNEMENT

Libellé \ années	Réel 2017	Réel 2016	Evolution Réel 2017 / 2016	Evolution Réel 2017/ 2016
	€	€	€	%
Autres services extérieurs				
Honoraires	6 200	5 653	547	10%
Déplacement, Missions, Réceptions	27 758	38 777	-11 019	-28%
Refacturé à RD Energie		214	-214	-100%
Postes et télécommunications	17 784	11 831	5 953	50%
Refacturé à RD Energie	2 454	2 559	-105	-4%
Frais de contrôle	77 002	87 715	-10 713	-12%
Autres services extérieurs	10 934	32 168	-21 234	-66%
Refacturé à RD Energie				
Impôts et Taxes				
Taxe professionnelle	93 713	136 173	-42 460	-31%
Taxe véhicule	124	124	0	0%
CSS Organic				
TGAP	387 462	489 000	-101 538	-21%
Autres dont TF	330 180	343 186	-13 006	-4%
Refacturé à RD Energie	65 812	73 729	-7 917	-11%
Charges de personnel				
Rémunération Environnement+Charges sociales	2 207 972	2 361 501	-153 529	-7%
Rémunération Energie Salaires	2 751	168 266	-165 515	-98%
Autres charges de gestion courante				
Redevances pour occupation du domaine public	510 000	510 000	0	0%
TOTAL DES CHARGES	8 994 474	9 496 963	-502 489	-5%
<i>dont sous-traitance groupe</i>	2 119 297	2 126 984	-7 687	0%
<i>dont frais de siège</i>	501 108	495 282	5 826	1%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 783 242	990 869	792 373	80%
Dotations aux amortissements	918 559	818 010	100 549	12%
Dotations aux provisions GER				
Autres Dotations aux provisions (dont retraite)	24 646	-107 152	131 798	-123%
Refacturé à RD Energie				
Redevance de Crédit bail				
RESULTAT D'EXPLOITATION	840 037	280 012	560 025	200%
Charges financières	5 402	9 948	-4 546	
dont Intérêts d'emprunts				
Produits financiers				
RESULTAT FINANCIER	-5 402	-9 948	4 546	-46%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	834 635	270 063	564 572	209%
Eléments exceptionnels		760 831	-760 831	
Impôts sur les sociétés+CICE	-196 470	43 712	-240 182	
RESULTAT NET	638 165	1 074 606	-436 441	-41%

3.1.2 TARIFS UVE ET LEURS EVOLUTIONS

Vous trouverez ci-dessous, les tableaux reprenant les tarifs appliqués en 2017 à chaque apporteur de déchets ou à la vente de chaleur au réseau.

Tous les montants sont en euros Hors Taxes (TGAP et TVA)

Nota : Pour les apports en tonnage très faibles (< 5 t /semaine), un tarif de 136 € HT (hors TGAP également) a été appliqué.

SEMOCTOM

Tarif Fixe Annuel **92,03** **Euros/Tonne hors TGAP**

Facturation OM BORDEAUX METROPOLE + SIVOM

	Indices de base				Indices fin de mois				Hors TGAP	Coefficient Révision	Hors TGAP
	ICHT-IME _o	FSD2 _o	BT40 _o	FOD _o	ICHT-IME	FSD2	BT40	FOD	Prix de base/t		Prix facturé/T
<i>janv-17</i>	96,90	115,50	861,90	87,02	118,10	126,30	1 028,89	78,36	45,82	1,1341	51,964
<i>févr-17</i>	96,90	115,50	861,90	87,02	118,10	126,30	1 028,89	78,36	45,82	1,1341	51,964
<i>mars-17</i>	96,90	115,50	861,90	87,02	118,50	125,30	1 033,81	74,00	45,82	1,1268	51,630
<i>avr-17</i>	96,90	115,50	861,90	87,02	118,50	125,30	1 033,81	74,00	45,82	1,1296	51,758
<i>mai-17</i>	96,90	115,50	861,90	87,02	118,50	125,20	1 032,82	71,49	45,82	1,1260	51,593
<i>juin-17</i>	96,90	115,50	861,90	87,02	118,50	124,20	1 035,78	67,13	45,82	1,1191	51,277
<i>juil-17</i>	96,90	115,50	861,90	87,02	118,70	124,00	1 034,79	68,75	45,82	1,1222	51,419
<i>août-17</i>	96,90	115,50	861,90	87,02	118,70	124,10	1 033,81	69,12	45,82	1,1227	51,442
<i>sept-17</i>	96,90	115,50	861,90	87,02	118,70	124,70	1 040,70	74,04	45,82	1,1344	51,978
<i>oct-17</i>	96,90	115,50	861,90	87,02	119,10	125,20	1 040,70	74,68	45,82	1,1344	51,978
<i>nov-17</i>	96,90	115,50	861,90	87,02	119,10	125,50	1 041,69	78,83	45,82 / 72,00	1,1021	50,498 / 79,351 (*)
<i>déc-17</i>	96,90	115,50	861,90	87,02	119,10	126,60	1 038,73	82,46	72,00	1,1066	79,675

(*) Seuil des 90 000 tonnes atteint: passage P1 à P2

Formules de révision des prix facturés

P1 [0.13 + 0.55 x ICHTTS1/ICHTTS1_o + 0.13 x FSD2/FSD2_o + 0.12 x FOD/FOD_o + 0.07 x BT40/BT40_o]

P2 [0.34 + 0.37 x ICHTTS1/ICHTTS1_o + 0.18 x FSD2/FSD2_o + 0.07 x FOD/FOD_o + 0.04 x BT40/BT40_o]

Facturation OM VEOLIA Bègles

A compter de mars 2009, prix fixe de 72 € /tonne hors TGAP si coefficient de révision < 1, Si coefficient >1, formule P2 appliquée

	Prix de base	Coefficient Révision P2	Prix facturé	
<i>janv-17</i>	72,00	1,0969	78,977	Coefficient de révision > 1 donc actualisation = formule de révision "P2"
<i>févr-17</i>	72,00	1,0986	79,099	Coefficient de révision > 1 donc actualisation = formule de révision "P2"
<i>mars-17</i>	72,00	1,0942	78,782	Coefficient de révision > 1 donc actualisation = formule de révision "P2"
<i>avr-17</i>	72,00	1,0953	78,862	Coefficient de révision > 1 donc actualisation = formule de révision "P2"
<i>mai-17</i>	72,00	1,0930	78,696	Coefficient de révision > 1 donc actualisation = formule de révision "P2"
<i>juin-17</i>	72,00	1,0881	78,343	Coefficient de révision > 1 donc actualisation = formule de révision "P2"
<i>juil-17</i>	72,00	1,0898	78,466	Coefficient de révision > 1 donc actualisation = formule de révision "P2"
<i>août-17</i>	72,00	1,0902	78,494	Coefficient de révision > 1 donc actualisation = formule de révision "P2"
<i>sept-17</i>	72,00	1,0954	78,869	Coefficient de révision > 1 donc actualisation = formule de révision "P2"
<i>oct-17</i>	72,00	1,0983	79,078	Coefficient de révision > 1 donc actualisation = formule de révision "P2"
<i>nov-17</i>	72,00	1,1021	79,351	Coefficient de révision > 1 donc actualisation = formule de révision "P2"
<i>déc-17</i>	72,00	1,1066	79,675	Coefficient de révision > 1 donc actualisation = formule de révision "P2"

Facturation MWH Rive Droite Energie (*)

	Prix de base	Coefficient Révision	Prix facturé
<i>janv-17</i>	15,00	1,1166	16,749
<i>févr-17</i>	15,00	1,1198	16,797
<i>mars-17</i>	15,00	1,1257	16,886
<i>avr-17</i>	15,00	1,1267	16,901
<i>mai-17</i>	15,00	1,1226	16,839
<i>juin-17</i>	15,00	1,1221	16,832
<i>juil-17</i>	15,00	1,1183	16,775
<i>août-17</i>	15,00	1,1174	16,761
<i>sept-17</i>	15,00	1,1178	16,767
<i>oct-17</i>	15,00	1,1220	16,830
<i>nov-17</i>	15,00	1,1243	16,865
<i>déc-17</i>	15,00	1,1256	16,884

(*) Cette facturation peut donner lieu à versement d'une redevance (voir page 117)

3.2 ANALYSE DETAILLEE DU COMPTE DE RESULTAT UVE RIVE DROITE ENVIRONNEMENT

L'analyse comparée du compte de résultat de la délégation concernant le service public de Traitement des Déchets par Incinération, entre le réalisé 2017 et le réalisé 2016, appelle les remarques et commentaires suivants :

De manière générale, certaines données financières ont été arrêtées plusieurs jours avant le 31 décembre 2017. Il en découle que certains éléments quantitatifs pris en compte dans les comptes, ayant été extrapolés, peuvent être légèrement différents des valeurs finales réelles au 31 décembre 2017, indiquées dans la partie technique.

Les données comptables sont arrêtées en fin d'année, sur la base de prévision.

3.1.2 PRODUITS DE LA DELEGATION « INCINERATION »

Le chiffre d'affaires global de l'exercice s'élève à 10 633 K€ en 2017.

Il se décompose ainsi :

PRODUITS	REALISE 2017			REALISE 2016			Ecart	Ecart %
	Qté	PU	€	Qté	PU	€		
Incinération								
Vente de chaleur	98 087	16.91	1 658 968	103 431	16.58	1 715 466	-56 498	-3.29 %
Prestation de boues			0			0	0	-100 %
Vente Ordures Ménagères BORDEAUX MÉTROPOLE	104 411	55.71	5 816 297	99 475	53.63	5 334 863	481 434	+ 9,0 %
Vente Ordures Ménagères SEMOCTOM	336	89.54	30 083	478	90.66	43 334	-13 251	-30,6 %
Vente Ordures Ménagères, DAE hors collectivités	20 887	78.56	1 640 873	15 920	73.49	1 170 100	470 773	+ 40,2 %
Vente ferrailles			8 961			3 409	5 552	+ 163 %
Vente électricité	19 189		1 101 101	13 534		717 563	383 538	53,45 %
TGAP			376 945			478 452	-101 507	-21,2%
Total Chiffre d'Affaires			10 633 228			9 463 187	1 170 041	+ 12 %

Vente de chaleur :

Il s'agit de la fourniture de chaleur issue de l'incinération au réseau de chauffage urbain au moyen de l'échangeur. Ce poste fait l'objet d'une refacturation, interne à la Délégation, à la société sub-délégataire Rive Droite Energie.

Ce poste est en baisse : -56 k€, soit -3.29 %, pour la raison suivante :

La quantité globale d'énergie thermique transmise au réseau est en baisse de 5 344 MWh par rapport à 2016.

Ceci est expliqué par les multiples îlotages réseau en novembre et décembre 2017 (également visibles sur le recours aux chaudières de secours) et à la valorisation thermique de la turbine à gaz en janvier, février, novembre (1 jour) et décembre 2017.

Vente Ordures Ménagères :

L'examen des postes « Traitement des Ordures Ménagères » fait apparaître :

- Des apports de Bordeaux Métropole (regroupant ceux de la collecte propre de Bordeaux Métropole, mais aussi ceux des communes de Bordeaux Métropole effectués par le SIVOM) en hausse par rapport à l'année précédente : 104 411 tonnes provisionnées en 2017 pour 99 475 tonnes provisionnées en 2016.
- Les apports du SEMOCTOM sont en retrait vs 2016 passant de 478 tonnes en 2016 contre 336 tonnes en 2017.
- En 2017, le taux de disponibilité de l'usine est supérieur à celui de 2016 permettant un traitement complémentaire de déchets
- Conformément au contrat de Délégation, Rive Droite Environnement a complété les apports de Bordeaux Métropole par des livraisons issues des collectes de l'unité opérationnelle de Bègles VEOLIA Recyclage et Valorisation des Déchets et, dans une moindre mesure, de l'unité opérationnelle VEOLIA Recyclage et Valorisation des Déchets de Pompignac. Celles-ci ont représenté un total de 20 887 t provisionnées en 2017 contre 15 920 Tonnes en réel 2016. Cette hausse s'explique également par le bon taux de disponibilité de l'usine.

Au total, les quantités de déchets réceptionnées s'élèvent à 125 634 tonnes (Tonnes de décembre étant des provisions) soit + 20 KT vs 2016.

Vente Electricité :

Les ventes électriques s'élèvent à 19 189 MWh soit + 53 % vs 2016. Cette forte hausse s'explique par la reprise de la mise en route du GTA courant année 2016, 2017 étant en année pleine sans incident.

Taxe Générale sur les Activités Polluantes :

De par la certification ISO 14001 de Rive Droite Environnement, l'atteinte d'une performance énergétique élevée (>65 %) et la réduction des émissions de NOx au meilleur niveau, nous avons obtenu un taux réduit de TGAP : la TGAP appliquée a donc été de 3,00 €/t réceptionnée tout au long de l'année 2017, au lieu de 4.13 €/t en 2016. L'atteinte du critère Efficacité énergétique (>65%) a donc renforcé la réduction de ce taux de TGAP, puisque celui-ci s'est établi à son taux le plus réduit possible.

En synthèse, le chiffre d'affaires s'établit en hausse de 12 % par rapport à l'année dernière lié à la bonne capacité de réception de l'usine, dû à un bon taux de disponibilité de l'usine et à l'impact de l'utilisation du GTA en année pleine.

Autres Produits :

Refacturation Rive Droite Energie :

L'ensemble des refacturations (à l'euro l'euro) au sub-délégataire Rive Droite Energie a été repris sur cette ligne : il s'agit de dépenses effectuées par Rive Droite Environnement pour le compte de Rive Droite Energie qui sont détaillées dans les charges, et donc dans les paragraphes ci-dessous : rétrocession électricité, eau, rémunération personnel mis à disposition et leurs déplacements et formations, frais de téléphone et communication, ...

En effet, par soucis de simplification et d'efficacité, les sociétés étant regroupées sur le même site, un seul contrat a été souscrit pour chaque prestation par le principal utilisateur de celle-ci : ainsi, Rive Droite Environnement est le titulaire des contrats de fourniture d'Electricité, d'eau, et de téléphone ; seul le contrat gaz est porté par Rive Droite Energie. Les frais fixes et les consommations sont donc répartis de manière respective.

Pour mémoire jusqu'en 2016, le Délégué Rive Droite Environnement était l'employeur de l'ensemble des personnes reprises et affectées à temps plein sur le site ; une convention de mise à disposition a donc été établie pour le personnel travaillant sur l'activité Réseau. En conséquence, les rémunérations et les dépenses liées à ce personnel sont donc rétrocédées à Rive Droite Energie sous forme de refacturation à l'euro l'euro : rémunérations, déplacements, formations, location et nettoyage des tenues de travail...

Ce poste subit une baisse significative suite au transfert du personnel dédié au réseau de chaleur sur la société Dalkia France courant de l'année 2016.

Charges de la délégation

Libellé \ années	Réel 2017	Réel 2016	Evolution Réel 2017 / 2016	Evolution Réel 2017/ 2016
	€	€	€	%
Achat				
Electricité	48 059	172 326	-124 267	-72%
Refacturé à RD Energie	80 088	148 961	-68 873	-46%
Eau	80 926	77 023	3 903	5%
Refacturé à RD Energie	21 901	39 972	-18 071	-45%
Combustibles	82 558	98 644	-16 086	-16%
Refacturé par RD Energie	77 661	94 909	-17 248	-18%
Produits allumage et additifs	48 990	47 445	1 545	3%
Carburant GO				
Fourniture d'entretien et petit équipement	78 857	81 910	-3 053	-4%
Refacturé à RD Energie		467	-467	-100%
Réactif traitement des fumées	339 687	333 823	5 864	2%

Electricité :

La quantité d'énergie électrique achetée est en forte diminution en 2017 suite au redémarrage de la turbine courant du premier trimestre 2016.

Eau :

La consommation générale est en hausse de 5 % vs 2016. Hausse au même rythme que l'année dernière.

Combustibles :

Nous avons regroupé les postes gaz pour les brûleurs des fours et du traitement de fumées, mais aussi le fuel (utilisé pour les Groupes électrogènes de secours).

Ce poste est en baisse d'environ 16 % par rapport à 2016 du fait de la diminution de la consommation de gaz.

Produits d'allumage et additifs :

Nous constatons une hausse légère de 3% de poste.

Réactif traitement des fumées :

Nous notons une hausse de 2 % de ce poste liée essentiellement à l'augmentation du tonnage traité et l'amélioration du ratio de réactif consommé.

Facturation frais de siège :

Les frais de siège national et régional de Veolia, rémunérant les moyens techniques, commerciaux, juridiques et administratifs mis en œuvre pour l'exécution du contrat et pour la gestion de la société, ont été facturés à la filiale Rive Droite Environnement. Ces frais de siège au réel se sont établis à un niveau légèrement supérieur au calcul de ceux inscrits au plan d'affaire initial actualisés selon l'évolution de la formule de révision de la redevance chauffage urbain intégrée au contrat :

Formule de révision : $0,15 + 0,60 \times \text{ICHT-IME} / \text{ICHT-IMEo} + 0,25 \times \text{FSD2} / \text{FSD2o}$

Dépenses de sous-traitance :

Ce poste n'intègre pas la sous-traitance correspondant à la Maintenance et au GER ; il représente l'ensemble des frais de transport et traitement des résidus d'exploitation ; l'évolution de ce poste reflète celle des tarifs et des différents ratios d'exploitation.

Pas d'évolution significative sur ce poste en 2017.

Gros entretien et réparation :

Le détail est présenté dans un paragraphe spécifique : le montant est à comparer plutôt au prévisionnel de l'année, plutôt que d'une année à l'autre.

Le comparatif est présenté dans le chapitre 3.6.1. Il y figure, poste à poste, les écarts entre le programmé et le réalisé.

Maintenance :

Les variations des postes « Maintenance » et « Fourniture d'entretien et petits équipements » et « Autres achats » : le cumul de ces postes fait apparaître une hausse de 20 k€ par rapport à 2016.

Honoraires, Autres services extérieurs :

Le cumul de ces deux postes est en forte baisse de 19 k€ (dû à l'arriéré des cotisations FEDENE des années 2012 à 2015, régularisées en 2016).

Frais de contrôles :

Ces frais, en baisse (- 10 k€), sont très variables en fonction des échéances des différents contrôles réglementaires.

Taxes :

Hors TGAP (fonction des tonnages traités de l'évolution réglementaire), ce poste s'établit à +55 k€ vs 2016

Charges de personnel :

Afin de simplifier la gestion administrative et sociale du personnel lié au contrat, le délégant et le délégataire ont convenu de faire porter tous les salariés dédiés à l'exécution du contrat par le délégataire : Rive Droite Environnement. Il est ensuite prévu que ce dernier rétrocède, au coût salarial, la main d'œuvre consommée par le sub-délégataire : Rive Droite Energie : ces 2 postes ont donc été scindés.

A noter la quasi absence de charges sur les charges de personnel RD Energie suite au transfert des salariés dédiés au réseau de chaleur sur la société Dalkia France en cours d'année 2016.

Autres dotations aux provisions :

Hausse de 12 % de ce poste suite à l'amortissement du nouveau rotor sur la durée restante du contrat de délégation en année pleine sur 2017 et des économiseurs installés courant 2017.

Résultat courant avant impôts

En fonction de ce qui précède, le Résultat courant avant impôts s'établit donc à un gain de 834 635 €, à comparer à un résultat de 270 063 € en 2016 s'expliquant par l'exploitation de l'usine sans incidents notoires, réception de 125 kt et une vente électrique redevenue normale.

Résultat exceptionnel

- RAS

3.1.3 INFORMATIONS FINANCIERES RELATIVES AU BILAN

Dans notre démarche qualité d'amélioration continue, nous avons amélioré notre processus de paiement.

Délais de paiement fournisseurs à la clôture du dernier exercice :

Dettes fournisseurs en Euros		
Année	2016	2017
Paiement à 30 jours	447 642	57 447
Paiement à 45 jours	173 457	269 592
Paiement à >45 jours	216 903	178 654
TOTAL	838 003	505 693

RIVE DROITE
ENVIRONNEMENT

Retards Clients :

Clients au 31/12/2017 : 2 386 k€ dont – 232 k€ de trisisation. Ratio =>40 jours

Investissements :

Le total des investissements corporels pour 2017 s'élève à **324 k€**.

3.3 COMPTE DE RESULTAT RESEAU RIVE DROITE ENERGIE

Chauffage Urbain	Exercice 2017 €	Exercice 2016 €	Evolution	
			en valeur	en %
Ventes				
Ventes R1	2 710 247	2 539 214	171 033	6,70%
Ventes R2	4 247 550	4 169 607	77 943	1,90%
Vente d'électricité (cogénération)	1 671 493	935 518	735 975	78,70%
Ventes complémentaires DSP	4 846	55 727	-50 881	-91,30%
Ventes complémentaires hors DSP	6 385	986	5 399	547,70%
Travaux de raccordement	0	0	0	
Rétrocession gaz à R D Environnement	72 832	99 098	-26 266	-26,50%
Produit UIOM sur production électrique	100 000	100 000	0	
Sous-total Chiffre d'Affaires CU	8 813 353	7 900 150	913 203	11,60%
Reprise sur provisions GER	0	0	0	
Variation de travaux en cours	0	0	0	
Autres Reprises sur provisions	25 834	9 212	16 622	
Droits de raccordement (étalés)	372 986	355 210	17 775	5,00%
Quote-part des subventions pour investissements	119 896	104 004	15 891	15,30%
Produits divers de gestion courante	116	0	116	
Produit/Charge sur CO ²	-35 539	-483	-35 056	7257,00%
Produits divers de gestion courante			0,00	N/A
TOTAL DES PRODUITS	9 296 646,12	8 368 093,48	928 552,64	11,10%

RIVE DROITE

ENVIRONNEMENT

Chauffage Urbain	Exercice 2017	Exercice 2016	Evolution	
	€	€	en valeur	en %
Variation de stock (par souci de clarté, les achats sont présentés en consommés, donc nets de variation de stocks)				
Achats				
Electricité	125 098	59 377	65 722	110,70%
<i>Refacturé par RD Env</i>	90 504	83 318		
Eau	38 341	43 933	-5 593	-12,70%
<i>Refacturé par RD Env</i>	34 777	40 994		
Combustibles	4 164 979	3 467 389	697 590	20,10%
<i>dont achat gaz pour chaufferie</i>	2 317 974	1 251 142	1 066 832	
<i>dont achat gaz pour les fours</i>	72 832	99 098	-26 266	
<i>dont Chaleur refacturée par RD Env</i>	1 643 556	1 705 053	-61 497	
<i>dont Chaleur produite par la centrale de cogénération de Carriet</i>	31 883	25 203	6 680	
<i>dont achat de bois</i>	98 734	386 893	-288 159	
Produits traitements d'eau	0	0	0	#DIV/0!
Carburant				
Fournitures d'entretien et petit équipement	20 563	31 195	-10 632	-34,10%
<i>Refacturé par RD Env</i>	2 556	1 455		
Achats pièces détachées	31 358	37 250	-5 892	-15,80%
Variation de stock	2 102	-14 800	16 901	-114,20%
Services extérieurs				
Facturation frais de siège	312 067	311 164	902	0,30%
Sous-traitance	115 957	246 227	-130 270	-52,90%
<i>Refacturé par RD Env</i>				
Crédit-Bail et locations mobilières	12 296	12 460	-164	-1,30%
Petit entretien				
Gros entretien et réparations (GER)	276 699	307 421	-30 721	-10,00%
<i>dont achats pièces détachées P3</i>	13 981	5 768		
<i>dont sous-traitance P3</i>	262 718	301 626		
Entretien et réparation autres	9 064	9 022	43	0,50%
Assurance	50 975	48 679	2 296	4,70%
Documentation - Etude	0	516	-516	
Autres services extérieurs				
Honoraires	9 385	8 663	722	8,30%
Déplacements, Missions, Réceptions	2 756	2 972	-217	-7,30%
<i>Refacturé par RD Env</i>		214		
Frais véhicules	26 179	19 616	6 563	33,50%
<i>Refacturé par RD Env</i>				
Postes et télécommunications	832	37 138	-36 306	-97,80%
<i>Refacturé par RD Env</i>	851	1 417		
Frais de contrôle				
Autres services extérieurs	241	234	7	3,10%
Impôts et Taxes				
CET et Taxes foncières	142 269	113 235	29 034	25,60%
<i>Refacturé par RD Env</i>	65 812	73 729		
Taxe parafiscale, TGAP	901	1 854	-953	-51,40%
Taxe véhicule (2 véhicules à 160 g)				
Contribution Sociale de Solidarité	0	0	0	#DIV/0!
Impôt forfaitaire annuel - IFA			0	
Charges de personnel				
Personnels détachés	646 915	556 229	90 686	16,30%
<i>Dont personnel refacturé par RD Env</i>	168 266	-168 266		
<i>Dont personnel refacturé par Dalkia</i>	498 116	247 037	251 078	
<i>Dont Quote-Part IFC et médailles refacturé par RD Env</i>	0	0		
<i>dont détaché par Dalkia France</i>	148 799	140 926	7 874	
Participation				
Charges Sociales				
Redevance du service public du chauffage urbain	1 390 148	1 370 915	19 234	1,40%
Redevance liée au prix de la chaleur	2 926	6 290	-3 364	-53,50%
Sinistres	20 007	0	20 007	
TOTAL DES CHARGES	7 402 057	6 676 978	725 079	10,90%
<i>dont frais de siège</i>	312 067	311 164	902	0,30%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 894 589	1 691 115	203 474	12,00%
Dotations aux amortissements y/c caducité	1 257 118	1 241 093	16 026	1,30%
Dotations aux provisions GER	67 960	52 348	15 612	
Autres Dotations aux provisions	47 000	2 201	44 799	
Redevance de Crédit bail				
RESULTAT D'EXPLOITATION	522 511	395 473	127 038	32,10%
Charges financières	158 438	195 837	-37 399	-19,10%
dont Intérêts d'emprunts			0	
Produits financiers			0	
RESULTAT FINANCIER	-158 438	-195 837	37 399	-19,10%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	364 072	199 636	164 436	82,40%
Eléments exceptionnels	30 189	18 060	12 129	
Impôts sur les sociétés			0	
RESULTAT NET	333 883	181 576	152 307	83,90%
EBE retraité = EBE hors frais de siège et G.E.R.	2 483 355	2 309 700		

3.4 ANALYSE DETAILLEE DU COMPTE DE RESULTAT RESEAU RIVE DROITE ENERGIE

L'analyse comparée du compte de résultat de la subdélégation entre 2017 et 2016 appelle les remarques et commentaires suivants :

De manière générale, les données financières sont arrêtées quelques jours avant le 31 décembre 2017 ; de ce fait, certains éléments quantitatifs peuvent différer des valeurs réelles indiquées dans la partie technique.

Produits de la subdélégation

Rappel des tarifs appliqués mensuellement pour 2017 :

SUIVI TARIFS R1 et R2					
2017	R1	R2-1	R2-2	R2-3	R2
Janvier	22,27	2,362	30,173	9,027	41,562
Février	22,54	2,688	30,212	9,027	41,927
Mars	22,54	2,715	29,789	8,925	41,429
Avril	22,22	2,871	29,848	8,962	41,681
Mai	23,19	2,769	29,799	8,957	41,525
Juin	21,28	2,621	29,791	8,97	41,382
Juillet	22,11	2,395	29,768	8,972	41,135
Août	22,11	2,255	29,758	8,968	40,981
Septembre	22,15	2,262	29,763	8,995	41,02
Octobre	22,16	2,196	29,861	9,007	41,064
Novembre	22,25	2,253	29,889	9,012	41,154
Décembre	22,331	2,2204	29,95	9,03	41,2004

Ventes R1 : Le chiffre d'affaires R1 augmente de 171.033 € soit +6,70%. Il passe de 2.710.247 € contre 2.539.214 € en 2016.

Exercice	Date début exercice	Date fin exercice	Nombre de jours chauffe	DJU exercice	MWh PCU vendus
2017	01/01/17	31/12/17	211	1 715	115 560
2016	01/01/16	31/12/16	221	1 675	114 118
Variation en valeur			-10	40	1 442
Variation relative			-4.5 %	2.4 %	1.3 %

Le prix moyen de la chaleur vendue a légèrement augmenté passant de 22,27 €/MWh en 2017 contre 21,88 €/MWh en 2016, soit une hausse de +1,77 %. Le nombre de DJU et de MWh vendus ont également augmenté seul le nombre de jour de chauffe a diminué.

Il est à noter que l'exercice 2017, a été impacté par la prise en compte de l'article lié à la rétroactivité de la TICGN de l'avenant 6 pour 142 164 € hors taxes.

Le tarif R1 a été calculé mensuellement, selon la mixité des prix des énergies suivantes :

- pour 64 % sur le prix de la chaleur provenant de l'usine d'incinération,
- pour 10 % selon les indices « Produits du travail du bois » et « Transport routier dans les marchés de longue durée »,
- pour 26 % selon l'indice du gaz distribué, hors ventes aux ménages.

Le graphique ci-dessous reprend les évolutions des prix mensuels pour chacun des deux exercices observés. Hormis pour les mois de Janvier et Février, le terme R1 en 2017 a été au-dessus de celui de 2016.



Ventes R2 : Le terme R2 a augmenté de 77.943 €. Cette augmentation s'explique par une variation tarifaire de +0.37% et par une hausse du nombre moyen d'URF entre 2017 et 2016.

Il est à noter qu'entre le 31/12/2016 et le 31/12/2017, le nombre d'URF est passé de 102.932 URF à 103.612 URF.

Les raccordements 2017 sont les suivants :

- Le raccordement de la résidence les Folies au 1^{er} octobre 2017 pour + 99 URF.
- Le raccordement de la résidence Camille Pelletan au 1^{er} décembre 2017 pour + 581 URF.

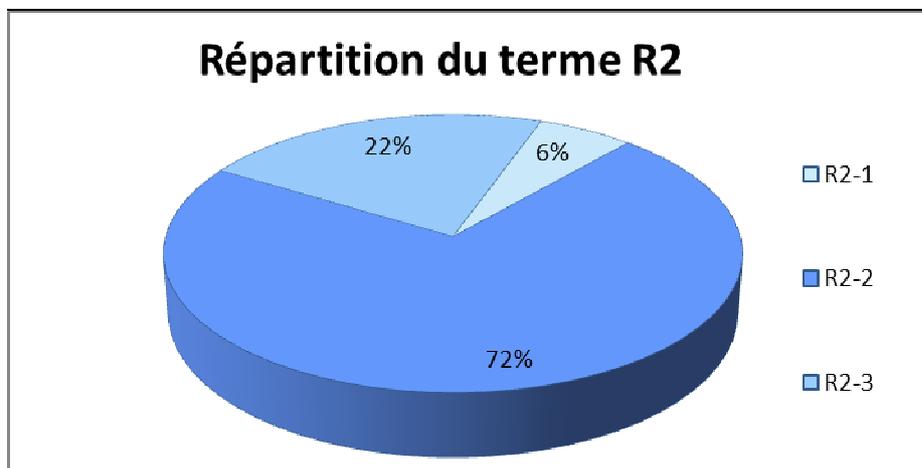
Remarque : Le pôle social de Lormont (+112 URF) a été facturé de ses droits de raccordements à la fin des travaux, en Novembre 2017. Un décalage dans la réception de la police d'abonnement n'a pas permis la prise en compte des URF sur l'exercice 2017.

Pour mémoire, la répartition des coûts d'exploitation et de maintenance du réseau de chauffage urbain étaient évalués à 3.500.000 euros, répartis sur un total d'unités de répartition forfaitaire de 100.000 URF soit 35 €/URF, conformément à l'article 70.4 – tarifs de base.

SUIVI CHIFFRE D'AFFAIRES R2									
2017	U.R.F.	Prix R2-1	Prix R2-2	Prix R2-3	R2-1	R2-2	R2-1 + R2-2	R2-3	R2
Janvier	102 932	2,36	30,17	9,03	20 260	258 815	279 075	77 427	356 501
Février	102 932	2,69	30,21	9,03	23 061	259 147	282 208	77 427	359 634
Mars	102 932	2,72	29,79	8,93	23 285	254 881	278 165	76 559	354 725
Avril	102 932	2,87	29,85	8,96	24 630	256 017	280 646	76 872	357 519
Mai	102 932	2,77	29,80	8,96	23 751	255 606	279 357	76 833	356 190
Juin	102 932	2,62	29,79	8,97	22 479	255 539	278 019	76 938	354 956
Juillet	102 932	2,40	29,77	8,97	20 540	255 340	275 880	76 957	352 837
Août	102 932	2,26	29,76	8,97	19 344	255 252	274 596	76 925	351 521
Septembre	102 932	2,26	29,76	9,00	19 401	255 296	274 697	77 159	351 856
Octobre	103 031	2,20	29,86	9,01	18 860	256 383	275 243	77 338	352 581
Novembre	103 031	2,25	29,89	9,01	19 345	256 627	275 972	77 377	353 349
Décembre	103 612	2,22	29,95	9,03	19 203	258 592	277 795	77 930	355 725
Moyenne	103 005					TOTAL	3 331 653	925 741	4 257 394
						Ecart de provision	- 8 208	- 1 636	- 9 844
						2017	3 323 445	924 105	4 247 550

Le chiffre d'affaires du R2-3 de l'année 2017, intégré dans le R2, s'établit à 924 105 €. Pour mémoire, ce terme rémunère les dépenses de gros entretien et de renouvellement des matériels primaires à la charge du sub-délégataire.

Le graphique ci-dessous indique la part de chaque terme composant le prix R2. Le terme R2-2 représente le coût des prestations de conduite et petit entretien pour assurer le fonctionnement des installations.



Ventes d'électricité : hausse du chiffre d'affaires de 735.975 €, soit +78,70%. Cette augmentation est due au fait que la cogénération a fonctionné 3 mois en 2017 contre un mode de fonctionnement en dispatchable sur 2016

Le tableau ci-dessous détaille la production de l'électricité pour l'exercice 2017.

Période	Quantités produites (MWH)	Part variable	Part fixe	Chiffre d'affaires
Provision Déc 2016	- 256	- 17 739	- 162 040	- 179 779
décembre-16	256	28 602	162 040	190 641
janvier-17	3 427	343 856	162 040	505 896
février-17	3 027	218 791	162 040	380 830
mars-17		1 197	184 606	185 802
EP 2016 -2017		42 344		42 344
octobre-17		1 491		1 491
novembre-17	117	12 369	163 699	176 068
Provision Déc 2017	2 871	215 500	152 699	368 199
Année 2017	9 442	846 410	825 083	1 671 493

Ventes complémentaires DSP : 4.846 € dont 4.354 € liés aux locations de chaufferie mobiles.

Ventes complémentaires hors DSP : 6.385 € de produits présentés ici, correspondent à une refacturation, à l'€uro / l'€uro, de dépenses effectuées par Rive Droite Energie pour le compte de Dalkia. Ils sont sans rapport avec le contrat de délégation de service public mais sont repris afin de simplifier le raccordement avec les comptes sociaux de Rive Droite Energie.

Rétrocession gaz à Rive Droite Environnement : 72.832 € en 2017 contre 99.098 € comptabilisés en 2016, soit une baisse de 26.266 € entre ces deux années au titre de cette rétrocession gaz.

Pour mémoire, un seul contrat est souscrit sur le site auprès du fournisseur de gaz. Rive Droite Energie, principal consommateur de gaz, en est le titulaire. Cependant, le process d'incinération demande, essentiellement lors de l'allumage des fours, une puissance de gaz importante. La consommation en découlant est ainsi rétrocédée, au prorata des puissances souscrites et des consommations constatées, à Rive Droite Environnement.

Produit UIOM sur production électrique : 100.000 € en 2017 identique à 2016. La mise en place du nouveau turbo alternateur sur l'usine d'incinération des ordures ménagères a généré un manque à gagner pour Rive Droite Energie, et s'est traduite par une dégradation de la récupération de la cogénération pour maintenir les enlèvements de chaleur à l'usine d'incinération. En vue de compenser ce manque à gagner, il a été décidé la mise en place d'une compensation, pour un montant annuel initial de 225.000 € qui a été ramené à 100.000 € suite à un commun accord entre le délégataire et le sub-délégataire.

Droits de raccordement : 3 raccordements ont eu lieu sur le réseau des Hauts de Garonne durant l'année 2017 portant à 132 le nombre de sous stations :

- la résidence les Folies pour Axanis (Aquitanis),
- le pôle social de Lormont pour le Département de la Gironde
- et la résidence Camille Pelletan pour Logevie.

Pour rappel : ces droits sont comptablement étalés sur la durée restante du contrat, tout comme la charge des travaux facturée par Dalkia, passée en immobilisation et amortie également sur la durée restante du contrat (cf. « Dotations aux amortissements y compris de caducité »).

Quote-part des subventions pour investissements : 119.896 € en 2017 contre 104.004 € en 2016. Cette variation s'explique par la régularisation en 2016 des années 2014 et 2015, suite à la révision à la baisse de la subvention liée au raccordement Ugecam /Carriet (-84k€).

Pour rappel : Ces subventions sont étalées sur la durée restante du contrat, tout comme la charge des travaux facturée par Dalkia, passée en immobilisation et amortie également sur la durée restante du contrat (cf. « Dotations aux amortissements y compris de caducité »).

RIVE DROITE

ENVIRONNEMENT

Produits/Charges sur CO₂ : L'année 2017 est la cinquième année du PNAQ3 qui a réduit les droits à émettre alloués gratuitement. Ainsi, alors que Rive Droite Energie bénéficiait de 22.207 tonnes de droits à émettre en 2012, ces derniers sont tombés à 7.330 tonnes pour 2013, 6.560 tonnes pour 2014, 5.811 tonnes pour 2015, 5.087 tonnes pour 2016 et 4.385 tonnes pour 2017. Comme pour les PNAQ précédents, nous conservons la même présentation en rattachant les missions et les droits à émettre à chaque exercice et en valorisant excédents ou insuffisances au dernier cours de l'exercice en cas d'absence de transaction réelle.

Sur les 4.385 tonnes de quotas alloués, Rive Droite Energie en a consommé 9 260 tonnes, dégageant ainsi un déficit de 4 875 tonnes. Ce reliquat conduit à une charge de 35.539 €, au cours de 7,29 €/tonne, au 31 décembre 2017.

Des précisions sur le mécanisme des plans nationaux d'allocation de quotas sont apportées au point 3.13.

Charges de la subdélégation

Achats d'électricité : 125.098 € en 2017 contre 59.377 € en 2016. En rédité, le montant consommé en 2016 était de 161.227 €. La différence s'explique par des régularisations des années précédentes. On constate donc une diminution de 36.129 €.

Achats d'eau : 38.341 € pour cette année, par rapport à 43.933 € en 2016. La part refacturée par Rive Droite Environnement s'élève à 34.777 € contre 40.994 € l'an passé.

Achats combustibles : ce poste de 4.164.979 € se décompose de la façon suivante :

- 2.390.806 € d'achat de gaz, dont 72.832 € de refacturation gaz à Rive Droite Environnement pour les besoins de son process d'incinération au titre de 2017.
- 1.643.556 € d'achat de chaleur fait auprès de l'usine d'incinération.
- 31.883 € d'achat de chaleur auprès de la centrale de cogénération de Carriet.
- 98.734 € d'achat de bois, pour la chaufferie biomasse.

	Année 2017		
	quantité	P.U	valeur
Gaz naturel chaudières, en Mwh PCS	9 103	35,12	319 717
Gaz naturel chaufferie de secours, en Mwh PCS	4 119	36,38	149 865
Gaz naturel chaufferie des Akenes, en Mwh PCS	9 695	37,00	358 677
Gaz naturel turbine, en Mwh PCS	39 932	37,42	1 494 434
Gaz naturel fours, en Mwh PCS	1 443	51,95	74 960
écart de provision n-1 sur Gaz naturel fours			
Gaz naturel fours, en Mwh PCS surplus			
écart de provision n-1	352		- 6 847
Gaz naturel total, en Mwh PCS	64 644	36,98	2 390 806
Gaz naturel total, en Mwh PCU (indicatif)	52 886	45,21	2 390 806
dont gaz naturel réseau chaleur, en Mwh PCU	10 817	75,94	821 412
Achat chaleur RD Environnement, en Mwh PCU	97 513	16,85	1 643 556
Redevance CUB sur chaleur UVE			2 926
Achat chaleur COGESTAR 2, en Mwh PCU	583	54,69	31 883
Achat chaleur BED, en Mwh PCU	4 013	24,60	98 734
Achat de chaleur net, en Mwh PCU	102 109	17,40	1 777 100
Récupération chaleur sous turbine, Mwh PCU	19 378	45,75	886 458
Coût moyen du Mwh PCU	132 304	26,34	3 484 969

La conversion des consommations de gaz de la turbine en équivalent MWh PCU (Pouvoir Calorifique Utile) n'est pas juste d'un point de vue technique. Elle permet cependant d'isoler la consommation d'énergie pour alimenter le seul réseau de chauffage urbain. Pour mémoire, la production est assurée, dans l'ordre d'importance par la chaleur utile cédée par Rive Droite Environnement et provenant de l'incinération, par le gaz brûlé sur les différentes chaudières, par la chaleur produite issue de la chaufferie biomasse, par la récupération thermique issue des chaufferies de Carriet et de la turbine de cogénération. Afin de pouvoir additionner tous ces composants, il était nécessaire de les ramener à une même échelle. Nous avons retenu l'unité du principal combustible, en l'occurrence le MWh PCU.

De plus, la chaleur récupérée sur la turbine à gaz ne faisant pas l'objet de flux financier, nous avons converti les quantités en euros en retenant le prix unitaire moyen de MWh de chaleur sous chaudière gaz.

Entre 2017 et 2016, ce prix moyen a augmenté de 11,84 % passant de 23,55 € à 26,34 €.

Achats de fournitures d'entretien et petit équipement : 20.563 € pour 2017 contre 31.195 € en 2016.

Cette baisse est liée d'une part aux travaux de dévoiement et de dépose fait en 2016 et d'autre part aux dépenses plus conséquentes sur la chaufferie Biomasse en lien avec un fonctionnement plus important en 2016.

Achats de pièces détachées : 31.358 € en 2017, contre 37.250 € en 2016. Figurent ici les achats d'équipements et consommables nécessaires aux opérations de conduite courante. Le plan d'affaires ne les distinguait pas.

Frais de gestion Dalkia : indépendamment de la réalité des coûts de structure de Dalkia imputés sur Rive Droite Energie, le contrat supporte une charge rémunérant les moyens techniques, commerciaux, juridiques et administratifs, mis en œuvre pour son exécution et pour la gestion de la société qui le porte. Cette charge a été fixée contractuellement à 260.000 €. Elle est révisée sur le même indice que le terme R2.

Dépenses de sous-traitance : 115.957 € en 2017 pour 246.227 € en 2016. Cette différence est liée d'une part aux travaux de dévoiement et de dépose fait en 2016 et d'autre part aux dépenses plus conséquentes sur la chaufferie Biomasse en lien avec un fonctionnement plus important en 2016.

Gros entretien et réparation - dépenses P3 (pièces et sous-traitance) : 276.699 € en 2017, pour 307.421 € en 2016 et 486.461 € en 2015. En 2017, de grosses fuites sur le réseau ont eu lieu sur novembre et décembre.

Un tableau détaille les opérations réalisées au titre de l'engagement contractuel de maintenir le service public pris par le délégataire. Pour mémoire, la main d'œuvre est exclue de ce calcul, cependant un coefficient de peines et soins fixés à 1,10 est intégré, afin de couvrir les charges de structure mobilisées par cette activité (études, consultations des fournisseurs, suivi des chantiers, mises à jour des inventaires notamment).

Frais de véhicules : 26.179 € pour 2017 contre 19.616 € constatés en 2016. Ces charges représentent la refacturation par Dalkia des contrats de location de véhicules affectés au personnel de Rive Droite Energie.

Impôts et taxes : 142.269 € qui se décomposent de :

- 52.257 € avec un montant de 57.058 € au titre de la Contribution Economique Territoriale 2017 et – 4 801 € de solde de 2016;
- et de 90.012 € de taxe foncière, dont 65.812 € refacturés par Rive Droite Environnement.

Charges de personnel : 646.915 € en 2017 contre 556.229 € en 2016. Durant 2016, les salariés dédiés au réseau de chaleur ont été transférés sur la société Dalkia France. Ce changement a pour conséquence l'arrêt des refacturations entre les deux sociétés à savoir RDEnvironnement et RDEnergie.

Redevance du service public du chauffage urbain : cette redevance pour 2017 s'élève à 1.390.148 €, pour un montant de base de 1.200.000 €.

RIVE DROITE

ENVIRONNEMENT

Redevance liée au prix de la chaleur : La redevance chaleur au titre du 1^{er} semestre 2017 a été de 2.926 €. Sur le second semestre 2017, le prix de la chaleur facturé par l'usine d'incinération (CHALUIOMEXP) ayant été supérieur au prix de la chaleur actualisé aux coûts des énergies (CHALUIOMEN), aucune redevance n'a été versée.

Période	Mwh produits	CHALUIOM en	CHALUIOM exp	CHALUIOM	CHALUIOM - CHALUIOM exp	REDEVANCE
Ecart prov 2016						-
Janvier	13 509	15,78	16,75	16,75	-	-
Février	9 994	16,30	16,80	16,80	-	-
Mars	13 606	16,30	16,89	16,89	-	-
Avril	10 945	15,63	16,90	16,90	-	-
Mai	6 591	17,28	16,84	17,28	0,44	2 926
Juin	2 986	15,74	16,83	16,83	-	-
1er semestre	57 631					2 926
Juillet	4 185	15,64	16,78	16,78	-	-
Août	4 069	15,67	16,76	16,76	-	-
Septembre	4 291	15,77	16,77	16,77	-	-
Octobre	6 446	15,67	16,83	16,83	-	-
Novembre	10 080	15,81	16,87	16,87	-	-
Décembre	10 811	15,81	16,87	16,87	-	-
2ème semestre	39 882					-
Année 2017	97 513					2 926

Pour rappel, cette redevance est issue de l'article 69.5 du contrat de délégation actualisant la redevance sur le coût des énergies concurrentes (gaz naturel).

Dotations aux amortissements y compris de caducité : 1.257.118 € pour 2017 (dont 1.029.509 € concernent la dotation à la provision pour reconstitution des capitaux investis dénommée « PRCI »), contre 1.241.093 € en 2016.

La PRCI peut venir en complément, dans un contrat de concession ou comportant des éléments concessifs, à l'amortissement industriel. Pour rappel, à la fin du contrat de délégation, le délégataire devra remettre au délégant l'ensemble des ouvrages nécessaires à l'accomplissement de la mission de service public (fourniture et distribution de chaleur pour le sub-délégataire). Une partie de ces équipements a été confiée par le délégant : elle correspond aux biens affermés déjà existants (et financés par la collectivité ou le précédent délégataire). Une autre partie de ces biens est constituée d'ouvrages financés par le titulaire : elle correspond à des biens concédés. La base totale réalisée à fin décembre 2017 est de 8.954.650 €. Le délégataire constate sur la durée de son contrat la non-valeur que représentera cet actif en raison de l'obligation de restitution rappelée précédemment. Sont inclus également à hauteur de 22.391 €, les amortissements pour les travaux de raccordements de 2010, calculés sur une base de 231.377 €.

Dotations aux provisions pour risque : 67.960 € de provision pour la garantie totale.

Éléments exceptionnels : 30.189 € en 2017. Ces éléments concernent la régularisation des taxes foncières et CFE de la chaufferie des Akènes sur les années précédentes suite au contrôle fiscal.

Résultat de la subdélégation

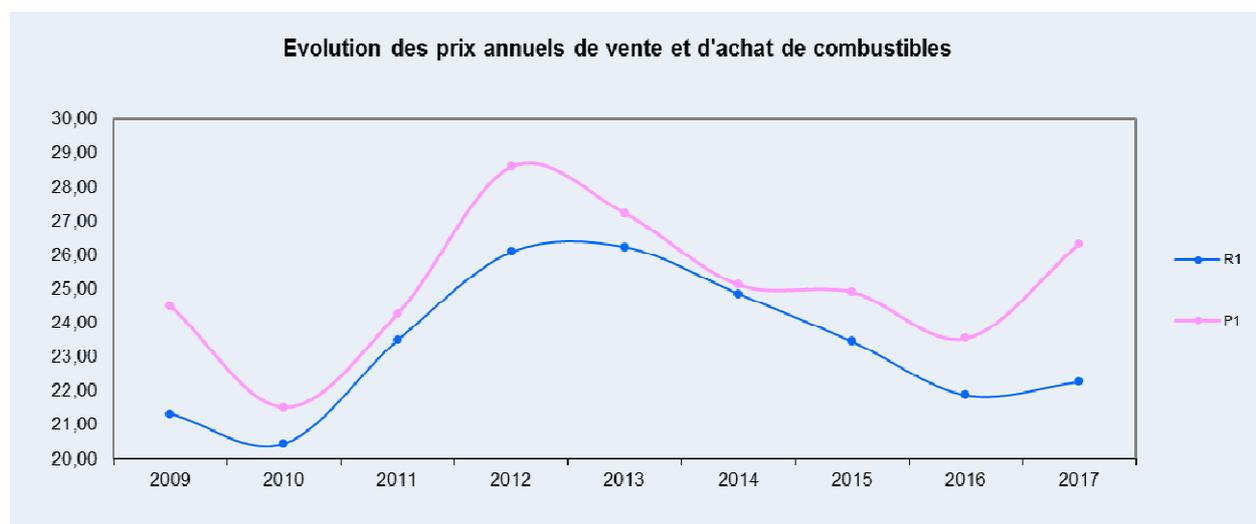
De tout ce qui précède, ainsi que d'autres variations non significatives individuellement, découle un résultat net de 333.883 € à mettre en regard d'un bénéfice de 181.576 € en 2016.

Les principales variations proviennent d':

- Un Chiffre d'affaires en augmentation de 913 k€ lié notamment au fonctionnement de la cogénération avec une hausse des ventes électricité de +736k€ ; ainsi qu'une augmentation des termes R1&R2 pour +249 k€
- Une augmentation des combustibles de +763k€ en rapport avec le fonctionnement de la cogénération
- Une diminution de la sous-traitance -130k€ impactée en 2016 des travaux de dévoiement
- Une augmentation des dotations aux amortissements et des provisions de +76k€ suite aux nouveaux raccordements et à un sinistre (fuite réseau)

Pour comparer ces deux dernières années, on constate que nos prix de vente et nos prix d'achat (sur le P1, hors ventes électriques) n'ont pas évolué de la même manière. En effet le coût moyen du MWh PCU d'achat de combustibles (gaz + chaleur) a augmenté de 11,84 %, et le prix de vente R1 aux abonnés de +1.8 %.

Le graphique ci-dessous compare ces deux tarifs, depuis la mise en place du contrat de la délégation du service public en 2009, le R1 correspondant au prix moyen du MWh vendu aux abonnés, et le P1 au prix moyen du MWh acheté.



L'écart entre les 2 courbes représente la perte de valeur pour le subdélégataire.

3.5. COMPTE DE RESULTAT ANNUEL DE LA DELEGATION

Libellé \ années	Réalisé 2017	Réalisé 2016	Evolution	Evolution
	€	€	en valeur	en %
Incinération	8 974 260	7 747 721	1 226 539	15,83%
Prestation de boues				
Vente Ordures Ménagères BM	5 815 797	5 334 863	480 934	9,01%
Vente Ordures Ménagères hors BM	1 671 456	1 213 434	458 022	37,75%
Vente ferrailles mâchefers	8 961	3 409	5 552	162,85%
Vente électricité	1 101 101	717 563	383 538	53,45%
TGAP	376 945	478 452	-101 507	-21,22%
Chauffage Urbain	8 640 520	7 701 052	939 469	12,20%
R1	2 710 247	2 539 214	171 033	6,74%
R2	4 247 550	4 169 607	77 943	1,87%
Vente d'électricité (cogénération)	1 671 493	935 518	735 975	78,67%
Ventes complémentaires DSP	4 846	55 727	-50 881	-91,30%
Ventes complémentaires hors DSP	6 385	986	5 399	547,68%
Droits de raccordement				
Rétrocession gaz à R D Environnement				
Produit UIOM sur production électrique				
Total Chiffre d'Affaires	17 614 780	15 448 773	2 166 008	14,02%
Production stockée				
Reprise sur provisions GER				
Variation de travaux en cours				
Autres reprises	25 834	9 072	16 762	184,77%
Droits de raccordement (étalés)	372 986	355 210	17 775	5,00%
Quote part des Subventions pour investissement	119 896	104 004	15 891	15,28%
Produits divers de gestion courante	116	0		
Produit sur excédent CO ²	-35 539	-483	-35 056	7257,01%
Autres produits dont Remboursement d'Assurances	74 233	690 617	-616 384	-89,25%
...				
TOTAL DES PRODUITS	18 172 307	16 607 193	1 565 114	9,42%

RIVE DROITE

ENVIRONNEMENT

Libellé \ années	Réalisé 2017	Réalisé 2016	Evolution	Evolution
	€	€	en valeur	en %
Variation de stock	2 102	-14 800	16 901	-114,20%
Achat				
Electricité	82 653	148 384	-65 731	-44,30%
Eau	84 489	79 962	4 527	5,66%
Combustibles	2 526 320	1 766 071	760 249	43,05%
Produits allumage et additifs	48 990	47 445	1 545	3,26%
Carburant GO				
Fourniture d'entretien et petit équipement	99 420	111 649	-12 230	-10,95%
Réactif traitement des fumées	339 687	333 823	5 864	1,76%
Autres achats	31 358	37 250	-5 892	-15,82%
Services extérieurs				
Facturation frais de siège	813 175	806 446	6 728	0,83%
Sous-traitance	2 235 254	2 373 211	-137 957	-5,81%
<i>dont groupe</i>	2 119 297	2 126 984	-7 687	-0,36%
Crédit Bail, location	15 824	21 602	-5 779	-26,75%
Petit entretien				
Gros entretien et réparations (GER)	2 029 091	2 112 516	-83 425	-3,95%
Maintenance	65 310	40 772	24 538	60,18%
Entretien et réparation autres	9 064	9 022	43	0,47%
Assurance	255 150	240 619	14 531	6,04%
<i>dont groupe</i>				
Documentation - Etude	458	964	-506	-52,47%
Autres services extérieurs				
Honoraires	15 585	14 316	1 269	8,86%
Déplacement, Missions, Réceptions	30 514	41 535	-11 021	-26,54%
Frais de véhicule	26 179	19 616	6 563	33,46%
Postes et télécommunications	17 765	47 552	-29 787	-62,64%
Frais de contrôle	77 002	87 715	-10 713	-12,21%
Autres services extérieurs	11 175	32 402	-21 227	-65,51%
Impôts et Taxes				
CET	170 170	175 680	-5 510	-3,14%
Taxe parafiscale	901	1 854	-953	-51,41%
Taxe véhicule	124	124	0	
CSS Organic				
TGAP	387 462	489 000	-101 538	-20,76%
Autres dont TF	330 180	269 457	60 723	22,54%
Impôt forfaitaire annuel - IFA				
Charges de personnel				
Rémunération +Charges Sociales	2 854 887	2 749 464	105 423	3,83%
Autres charges de gestion courante				
Redevances pour occupation du domaine public et chauffage urbain				
	1 903 075	1 887 205	15 870	0,84%
Sinistres				
	20 007	0		
TOTAL DES CHARGES	14 483 370	13 930 858	552 512	3,97%

RIVE DROITE

ENVIRONNEMENT

<i>dont sous-traitance groupe</i>	2 119 297	2 126 984	-7 687	-0,36%
<i>dont frais de siège</i>	813 175	806 446	6 728	0,83%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	3 688 937	2 676 335	1 012 602	37,84%
Dotations aux amortissements	2 175 677	2 059 103	116 575	5,66%
Dotations aux provisions GER	67 960	52 348	15 612	29,82%
Autres Dotations aux provisions(Dont dotations retraite)	71 646	-104 951	176 597	-168,27%
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 373 654	669 836	703 818	105,07%
Charges financières	163 840	205 786	-41 945	-20,38%
dont Intérêts d'emprunts				
Produits financiers				
RESULTAT FINANCIER	-163 840	-205 786	41 945	-20,38%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 209 813	464 050	745 763	160,71%
Eléments exceptionnels	-30 189	742 771	-772 960	-104,06%
Impôts sur les sociétés	-196 470	43 712	-240 182	-549,46%
RESULTAT NET	983 154	1 250 533	-267 379	-21,38%
EBE retraité = EBE hors frais de siège et G.E.R.	6 531 203	5 595 297	935 906	16,73%
<i>EBE Réel retraité</i>	6 531 203			
<i>EBE Plan d'affaire initial</i>	5 308 610			
<i>Coefficient d'actualisation</i>	1,161			
<i>EBE Plan d'affaire actualisé</i>	6 165 883			
<i>Ecart EBE réel / EBE PA Actualisé</i>	5,92%			

COMPTE CONSOLIDE DE LA DELEGATION :

Rappel :

Ce compte de résultat de l'ensemble de la délégation représente une consolidation non pas comptable mais contractuelle ; ainsi, les principes suivants ont été retenus pour ce tableau :

- Pour les produits : les montants de chaque ligne RD Environnement et RD Energie sont additionnés, excepté pour la vente de chaleur de RD Environnement qui s'annule avec l'achat de chaleur chez RD Energie. A noter que dans la ligne « Autres Produits » chez RD Environnement, le montant qui figure est bien égal à la somme des lignes nommées « Refacturation à RD Energie ».
La rétrocession de gaz inscrite chez RD Energie (Produits) s'élimine avec l'achat de gaz pour les fours chez RD Environnement (Charges).
- Pour les charges : Principe de Consolidation = RD Env. + RD Energie - Refacturation faite par RD Env. quel que soit le poste de charges (excepté le gaz où c'est la rétrocession de RD Energie qui est prise en compte).

But = éliminer toutes les charges réciproques dans le tableau consolidé (Produit = 0 et Charges neutralisées).

Le Résultat Net de la Délégation s'établit à un niveau bénéficiaire de 980 k€ soit - 20 % vs 2016. 2016 étant marquée par les remboursement d'assurance lié au sinistre de l'usine.

L'EBE retraité réel 2017 est **inférieure à l'EBE retraité prévisionnel actualisé du plan d'affaire**: ce résultat ne permettant pas de déclencher la clause d'intéressement du Délégué prévu au contrat.

3.6. TRAVAUX DE GROS ENTRETIEN ET RENOUVELLEMENT

Les tableaux ci-dessous détaillent les opérations réalisées au titre de l'engagement contractuel de maintenir le service public pris par le délégataire d'une part, et le subdélégataire d'autre part.

Pour mémoire, la main d'œuvre est exclue de ce calcul mais un coefficient de peines et soins fixé à 1,10 est intégré, afin de couvrir les charges de structure mobilisées par cette activité (études, consultations des fournisseurs, suivi des chantiers, mises à jour des inventaires notamment) et non intégrées dans les frais généraux.

RIVE DROITE

ENVIRONNEMENT

3.6.1 TRAVAUX DE GROS ENTRETIEN ET RENOUVELLEMENT UVE

Cadre de décomposition du gros entretien et renouvellement
Comparatif plan prévisionnel / réalisé GER UVE Cenon par détail de poste – 2017

RIVE DROITE ENVIRONNEMENT		ANNEE 9	ANNEE 9 REALISE
POSTE DE RÉCEPTION ET DE MANUTENTION DES DÉCHETS			
	Ponts bascules	10 290	0
	Portiques de détection radioactivité	0	0
	Pont roulant	29 300	29 900
	Boues	13 000	0
	Grappin	13 500	0
	Engin	0	2 146
	SOUS TOTAL	66 090	32 046
POSTE COMBUSTION ET RÉCUPÉRATION D'ÉNERGIE			
FOUR			
	Structure four	10 000	20 611
	Alimentation	6 000	40 553
	Grilles et barreaux	43 000	119 804
	Réducteurs - Entraînement	0	0
	Parties mécaniques sous grilles	0	0
	Fumisteries, réfractaires	50 000	80 017
	Bruleurs et équipements	9 000	3 456
	Extracteur a mâchefers	82 100	61 177
	Ventilateur d'air primaire	0	25 610
	Réchauffeur d'air	300	9 490
	Ventilateur d'air secondaire	26 300	10 084
	Ventilateur d'air tertiaire	500	0
	Gaines de distribution, vannes	0	0
	Instrumentation	0	29 323
	Armoires électriques - automates	0	0
CHAUDIÈRE			
	Structure chaudière (charpentes - passerelles)	0	0
	Surchauffeur	16 000	65 610
	Vaporisateurs	4 000	3 982
	Economiseurs	6 000	94 231
	Tuyauteries	44 100	135 436
	Vannes, robinetteries, soupapes	0	0
	ramonage	2 000	127 038

RIVE DROITE

ENVIRONNEMENT



Casing et isolation	13 000	0
Gaine de fumées, compensateurs	0	17 697
Equipements Denox Snr	0	0
Instrumentation chaudière	11 500	0
Armoires électriques - automates - chaudière	0	0
Divers (à préciser)	0	0
SOUS TOTAL	323 800	844 118
POSTE ÉVACUATION ET STOCKAGE DES MÂCHEFERS		
Transporteur mâchefers	15 100	98 252
Déferailleur	0	0
Pont roulant Mâchefers	3 700	209
Grappin Mâchefers	31 200	44 558
Divers (à préciser)	0	0
SOUS TOTAL	50 000	143 019
POSTE TRAITEMENT DES FUMÉES		
Tour d'évaporation	33 500	15 675
Stockage et distribution de réactifs	86 000	4 371
Filtre a manches	4 600	17 718
Electrofiltre	8 000	149 771
DeNOx	16 000	2 304
Laveur	0	0
Ventilateurs de tirage	0	7 147
Cheminée	1 600	0
Analyseurs	0	79 202
Instrumentation traitement de fumées	0	0
Armoires électriques / automates	0	0
Divers (à préciser)	0	0
SOUS TOTAL	149 700	276 188
POSTE ÉVACUATION ET STOCKAGE DES CENDRES ET REFIOM		
Transporteurs cendres et refioms	4 100	49 035
Silo de stockage et dispositif de vidange	0	0
Instrumentation cf	0	0
Electricité / automates	0	0
Divers (à préciser)	0	0
SOUS TOTAL	4 100	49 035
POSTE ALIMENTATION EN EAU DES CHAUDIÈRES		
Chaine de déminéralisation et auxiliaires	0	369
Pompes alimentaires et bâches	800	17 637
Tuyauteries ec	5 000	35 040
Vannes, robinetteries ec	0	0
Stockage / distribution de réactifs ec	0	2 923
Instrumentation ec	0	0
Electricité / automates ec	0	0
Divers (à préciser) ec	0	0
SOUS TOTAL	5 800	55 969

RIVE DROITE

ENVIRONNEMENT



POSTE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE ET CIRCUIT EAU VAPEUR		
Groupe turbo-alternateur et auxiliaires	97 600	2 776
Aérocondenseur et auxiliaires	3 200	28 587
Poste de réchauffage de l'eau alimentaire	0	0
Accessoires du cycle eau vapeur (tuyauterie, barillet, robinetterie,...)	17 500	31 303
Echangeurs pour chauffage urbain	6 000	14 174
Instrumentation GTA	4 300	0
Electricité / automates GTA	5 000	11 568
Divers (à préciser) GTA	0	0
SOUS TOTAL	133 600	88 407
POSTE INSTALLATIONS AUXILIAIRES DE L'UVE		
Production d'air comprimé	20 100	89 451
Distribution utilités (eau, FOD)	6 500	9 353
Divers (à préciser) ac	0	0
SOUS TOTAL	26 600	98 804
POSTE ÉLECTRICITÉ ET CONTRÔLE COMMANDE		
Equipements HTB / HTA / BT	9 500	39 159
Automatisme / supervision	0	593
Divers (à préciser) HT	0	0
SOUS TOTAL	9 500	39 752
POSTE DIVERS DES INSTALLATIONS DE L'UVE		
Tuyauterie et robinetterie divers	0	0
Supportage et accès aux équipements	0	0
Poste protection / peinture (calorifuge, protection calorifuge, peinture)	0	0
Maintenance	0	0
fosse de traitement des eaux 60m3 et accessoires	0	0
Protection incendie	3 500	9 377
SOUS TOTAL	3 500	9 377
POSTE VRD ET BÂTIMENTS		
Voiries et réseaux divers	0	14 574
Gros œuvre	600	90 057
Charpente / bardage	700	0
Serrurerie	500	4 323
Plomberie / sanitaire vrd	0	0
Electricité / courant fort / courant faible	3 200	6 722
bassin recueil eaux polluées 240m3	0	0
Ventilation / climatisation	0	0
Divers (à préciser) vrd	0	0
SOUS TOTAL	5 000	115 677
TOTAL GENERAL	777 690	1 752 392

NOTA : Le total du tableau ci-dessus intègre le coefficient de peines et soins.

3.6.2. CHARGES FINANCIERES : DETAIL DES DEPENSES DE GROS ENTRETIEN ET RENOUELEMENT RESEAU

Le tableau ci-dessous mentionne l'ensemble des opérations relatives aux dépenses de gros entretiens et renouvellement au titre de l'exercice 2017 hors provisions.

Numéro dépense	Libellé de la dépense	Achats de sous-traitance	Achats de fournitures	Sous-total hors peines et soins	Total coût dépenses P3
RESEAU/SOUS-STATIONS					
HY0TW9C	REPARAT° FUITE GYMNASSE MAREGUE- CENON	300,00		300,00	330,00
HY10HUL	REPARAT° FUITE RUE P. KERGOMARD CENTRE- CENON	300,00		300,00	330,00
HY1SJBA	REPARAT° FUITE RUE P. VERLAINE - CENON	300,00		300,00	330,00
HY1UVYJ	REPARAT° FUITE RUE A. FOURNIER - CENON	300,00		300,00	330,00
HY1TT9D	REPARAT° FUITE A. GIDE - CENON	300,00		300,00	330,00
HY1UW5W	REPARAT° FUITE RUE P. VERLAINE - CENON	300,00		300,00	330,00
HY1SJKA	REPARAT° FUITE RUE BEAUMARCHAIS - CENON	300,00		300,00	330,00
HY1TTCX	REPARAT° FUITE QUARTIER LA RAMADE - LORMONT	813,66		813,66	895,03
HY20D7E	REPARAT° FUITE RUE P. KERGOMARD - CENON	300,00		300,00	330,00
HY251XY	REPARAT° FUITE RUE P. KERGOMARD HALLES- CENON	300,00		300,00	330,00
HY251ZA	REPARAT° FUITE RUE P. VERLAINE - CENON	300,00		300,00	330,00
HY231FJ	REPARAT° FUITE RUE VOLTAIRE - FLOIRAC	16 247,47		16 247,47	17 872,22
HY2446E	REPARAT° FUITE AV DUBEDOUT - FLOIRAC	19 101,74		19 101,74	21 011,91
HY28GVT	REPARAT° FUITE P. KERGOMARD - CENON	6 819,30		6 819,30	7 501,23
HY2EBMH	REPARAT° FUITE TOUR DE ROUFFIAC- LORMONT	9 156,76		9 156,76	10 072,44
HY2EBEJ	REPARAT° FUITE RUE DE VALVERT - LORMONT	3 933,33		3 933,33	4 326,66
HY2EBQN	REPARAT° FUITE RUE DU 19 MARS 1962 - LORMONT	12 710,87		12 710,87	13 981,96
HY2FO8Y	REPARAT° FUITE PARKING RUE SCHWEITZER - CENON	6 532,59		6 532,59	7 185,85
HY2NL2T	REPARAT° FUITE RUE GAL DELESTRAINT - LORMONT	4 548,04		4 548,04	5 002,84
HY2NLBT	REPARAT° FUITE RUE DU 8 MAI 1945 - CENON	5 272,64		5 272,64	5 799,90

RIVE DROITE

ENVIRONNEMENT

Numéro dépense	Libellé de la dépense	Achats de sous-traitance	Achats de fournitures	Sous-total hors peines et soins	Total coût dépenses P3
RESEAU/SOUS-STATIONS					
HY2PPYR	REPARAT° FUITE RUE DU 19 MARS 1962 - LORMONT	5 943,52		5 943,52	6 537,87
HY2PYOP	REPLACEMENT JEUS DE PLAQUES - ECHANGEURS EN SS-ST		4 193,00	4 193,00	4 612,30
HY2TUYE	CONFECT° LIGNE INJECT° PRODUCT° TRAITEMENT RESEAU	4 180,00		4 180,00	4 598,00
HY2TUQF	REPARAT° FUITE RUE BEAUMARCHAIS - CENON	15 688,87		15 688,87	17 257,76
HY2RUSJ	REPARAT° FUITE RUE DU 8 MAI 1945 - CENON	5 338,53		5 338,53	5 872,38
HY2Q4MD	REPARAT° FUITE RUE P. VERLAINE - CENON	8 415,13		8 415,13	9 256,64
HY2YZ7D	REFECT° 5 SOUS-STATIONS - TUYAUTERIE/ROBINETTERIE	5 970,00		5 970,00	6 567,00
HY34RES	REPARAT° FUITE RUE BEAUMARCHAIS 2 - CENON	3 017,72		3 017,72	3 319,49
HY34R7W	REPARAT° FUITE RUE BEAUMARCHAIS 1 - CENON	6 353,52		6 353,52	6 988,87
HY28H6J	REPARAT° FUITE RUE DE DR SCHWEITZER - CENON	3 943,69		3 943,69	4 338,06
HY38BBR	REPARAT° FUITE S/ST 31 LES GENETS - LORMONT	1 610,00		1 610,00	1 771,00
HY38B4T	REPARAT° FUITE RUE BEAUMARCHAIS 3 - CENON	3 980,00		3 980,00	4 378,00
HY38B9A	REPARAT° FUITE RUE RABELAIS - LORMONT	1 450,00		1 450,00	1 595,00
	Total Réseau/sous-stations	154 027,38	4 193,00	158 220,38	174 042,42
CHAUFFERIE GAZ					
HY2986R	REPLACEMENT MODULE	3 692,90		3 692,90	4 062,19
HY244DC	REPLACEMENT CLIMATISATION LOCAL VARIATEURS POMPES	4 501,20		4 501,20	4 951,32
HY2FOCR	REPLACEMENT POMPES DOSEURS TRAITEMENT D'EAU	3 088,08		3 088,08	3 396,89
HY2KWLB	REPLACEMENT AUTOMATE NCE	2 330,00		2 330,00	2 563,00
HY2LNNK	REFECTION REGULATION TRAITEMENT D'EAU	1 806,00	1 324,01	3 130,01	3 443,01
	Total Chaufferie gaz	15 418,18	1 324,01	16 742,19	18 416,41
CHAUFFERIE BOIS					
HY2DTDB	REPARATION CONVOYEUR BOIS	8 505,60		8 505,60	9 356,16
HY2M9VT	REPLACEMENT FIBRE EMETTRICE	2 200,00		2 200,00	2 420,00
	Total Chaufferie BOIS	10 705,60		10 705,60	11 776,16
	TOTAL	180 151,16	5 517,01	185 668,17	204 234,99

3.6.3. ETABLISSEMENT DU COMPTE DE GROS ENTRETIEN ET RENOUVELLEMENT ENSEMBLE DE LA DELEGATION

Conformément à l'article 84 du contrat de délégation, nous vous prions de trouver ci-joint le compte de gros entretien et renouvellement pour l'ensemble de la Délégation.

L'article 84.3 dispose d'un reversement de 66% du solde positif à la Collectivité en fin de contrat. Le solde négatif reste entièrement à la charge du Déléguataire, sauf cas de résiliation anticipée.

Le tableau ci-dessous mentionne l'ensemble des opérations relatives aux dépenses de gros entretiens et renouvellement au titre de l'exercice 2017 hors provisions.

Sn = Solde cumulé à fin n
 Sn-1 = Solde cumulé de l'année précédente (n-1)
 P3n= Chiffre d'affaires P3 année n
 Cn= Dépenses P3 année n

Période	Sn-1	P3n	Cn	Sn
2009	-	773 468,18	5 905 297,78	- 5 131 829,60
2010	- 5 131 829,60	744 216,48	1 441 450,79	- 5 829 063,91
2011	- 5 829 063,91	781 112,37	1 446 510,99	- 6 494 462,53
2012	- 6 494 462,53	781 048,16	1 202 017,30	- 6 915 431,67
2013	- 6 915 431,67	787 828,36	1 475 214,90	- 7 602 818,21
2014	- 7 602 818,21	820 319,29	1 720 138,50	- 8 502 637,42
2015	- 8 502 637,42	882 521,33	2 477 207,02	- 10 097 323,11
2016	- 10 097 323,11	910 164,05	2 135 964,87	- 11 323 123,93
2017	- 11 323 123,93	924 104,97	2 029 091,25	- 12 428 110,21
2018				
2019				
2020				

3.7 AUTRES DONNEES FINANCIERES CONTRACTUELLES.

Raccordement avec comptes sociaux Rive Droite Environnement

3. RACCORDEMENT AVEC COMPTES SOCIAUX 2017

RDE ENVIRONNEMENT	2017 en euros
RESULTAT DE LA DELEGATION	638 165
ELEMENTS LIES AU RESULTAT D'EXPLOITATION	-146 313
<i>Plafonnement frais de structure</i>	<i>-146 313</i>
RESULTAT NET APRES IMPOTS DE LA SOCIETE RIVE DROITE ENERGIE	491 852

Raccordement avec comptes sociaux Rive Droite Energie

Les comptes sociaux de Rive Droite Energie affichent une perte de – 576.076 €.

Les principales différences entre les deux comptes de résultats proviennent de :

- La neutralisation de la dotation à la provision pour reconstitution des capitaux investis découlant du point précédent (ce qui est pris en charge la première année du contrat ne pourra pas être pris en amortissement sur les années suivantes) ;
- Et l'ajustement des frais de siège ou frais de structure aux accords contractuels.

Chauffage Urbain	2017 en euros
RESULTAT DE LA DELEGATION	333 883
ELEMENTS LIES AU RESULTAT D'EXPLOITATION	-825 169
Produits d'exploitation activité non concédée	35 539
<i>Produit estimé sur position excédentaire quotas de CO²</i>	35 539
<i>Cessions EUA (CO²)</i>	0
<i>Reprise quotas CO2 sur émissions année</i>	0
Charges d'exploitation activité non concédée	-860 708
<i>Peines et soins de 10% sur achats pièces P3</i>	1 271
<i>Peines et soins de 10% sur achats sous-traitance P3</i>	23 883
<i>Plafonnement frais de structure à 260.000 euros révisés</i>	-487 371
<i>Dotations amort sur travaux de raccordement 2011/2012 passés en charges en comptes sociaux 2010</i>	22 391
<i>Annulation dotations amortissements caducité sur dépenses P3</i>	-419 089
<i>Autres redevances</i>	-1 780
<i>Achats EUA (CO²)</i>	0
<i>Variations de stock CO²</i>	-14
<i>Emissions CO²</i>	0
<i>Val.Comp. Immo. Incorp CO²</i>	0
ELEMENTS LIES AU RESULTAT FINANCIER	-84 791
<i>produits financiers exclus de la délégation</i>	5 140
<i>charges financières exclues de la délégation</i>	-248 369
<i>charges financière contractuelle sur base investissement net à 5,50%</i>	158 438
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0
PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS	0
IMPOTS SUR LES SOCIETES	0
RESULTAT NET APRES IMPOTS DE LA SOCIETE RIVE DROITE ENERGIE	-576 076

3.8 ANALYSE DES COMPTES CLIENTS

Vous trouverez en suivant la balance âgée de Rive Droite Energie au 31 décembre 2017.

BALANCE AGEE AU 31/12/2017			Non Exigible		Ventilation de l'exigible					
CLIENTS	SOLDE	Montant Exigible	-30 à 0	31 et +	0 à 30	31 à 60	61 à 90	91 à 180	181 à 365	366 et +
DOMOFRANCE	399 811	153 072	243 172	3 568	153 072	0	0	0	0	0
RIVE DROITE ENVIRONNEMENT	196 803	0	196 803	0	0	0	0	0	0	0
LA CLAIRSIENNE	17 002	0	17 002	0	0	0	0	0	0	0
UGEAM AQUITAINE	2 613	0	2 613	0	0	0	0	0	0	0
C. RIVIERE SA	67 560	23 620	43 940	0	23 620	0	0	0	0	0
FONCIA TOURNY	41 995	2 581	39 424	0	2 571	0	0	0	0	0
POLYCLINIQUE BX RIVE DROITE	18 104	8 607	9 497	0	8 607	0	0	0	0	0
COMMUNE DE CENON	-1 906	-1 906	0	0	0	0	0	0	0	-1 906
AGENCE IMMOBILIERE PUGLISI	1 822	744	1 078	0	744	0	0	0	0	0
SDC DU CC LA MORLETTE	2 255	1 161	1 094	0	581	0	580	0	0	0
CONSEIL DEPARTEMENTAL/GIRONDE	52 832	0	52 832	0	0	0	0	0	0	0
A.J.I.M.C. LORMONT	3 605	0	3 605	0	0	0	0	0	0	0
AGIC	4 361	0	4 361	0	0	0	0	0	0	0
CSSR LES LAURIERS	6 052	-671	6 723	0	0	0	0	0	-671	0
CENTRE SOC LA COLLINE	451	0	451	0	0	0	0	0	0	0
AQUITANIS	73 683	0	73 683	0	0	0	0	0	0	0
SDC ALIENOR D'AQUITAINE	10 812	0	10 812	0	0	0	0	0	0	0
CENTRE HOSPITALIER UNI	4 012	0	4 012	0	0	0	0	0	0	0
CHS DE CADILLAC	5 700	2 606	3 094	0	2 606	0	0	0	0	0
COAXIS	479	0	479	0	0	0	0	0	0	0
LAMY	5 799	0	5 799	0	0	0	0	0	0	0
COMMUNE DE FLOIRAC	2 912	0	2 912	0	0	0	0	0	0	0
HYGIE FORMATIONS AQUITAINE	1 017	0	1 017	0	0	0	0	0	0	0
IMMO DE France	2 044	0	2 044	0	0	0	0	0	0	0
LOGEVIE	23 866	-39 301	63 167	0	-22 984	0	0	0	0	-16 317
MESOLIA	158 538	85 693	72 845	0	45 874	0	0	39 819	0	0
SERGIC VIVA SYNDIC	3 680	1 988	1 692	0	1 022	966	0	0	0	0
SDC LES GENETS	3 479	0	3 479	0	0	0	0	0	0	0
SYNDIC DE COPROPRIETE DE LA RESIDENCE DU	5 030	0	5 030	0	0	0	0	0	0	0
SYNDIC DE COPROPRIETE DE LA RESIDENCE ST	8 645	0	8 645	0	0	0	0	0	0	0
SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE LA RESID	2 684	0	2 684	0	0	0	0	0	0	0
GIRONDE HABITAT	12 869	-599	13 468	0	0	0	0	0	0	-599
IN CITE	-4 929	-4 929	0	0	0	0	0	0	0	-4 929
UNION SDC C.C. LES 4 PAVILONS	13 332	0	13 332	0	0	0	0	0	0	0
COMMUNE DE LORMONT	7 643	-1 718	9 361	0	0	0	0	-1 638	0	-80
EDF	176 068	0	0	176 068	0	0	0	0	0	0
COGESTAR 2	30	30	0	0	30	0	0	0	0	0
DALKIA	4 952	4 952	0	0	4 952	0	0	0	0	0
TOTAL	1 335 704	235 931	920 147	179 636	220 695	966	580	38 181	-671	-23 830

3.9. INVENTAIRE DES BIENS DE RETOUR

Détaillés dans l'Annexe jointe au présent compte rendu 2017.

3.10. ETAT DE VARIATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER

Néant pour l'exercice 2017.

3.11. ETAT DES ENGAGEMENTS A INCIDENCES FINANCIERES

Néant pour l'ensemble de la Délégation

3.12.PNAQ

Présentation du cadre réglementaire du marché des quotas

Depuis le 1^{er} janvier 2005, le système d'échange européen de quotas d'émission de gaz à effet de serre a été lancé au sein de l'Union Européenne. Ce système représente le plus grand marché mondial d'échange de gaz à effet de serre, réunissant tous les Etats Membres de l'UE et concerne actuellement environ la moitié des gaz à effet de serre émis par ces pays. Ce système touche plus de 11.000 installations au niveau européen. Il comprend plusieurs périodes successives :



- Période 1 soit de 2005 à 2007 pouvant s'apparenter à une phase d'apprentissage et visant uniquement le CO₂ et cinq secteurs d'activités à forte consommation d'énergie, dont les installations de combustion de puissance supérieure à 20 MW. Le nombre de quotas alloués pour cette période était de 2,3 milliards par an au total. Chaque quota correspond à un droit d'émettre 1 tonne de CO₂.
- Période 2 soit de 2008 à 2012 correspondant à l'engagement du Protocole de Kyoto, visant le même périmètre que la 1^{ère} période plus la Norvège et le Liechtenstein. Le nombre de quotas alloués pour cette période est de 2,09 milliards par an au total soit une baisse de 8% par rapport aux émissions de 2005. Ce plan est donc plus contraignant que la période précédente.
- Période 3 soit de 2013 à 2020 visant le même périmètre que la 2^{ème} période et quelques nouveaux secteurs comme celui de l'aviation. Le nombre de quotas alloués pour cette période a été définitivement validé.

Cette nouvelle phase modifie le processus d'allocation des quotas par une suppression progressive de leur gratuité vers une mise aux enchères systématique (cf. les articles 10, 10 bis, 10 ter et 10 quater de la directive « quotas » modifiée en 2009).

L'Etat français, comme les autres Etats membres du SCEQE, a notifié à la Commission européenne, à la fin de l'année 2011, une liste des installations avec les quotas qu'il est prévu de leur allouer.

La liste des installations concernées exerçant au moins une des activités énumérées à l'annexe de la directive « quotas » modifiée en 2009 (installations déjà soumises au PNAQ 2 et nouveaux entrants) a été établie par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, du Transport et du Logement (MEDDTL) sur la base de fiches d'allocation préparées par la DREAL en novembre 2011. Ces fiches ont été établies initialement à partir d'une demande d'allocation présentée par les exploitants comprenant un questionnaire type qui permettra d'indiquer tous les éléments relatifs à l'allocation :

- structure de l'installation
- production pendant les années de référence,
- production de chaleur
- consommations de combustibles et émissions de procédés.

A ce questionnaire (autrement formulé questionnaire NIMs), a été joint un rapport méthodologique comprenant une description technique de l'installation, la méthode de compilation des données, les différentes sources de données, les étapes de calcul et la méthode utilisée pour attribuer les émissions aux différentes sous-installations.

Ce rapport a permis de motiver les choix. Ainsi, il constitue une véritable démonstration juridique au-delà de celle évidemment technique.

La demande d'allocation a été assortie d'un avis d'assurance raisonnable d'un vérificateur indépendant auquel l'exploitant a également explicité ses choix.

L'arrêté du 24 janvier 2014 rend publique la liste des exploitants auxquels sont affectés des quotas d'émission de gaz à effet de serre et le montant des quotas affectés.

Ainsi le réseau de chaleur des Hauts de Garonne, visé par le Plan National d'Allocation de Quotas (PNAQ) a reçu 88.828 tonnes de quotas pour les années du PNAQ2 et s'est vu attribuer 38.340 tonnes pour celles du PNAQ3.

Cette obligation amène Rive Droite Energie à mettre en œuvre les dispositions suivantes :

- Optimisation de l'installation, en investissant le cas échéant, pour réduire les émissions de CO₂ ;
- Mesure, calcul, enregistrement des émissions de CO₂ au fil de l'eau au niveau technique et comptable et établissement de la déclaration annuelle d'émission ;
- Audit externe annuel de vérificateurs agréés par le Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables ;
- Ouverture d'un compte de quotas dans le registre national SERINGAS géré par la CDC, mise à jour et suivi de ce dernier à chaque opération (restitution, allocation, opérations sur le marché).

Au plan économique, les quotas délivrés au titre de la période 1 (2005-2007), basés sur les demandes des exploitants, étaient globalement supérieurs aux émissions ce qui a entraîné un effondrement du prix des quotas. Cependant, les quotas non utilisés (non restitués) durant cette phase ne pouvaient pas être reportés sur la deuxième phase (2008-2012).

Le plan d'allocation pour la période 2 (2008-2012) est plus contraignant que la période précédente, les quotas alloués ayant été réduits par rapport à la période 1.

Enfin, la troisième période d'échange (2013-2020) présente une forte évolution marquée :

- Par la généralisation de la mise aux enchères des quotas (les quotas payants devront être mis intégralement aux enchères, organisées de manière ouverte, transparente, harmonisée et non discriminatoire, via une plate-forme commune).
- Par la réduction progressive de la part des quotas alloués : si les tonnes allouées étaient identiques durant le PNAQ2 (22.207 t/an), celles du PNAQ3 sont dégressives :

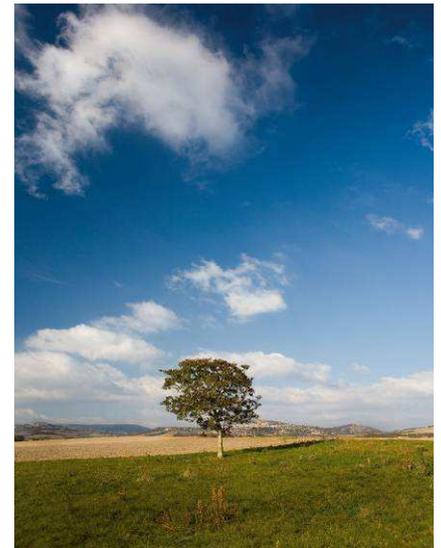
		PNAQ3								
		Année 2013	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Total
Allocations (en tonnes)		7 330	6 560	5 811	5 087	4 385	3 705	3 048	2 414	38 340

La mise en place de ce mécanisme introduit donc un élément aléatoire dans les résultats de l'exploitant. Son incidence sur l'équilibre de notre concession devrait croître dans le temps, la contrainte ayant vocation à se renforcer dans les prochaines années.

D'une manière générale, notre stratégie actuelle est de saisir les opportunités de marché tout en maintenant notre position longue ou en créant de la longueur sur la durée du plan.

Dans le cadre de ces nouvelles obligations réglementaires, Rive Droite Energie a donc pris en charge la gestion globale des quotas et des émissions. Cette gestion globale a généré des coûts organisationnels et opérationnels liés notamment à l'audit de vérification, au plan de surveillance et au suivi des émissions ainsi que des frais de transaction, prestations que nous avons confiées à la société SVD17, entité du groupe.

En conséquence, Rive Droite Energie gère la contrainte quotas CO₂ dans le respect du principe de prudence en conciliant optimisation énergétique et minimisation des coûts liés à ce nouveau système et à son évolution.



Ainsi, l'impact financier généré éventuellement par la gestion des PNAQ sera volontairement limité aux seules opérations de cessions si la position est excédentaire ou d'achat si la position est déficitaire. Cependant, afin de rattacher les éléments de résultat à chacun des exercices, nous présenterons une charge ou un produit annuel évalué au dernier cours de l'exercice en cas d'absence d'opération d'achats ou de ventes. C'est ce principe qui est appliqué depuis le 1^{er} exercice, en 2009.

RIVE DROITE

ENVIRONNEMENT

L'intégralité des conséquences financières de ces opérations est reprise dans le tableau suivant :

	PNAQ2					PNAQ3				
	Année 2009	Année 2010	Année 2011	Année 2012	Total	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017
Allocations (en tonnes)	22 207	22 207	22 207	22 207	88 828	7 330	6 560	5 811	5 087	4 385
Quotas consommés (en tonnes)	-11 937	-10 006	-6 551	-8 128	-36 622	-8 410	-4 028	-4 584	-5 184	-9 260
Quotas restant (en tonnes)	10 270	12 201	15 656	14 079	52 206	-1 080	2 532	1 227	-97	-4 875
Quotas vendus ou évalués(en tonnes)*	-10 270	-12 201	-15 656	-14 079	-52 206		-2 532	-1 227		
Prix unitaire (en € HT)	12	15	14	9	12		7	8		
Total en € HT	125 808	181 917	213 078	127 091	647 894		17 445	9 902		
Rattrapage prix de cession quotas 2009		27 318			27 318					
Rattrapage prix de cession quotas 2010										
Rattrapage prix de cession quotas 2011										
Quotas invendus (en tonnes)										
Quotas achetés (en tonnes)						-1 080			-97	-4 875
Prix unitaire (en € HT)						5			5	7
Total en € HT						-5 227			-483	-35 539
Frais de gestion VEETRA (en € HT)		-5 000	-165	-5 000	-10 165	-5 000	-2 162			
Frais de gestion SVD17 (en € HT)							-1 250	-3 000	-3 000	-3 000
Produit constaté* (en € HT)	125 808	209 235	213 078	127 091	675 212	0	17 445	9 902	0	0
Provision sur compte spécifique "Gestion des quotas de CO2" en € HT					0					
Impact net résultat délégation en € HT	125 808	204 235	212 913	122 091	665 047	-10 227	14 034	6 902	-3 483	-38 539



4. QUALITE DU SERVICE

4. Qualité du Service : Relation Client

4.1. INTRODUCTION

Dans le cadre de la délégation de service public qui nous est confiée, Rive Droite Environnement s'est engagée à traiter les enjeux de transparence et de communication envers les usagers, ainsi qu'à moderniser et développer les installations.

L'année 2017 s'est inscrite dans la continuation des années précédentes, avec les actions de sensibilisation des usagers et la démarche d'extension du réseau.

RIVE DROITE ENVIRONNEMENT

Identité :

Rappel de l'identité :

- véhicules de sociétés aux couleurs de la société dédiée au réseau de chaleur



- chaufferies de secours (réalisation faite par l'association « Peinture Fresh »)



4.2. LES EVOLUTIONS CONTRACTUELLES DE L'ANNEE 2017

4.2.1. EVOLUTIONS DU CONTRAT DE DSP

Au cours de l'année 2017, le contrat de délégation n'a pas fait l'objet d'avenant. Il faut noter les discussions engagées depuis 2014 entre le Délégrant et le Déléataire dans le cadre de la Révision contractuelle prévue par l'Article 86 du Contrat de DSP tous les quatre ans sur différents points :

- Evolutions réglementaires : conditions de valorisation des mâchefers (AM 2011), suivi des rejets atmosphériques UVE (AM 2010) ;
- Evolutions exonération Taxes : TICGN,...

Ces discussions sont sur le point d'aboutir au moment de la rédaction de ce Compte-Rendu Annuel (avenant 6).

Des discussions ont également été entamées pour la rédaction d'un protocole de fin de contrat. La finalisation de ce document constituera l'avenant 7.

4.2.2. EVOLUTION DES ABONNES EN 2017

Le nombre d'abonnés au 31/12/2017 s'élève à 132.

Le nombre d'URF associées est en augmentation, passant de 103 011 URF au 1er janvier 2017 à 103 691 URF au 31 décembre 2017, soit une progression de 680 URF contre 1 362 en 2016.

Pas de diminution d'URF sur cet exercice.

Les augmentations d'URF concernent les raccordements suivants :

- La Résidence Les Folies (Aquitanis) zone de bois fleuri pour 99 URF,
- La Résidence Camille Pelletan (Logevie) pour 581 URF,

Perspectives d'évolution :

Vous trouverez ci-dessous les projets de raccordements actifs :

Demandeur	Constructions	Nombre logts/lits	Livraison de la SST
Axanis	Canopée	18	Raccordement en cours
Aquitanis	Herriot II	36	Raccordement en cours
Lormont	Pôle Territorial de Solidarité des Hauts de Garonne + CCAS		Travaux raccordement Réceptionné
Usine Ricard	Usine Lormont		Proposition en cours de financement
Prospection			
La Butinière	Belin Immobilier	195	Etude réalisée
Bouygues	Parc Actif Lormont		Refus de Linkcity (rdv programmé)
Logevie	Résidence Autonomie Cenon	80	Raccordement accepté
Pichet (Terrain UGECAM)	Square OREA	268	en étude avec raccordement prévu
Edouard Denis Promotion	Chalet Alexandre + Dunes de Flandres	135	Enveloppe envoyée 6/10/2017: problématique de franchissement des voies
Vinci Immobilier	Rue J Zay (DISCAC)	200	Enveloppe envoyée 11/2017
Vinci Immobilier	Rue Guyon	84	Enveloppe envoyée 11/2017
CD 33	College Jaures Cenon		En etude dans le cadre de la renovation

4.2.3. LISTE DES ABONNES ET NOMBRE D'URF AU 31 DECEMBRE 2017

La liste des abonnés au 31/12/2017 s'établit comme suit :

N° SOUS-STATION	AFFAIRE	CLIENT ABONNE	URF au 01/01/2017	URF au 31/12/2017
1	RESIDENCE CARRIET	DOMOFRANCE	6907	6907
1.1	Hygie Formation	Hygie Formation	163	163
8	Akenes Résidence Les Terrasses du Parc Bat J	SAFRAN Immobilier	289	289
9	Akènes residence Studia Bat K	LP Promotion	361	361
10	Akenes Résidence les Valériane Bat G	DOMOFRANCE	210	210
11	Akènes lots H & I - résidence Mélica	LOGEVIE	191	191
12	Akènes Lot F	DOMOFRANCE	194	194
13	Akènes Bat C, D & E - Résidences Potentille, Acanthus et Saule Blanc	CLAIRSIENNE	489	489
14	RESIDENCE LE LAUREO	SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES de la Résidence Le Laureo représenté par son Syndic Loft One	199	199
15	RESIDENCE LA RAMADE	DOMOFRANCE	453	453
16	RESIDENCE LES JARDINS DE LA RAMEE	MESOLIA HABITAT	596	596
17	GS MARCEL PAGNOL	COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX	124	124
17,1	RPA Victor Hugo	LOGEVIE	528	528
18	RES ST GERMAIN	DOMOFRANCE	1127	1127
19	FOYER IMC	ARIMC Foyer d'Accueil Médicalisé	510	510
19,1	CENTRE DE GERONTOLOGIE	CHU DE BORDEAUX	543	543
19,2	MDR LES COTEAUX	UGEAM	343	343
19,3	CSSR LES LAURIERS	UGEAM	1029	1029
20	GS JEAN ROSTAND	COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX	66	66
21	LEP J. BREL	DALKIA FRANCE	679	679
22,1	THEATRE DE VERDURE	DOMOFRANCE	247	247
22,2	Clos Montaigne	LA FONCIERE	223	223
22	LE LAVOIR	MESOLIA HABITAT	389	389
23	C.C. GENICART	PUGLISI	206	206
23,1	RESIDENCE PLANTA GENET	AQUITANIS	325	325
24	RES RICHELIEU	SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES de la Résidence Richelieu représenté par son Syndic FONCIA TOURNY	525	525
24,1	RES LA FERTE	AELIX	351	351
25	RES LE SULLY	INCITE	654	654
25,1	Pole Territorial de solidarité des Hts de Garonne (y compris CCAS Lormont)	CONSEIL DEPARTEMENTAL	0	0
26	GS ALBERT CAMUS	COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX	108	108
26,1	COMPLEXE BRASSENS CAMUS	VILLE DE LORMONT	310	310
27	GS M. MONTAIGNE	COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX	117	117
27,1	CES M. MONTAIGNE	DALKIA FRANCE	329	329
28	RES ST HILAIRE	DOMOFRANCE	3123	3123
28,1	MAT. MICHEL MONTAIGNE	COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX	120	120
29	RES GENICART 1	DOMOFRANCE	1394	1394
29,1	MAT. E. LEROY	COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX	18	18
30	RES GENICART 1	DOMOFRANCE	4470	4470
30,1	MAT. J. LURCAT	COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX	92	92
31	RES ST HILAIRE	DOMOFRANCE	1134	1134
32	RES GENICART	DOMOFRANCE	1193	1193
33	RES LES VERTS COTEAUX	SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES de la Résidence Les Verts Coteaux, représenté par Son Syndic FONCIA TOURNY	1326	1326
33,1	RES LES GENETS	SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES représenté par son Syndic IMMO de France AQUITAINE	457	457
33,2	RES ALIENOR	SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES représenté par son Syndic IMMO de France AQUITAINE	1453	1453

RIVE DROITE

ENVIRONNEMENT

N° SOUS-STATION	AFFAIRE	CLIENT ABONNE	URF au 01/01/2017	URF au 31/12/2017
34	LE TRIPTYK - Bois Fleuri	IMMO de France	293	293
34,1	POLE CULTUREL DU BOIS FLEURI	MAIRIE DE LORMONT	777	777
35	RES CHATEAU D'EAU 2	MESOLIA HABITAT	1037	1037
35,1	RES CHATEAU D'EAU 1	MESOLIA HABITAT	781	781
36	CES GEORGES LA PIERRE	DALKIA FRANCE	550	550
37	RES GENICART 3	AQUITANIS	1698	1698
38	RES GENICART 3	AQUITANIS	0	0
38,1	RES GENICART 3	AQUITANIS	1169	1169
38,2	RES LES FOLLIES	AQUITANIS	0	99
39	LYCEE E. FAURE	DALKIA FRANCE	664	664
40	MATERNELLE ELIE FAURE	COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX	69	69
40,1	ANNEXE LYCEE ELIE FAURE	DALKIA FRANCE	158	158
41	C.C. DES 4 PAVILLONS	UNION SDC C.C. les 4 Pavillons, représentée par Son Syndic SEGECE	1845	1845
42	POLYCLINIQUE DES 4 PAVILLONS	POLY CLINIQUE BORDEAUX RIVE DROITE	942	942
44	RES VIGNES DE SEPTEMBRE	RIVIERE S.A.	941	941
45	RES HERBES D'AVRIL	SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES, représenté par Son Syndic CITYA	161	161
45,1	RESIDENCE EDOUARD HERRIOT	AQUITANIS	228	228
46	RES LA CLOSERIE	RIVIERE S.A.	461	461
46,1	RES LA METAIRIE	SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES de la Résidence La Métairie, représenté par Son Syndic le CABINET RICHARD IMMOBILIER	887	887
46,2	CHATEAU DES GRAVIERES	C.H.S. CADILLAC	196	196
46,3	POLYCLINIQUE DES GRAVIERES	C.H.S. CADILLAC	131	131
47	RES FONTAINEBLEAU	SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES de la Résidence Fontainebleau, représenté par Son Syndic le CABINET LAMY	632	632
48	RES VINCENNES / AMBOISE	GRONDE HABITAT	1089	1089
48,1	RESIDENCE OLYMPIE	FOYER DE LA GIRONDE	2113	2113
49	FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS	GENILOR	350	350
49,1	MATERNELLE R.BONHEUR	COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX	73	73
49,2	ANNEXE CH Cadillac	CHS CADILLAC	15	15
49,3	RESIDENCE NEOUVILLE	LOGEVIE	187	187
50	RES LES ALPILLES / RAMBOUILLET	MESOLIA HABITAT	1930	1930
51	MATERNELLE CONDORCET	COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX	161	161
52	RES STADELLA / PRE-FLEURI	SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES de la Résidence Pré Fleuri Stadella, représenté par Son Syndic FONCIA TOURNY	1917	1917
53	LYCEES LES IRIS	DALKIA	1702	1702
53,1	DOJO DE LORMONT	MAIRIE DE LORMONT	330	330
54	RES PALMER 3 ET 4	RIVIERE S.A.	1638	1638
54,1	RES PALMER 1 ET 2	RIVIERE S.A.	1932	1932
55	RES PALMER	AQUITANIS	2311	2311
55,1	RESIDENCE COLETTE	AQUITANIS	215	215
56,1	RES PALMER CENON 1	DOMOFRANCE	1396	1396
57	RES PALMER CENON 1	DOMOFRANCE	1563	1563
57,1	RES PALMER CENON 1	DOMOFRANCE	1303	1303
58	GS R. CASSAGNE	COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX	479	479
58,1	RES PALMER CENON 1	DOMOFRANCE	1449	1449
59	POLE CULTUREL DE CENON	MAIRIE DE CENON	0	0
59,1	Rocher palmer	COFLY	1639	1639
59,2	Piste d'athlétisme	MAIRIE DE CENON	92	92
59,3	Ze Rock	Restaurant Rocher Palmer	79	79
60	RES PALMER CENON 1	DOMOFRANCE	1724	1724
65	RES PALMER CENON 1	DOMOFRANCE	1852	1852
66	RES PALMER CENON 1	DOMOFRANCE	1220	1220
67	RES PALMER CENON 1	DOMOFRANCE	1310	1310
67,1	LE PLA MORLETTE	DALKIA	1005	1005
68	CAMILLE PELLETAN	LOGEVIE	0	581
68,1	RES DU PARC	SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES de la Résidence du Parc représenté par son Syndic DOMOFRANCE	621	621
69	MAT. LOUIS PERGAUD	COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX	64	64
69,1	C.C. LA MORLETTE	SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES du Centre Commercial La Morlette représenté par LAMY VICTOIRE	161	161
70	CES JEAN ZAY	DALKIA FRANCE	565	565
70,1	BEN IMMOBILIER	COAXIS SA IFIM	51	51
71	RONCEVAL / CHEZ VOUS	SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES de la Résidence Ronceval, représenté par son Syndic FONCIA TOURNY	2113	2113
71,1	C.C. EMERAUDE	AGIC PROMOTION	583	583
71,2	CENTRE SOCIAL LA COLLINE ex pole emploi	MAIRIE DE CENON	71	71
72	GS LEON BLUM	COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX	118	118
74	GYMNASSE LA MAREGUE	MAIRIE DE CENON	273	273
74,1	CENTRE MEDICO SOCIAL	CONSEIL GENERAL DE LA GIRONDE	59	59
75	RES SARAILLERE 1	MESOLIA HABITAT	1484	1484
76	RES LE COLIGNY	SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES représenté par son Syndic GASTON GAIRIN CALVO	708	708
77	RES LES NEREIDES	INCITE	1135	1135
78	RES LE NAVARRE	RIVIERE S.A.	736	736
79	RES SARAILLERE 2	MESOLIA HABITAT	1739	1739
80	MATERNELLE C. PERRAULT	COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX	310	310
81	RES GRAND PAVOIS	AQUITANIS	0	0
82	MATERNELLE POULBOT	COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX	94	94
82,1	RES ARIANE	MESOLIA HABITAT	844	844
83	MATERNELLE ANATOLE France	COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX	58	58
83,1	CRECHE LA COCCNELLE	C.H.S. CADILLAC	73	73
83,2	MAISON DES ASSOCIATIONS	MAIRIE DE CENON	107	107
84	RES BERENICE	RIVIERE S.A.	572	572
85	Les Cypres	AQUITANIS	115	115
89	RES CHISTERA	DOMOFRANCE	1526	1526
90	RES MAREGUE VERLAINE	MESOLIA HABITAT	1028	1028
91	RES ANDRE GIDE	AQUITANIS	0	0
91,1	RES VIRECOURT	LOGEVIE	547	547
92	GS JULES MICHELET	COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX	219	219
93	RES CHISTERA 2	DOMOFRANCE	1572	1572
94	RES TRAIT D'UNION	GRONDE HABITAT	848	848
96	JULES VERNE	AQUITANIS	3133	3133
97	GS A. CAMUS	COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX	305	305
97,1	MAT. F. MAURIAC	COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX	114	114
98	RES CANTERANE	SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES de la Résidence Canterane, représenté par Son Syndic FONCIA TOURNY	325	325
102	RES BLAISE PASCAL	AQUITANIS	1329	1329
103	RES LE CORNELLE	AQUITANIS	1042	1042
107	C.C. DRAVEMONT	SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DU C.C. DRAVEMONT Représenté par le Cabinet DEMONS	110	110
TOTAL			103 011	103691

4.3. RELATION AVEC LE DELEGANT

Pendant toute la durée de la délégation, Le Déléataire s'engage à tenir un dialogue permanent selon une **approche stratégique conjointe avec le délégant.**

Ces actions sont planifiées et réalisées en concertation avec le délégant afin d'offrir la meilleure transparence et assurer la continuité du dialogue.

4.3.1. MIEUX COMMUNIQUER AVEC LE DELEGANT

Des rencontres périodiques

La transparence des informations

Un mode de fonctionnement interactif entre délégant et déléataire

Pour garantir l'amélioration continue des services, Le Déléataire souhaite instaurer une réelle relation partenariale, dynamique et transparente avec le Délégant en mettant à disposition des outils d'exploitation communicants :

Le Centre Technique de Réception d'Appels - (CTRA)

24h/24, 365 jours par an

+ 91 % des dépannages effectués dans l'heure suivant l'appel

Le CTRA est l'interface privilégié entre le Délégant, l'abonné et toutes les unités opérationnelles de Rive droite Environnement

Disponible 365 jours par an et 24h/24 avec des opérateurs présents à chaque appel téléphonique, le CTRA dispose d'un **numéro Azur : 0 810 804 805.**

4.3.2. TRAVAUX EN DOMAINE PUBLIC

Tous nos chantiers ont respecté nos procédures Qualité Sécurité ISO : une attention particulière est portée à la propreté et le respect de l'environnement.

4.3.3. PROCEDURE DE TRAITEMENT DES RECLAMATIONS CLIENTS

Procédure inscrite dans le cadre de la certification ISO 9001.

Les réclamations issues des appels téléphoniques, courriers (recommandés ou non), site Internet et celles mentionnées dans l'enquête biennale de satisfaction, sont toutes traitées **dans un délai de 15 jours**, selon la procédure issue de notre système Qualité.

Les réclamations identifiées lors de l'enquête de satisfaction biennale sont traitées de manière plus spécifique.

Réclamations :

Nombre de réclamations justifiées : aucune réclamation dans l'année.

4.3.4. RENCONTRE AVEC LES ACTEURS :

Des rencontres fréquentes et récurrentes avec les abonnés au cours de l'année.

CLIENTS	JANV	FEVR	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
DOMOFRANCE	X			X			X			X		
AQUITANIS			X			X					X	
MESOLIA HABITAT			X						X			
FONCIA				X						X		
RIVIERE		X										
VILLE DE LORMONT					X							
VILLE DE CENON		X		X					X			
VILLE DE FLOIRAC	X											
LOGEVIE					X						X	
SAFRAN IMMO				X								
UGE CAM			X							X		
BOUYGUES IMMO					X				X		X	

4.4. RELATION AVEC LES ABONNES

Rive Droite Energie prévoit l'accès à l'Extranet Abonné : A sa demande, l'Abonné peut suivre l'activité du délégataire et a l'accès aux tableaux de bord pour une meilleure analyse détaillée financière et technique de son patrimoine. Les demandes d'intervention de dépannage peuvent se faire en ligne ou par Numéro Azur, toute l'année jour et nuit.

Rive Droite Energie a déployé cet outil depuis 2011.

Les informations de cet Extranet incluent les prestations suivantes :

Informations en temps réel



Certaines informations sont réservées aux Abonnés ou à des personnes autorisées par le Délégant sous forme d'Extranet.

Parmi les principales fonctionnalités du système, on peut lister les suivantes :



Accès en temps réel aux informations de l'Abonné :

- Information technique sur ses sous stations et sur le réseau
- Consignes en cours, t° et puissance instantanée de ses consommations

Extractions possibles

- Suivi des Interventions hors dépannages (préventif)
- Bilan Technique par Sous Station
- Établissement des budgets pour les gestionnaires immobiliers à l'année civile ou à la saison de chauffe
- Soldes comptables, comptes clients par nature de facturation (exploitation, travaux, et Régie/négoce)

- Historique hebdomadaire ou mensuel, présenté sous la forme d'une courbe de température pour vérifier le bon fonctionnement du système, les remarques ou critiques des occupants.
 - Service météo professionnelle, prévisions à 5 jours et courbes de tendances
 - Info Environnement Energie, Sécurité : revue de presse, guide pratique, veille réglementaire
- Demandes d'intervention par l'extranet pour :
 - Demande de dépannage / de rendez-vous
 - Demande d'allumage / arrêt
 OU par téléphone 365j/365 j et 24/24h.
 - Suivi des interventions en temps réel :
 - Les abonnés suivent en temps quasi réel l'évolution de la demande d'intervention : appel, ouverture, acquittement, compte-rendu d'intervention; ils pourront de même consulter toutes les données mensuelles.
 - Plus d'informations :
 - Mise à disposition d'une revue de presse hebdomadaire de la presse professionnelle
 - Veille réglementaire
 - Evolution des prix du gaz et de l'électricité.
 - Mise à jour automatique des enquêtes satisfaction clients
 - Création d'un canal "support client" en zone privée, avec des rubriques telles que :
 - Traitement des appels (volumétrie, analyses statistiques)
 - Indicateurs qualité (graphe de temps moyen d'attente et explications sur les indicateurs)
 - Suivi historique par contrat et type de prestation
 - Suivi de facturation, suivi budgétaire, historiques et comparatifs N-1
 - Suivi des indices de facturation

VAL	IND	DATE DE FACTURE	DATE DE VALIDE	SOURCE
100	10000000	01/01/2010	01/01/2010	10000000
100	10000000	01/01/2010	01/01/2010	10000000
100	10000000	01/01/2010	01/01/2010	10000000
100	10000000	01/01/2010	01/01/2010	10000000
100	10000000	01/01/2010	01/01/2010	10000000
100	10000000	01/01/2010	01/01/2010	10000000
100	10000000	01/01/2010	01/01/2010	10000000
100	10000000	01/01/2010	01/01/2010	10000000
100	10000000	01/01/2010	01/01/2010	10000000
100	10000000	01/01/2010	01/01/2010	10000000

Grâce à l'Extranet, il est possible d'obtenir en ligne des tableaux de synthèse de toutes les interventions et de l'origine des demandes d'interventions.

4.5. RELATION AVEC LES USAGERS

Pour la production énergétique sur le réseau de chaleur, les enjeux de la communication portent à la fois sur le grand public - en tant qu'utilisateur du service et sur le grand public citoyen. Les actions de communication ont donc pour objectifs de :

- Assurer une information en continu, complète de l'utilisateur du service,
- Répondre aux questions pratiques sur le service et les travaux,
- Sensibiliser et accompagner les usagers aux enjeux d'économie d'énergie.

Evènements de l'année

- **MANIFESTATION**

- ❖ Il n'y a pas eu de manifestations au cours de l'année

- **INFORMATION**

- ❖ mise à jour du site internet : www.rive.droite-environnement.fr
- ❖ n° d'appel gratuit du lundi au vendredi de 14h à 18h

N° vert :  **0 800 004 699**
(appel gratuit depuis un poste fixe)

- **SENSIBILISATION ET DECOUVERTE**

- ❖ Mise à disposition d'un programme pédagogique pour les écoles primaires
- ❖ Parcours pédagogique
- ❖ Supports multimédias : un film et une plaquette commerciale sur le Complexe Thermique

- **VISIBILITE**

- ❖ Information et visibilité avec la mise en place de panneaux de chantiers lors des travaux





RIVE DROITE

ENVIRONNEMENT

La Lettre de Chauffage Urbain

Rive Droite Energie a publié la lettre du Chauffage Urbain afin d'être distribuée dans les boîtes aux lettres des usagers du service public (10 000 exemplaires).

Lettre mars 2016

rivedroiteenergie

LE RÉSEAU DE CHALEUR DES HAUTS DE GARONNE À NOUVEAU LABELLISÉ!

Pour le deuxième année consécutive, l'association Amiens etant du réseau et le Ministère de l'Énergie ont attribué, renouvellement avec le travail et l'expertise des équipes Rive Droite Energie, l'étiquette de 100% au réseau de chaleur de Toulouse et ont décidé à l'unanimité de réattribuer la plus haute cote de 100% au site.

ENVIRONNEMENTAL
Une chaleur distribuée issue pour plus de 90% d'énergies renouvelables ou d'économies.

ECONOMIQUE
Une facture globale de chauffage pour l'usager final inférieure à la solution «chauffage individuel».

SOCIAL
Excellence d'un lieu de consommation pour rendre compte du fonctionnement de ce service public aux abonnés et usagers.

rivedroiteenergie

LA LETTRE DU CHAUFFAGE URBAIN

DU BOIS ÉNERGIE DANS NOTRE RÉSEAU!

L'EXTENSION DU RÉSEAU: LA CHAUFFERIE BOIS DES AKÈNES À LORMONT

Une chaufferie intégrée dans un quartier durable

L'extension du réseau de chaleur, réalisée par Bernard Schmitt, a été pensée pour intégrer avec l'architecture durable du quartier des Akènes. Les trois bâtiments sont séparés, les matériaux utilisés intègrent notamment du béton isolé, et une vingtaine de bâtiments par des toits bien orientés et des vitrages optimisés.

Les arbres des forêts de Bois et de l'extension de la forêt à proximité sont exploités afin de produire une énergie verte et renouvelable. Les arbres sont plantés avec soin et attention, afin de favoriser au maximum les hautes qualités de la forêt.

Les arbres des forêts de Bois et de l'extension de la forêt à proximité sont exploités afin de produire une énergie verte et renouvelable. Les arbres sont plantés avec soin et attention, afin de favoriser au maximum les hautes qualités de la forêt.

rivedroiteenergie

LA LETTRE DU CHAUFFAGE URBAIN

BOIS ÉNERGIE, DE QUOI S'AGIT-IL?

La chaufferie de la chaufferie des Akènes est alimentée par l'énergie de bois énergie, issue de la forêt et produite à l'échelle locale, elle est classée « Bois énergie B1, sous forme de pellets ».

Les avantages environnementaux:
Bois de la forêt, des espèces locales, énergie, énergie verte. C'est de la production locale de pellets, bois d'énergie, obtenus sans être exploités. Ces pellets d'énergie sont produits par ailleurs de la production locale.

Les avantages sociaux:
L'usine de pellets est située en cœur de ville, elle est conçue pour être intégrée dans le quartier.

Les avantages économiques:
L'usine de pellets est située en cœur de ville, elle est conçue pour être intégrée dans le quartier.

100% d'énergies renouvelables et de récupération, et des emplois locaux

La chaufferie des Akènes est une usine entièrement verte et locale. Elle est conçue pour être intégrée dans le quartier.

Le réseau des Hauts de Garonne contribue à la protection de l'environnement

Le 12 décembre 2015, un accord historique a été signé par les collectivités locales et le GDF pour la mise en œuvre de la loi de transition énergétique. Ce accord prévoit de développer les énergies renouvelables et de réduire les émissions de CO2.

rivedroiteenergie

LE RÉSEAU DE CHALEUR DES HAUTS DE GARONNE

LES PROGRAMMES (accrédités en 2015):

- AUTOMATISME ÉNERGÉTIQUE ET ÉCLAIRAGE ÉCONOMISÉ

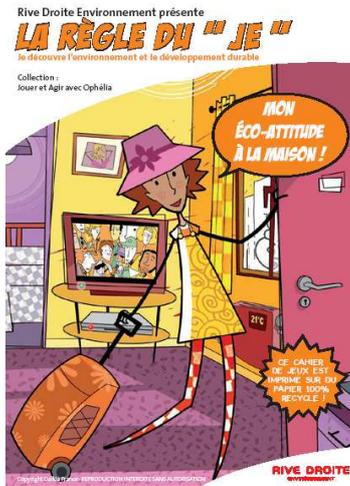
RIVE DROITE ENVIRONNEMENT

Guide Thématique :

Site Internet :

- www.rive.droite-environnement.fr

Pour une information en temps réel de l'activité du Complexe Thermique.



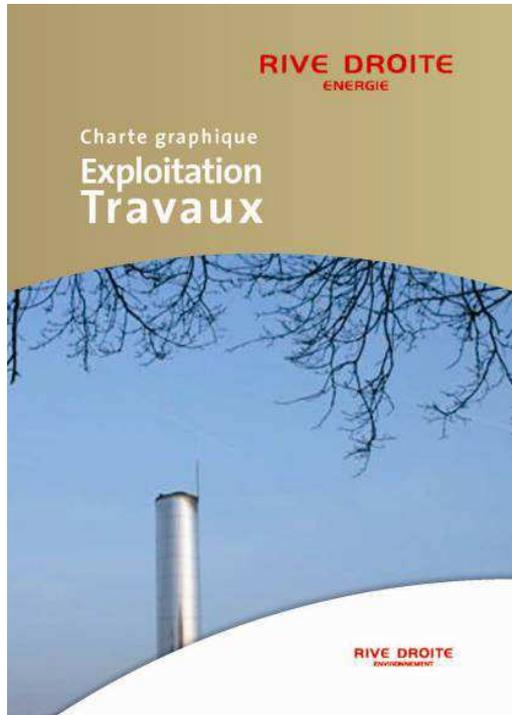
Charte travaux : l'affichage d'une visibilité immédiate



- Rive Droite Energie a mis en place une Charte graphique Exploitation / travaux. Elle a été déclinée dans toutes ses composantes ce qui permet la visibilité du délégataire (**panneaux de chantier, affichage dans cage d'escalier, insertion dans la presse locale...**).

RIVE DROITE

ENVIRONNEMENT



4.6. PERSPECTIVES 2018

Développement du réseau de chaleur

Le Délégué poursuivra la promotion du développement du réseau de chaleur. Pour promouvoir ce dernier, Le Délégué met à disposition une plaquette destinée aux futurs Abonnés et promoteurs. Un film sur les réseaux de chaleur est également utilisé.

Ces outils permettent de démontrer l'efficacité du réseau lors des différents rendez-vous organisés avec les prospects.



Poursuite du service : Le système d' « Alerte téléphonique » de crise

En complément de son dispositif de gestion de crise, Rive Droite Energie va mettre au service des usagers des collectivités son système d'alerte téléphonique 24h/24h pour :

- alerter en début de crise les riverains, usagers, le grand public, dans un délai très court, des restrictions ou problème technique sur le Complexe Thermique des Hauts de Garonne
- diffuser les précautions à prendre ;
- informer la population sur une filière alternative et sur la gestion de la crise ;
- annoncer le retour à la normale du service.



En cas de Crise portant principalement sur des risques comme la légionellose, une rupture partielle de canalisation, un feu de chaufferie... le système d'alerte par téléphone à une capacité allant de **10 000 jusqu'à 100 000 appels en 2 heures** : le système permet d'informer les riverains, usagers des collectivités dans des délais très courts (250 000 habitants contactés en deux heures).

- Le Centre Services Clients accessible 24h/24h, diffuse un message d'incident en réservant la possibilité d'entrer en relation avec un chargé de clientèle
 - Une astreinte technique de jour comme de nuit est disponible
 - La mise en place d'une cellule de crise locale, voire nationale.
- Le message diffusé est spécifiquement personnalisé selon la crise, et peut être enregistré par l'élu de référence ou d'astreinte s'il le souhaite.
- Une fois le message validé par le Délégué et les autorités (Préfecture, DDASS, ...) le système d'alerte téléphonique appelle automatiquement les foyers par commune ou par rue et peut cibler en priorité les consommateurs sensibles (hôpitaux, crèches, écoles, ...)



5. SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES

5. Synthèse et Perspectives

5.1. SYNTHÈSE

L'année 2017 est caractérisée par de bonnes performances techniques de l'UVE des déchets de Cenon. La disponibilité globale de 90,5% s'établit notamment à un très bon niveau.

La valorisation énergétique des 125 892 tonnes des déchets incinérés avec un taux d'efficacité R1 de 85.9 % a permis de produire 29 195 MWh électrique et distribuer 98 087 MWh thermique au réseau de chauffage urbain.

L'incinération des déchets a assuré la fourniture de 69 % des besoins en énergie thermique du réseau de chauffage des Hauts de Garonne. Pour ne citer que les 2 autres principales unités, la turbine à gaz de Cenon et la chaufferie des Akènes ont fourni respectivement le réseau à hauteur de 14 % et 5,7 %.

Sur l'UVE des déchets de Cenon, la TGAP est au taux minimal de 3 €/t grâce aux performances énergétiques et environnementales.

Sur le réseau de chaleur, l'année 2017 a été marquée par la réalisation de travaux de réparation du réseau suite à de multiples fuites (32 interventions pour l'année 2017) et la poursuite du développement du réseau par le raccordement de trois nouveaux abonnés effectifs et de nombreux autres prospects.

Au plan financier, l'année est caractérisée par un Excédent Brut d'Exploitation de + 5.88 % suivant le Plan d'affaire actualisé. La bonne disponibilité de l'UVE et les recettes électriques de la TAG sont les principaux vecteurs de ce résultat.

5.2. PERSPECTIVES

L'année 2018 sera caractérisée par la poursuite du plan d'actions maintenance visant le meilleur taux de disponibilité des installations pour garantir une continuité de service public aux meilleurs coûts.

La réalisation de travaux d'investissement sur certaines parties du réseau permettrait de diminuer le nombre de fuites, trop nombreuses ces dernières années.

Le Réseau de Chaleur au travers de la densification de l'urbanisme sera un vecteur de développement pour les années futures.

Nous continuerons de développer nos efforts pour la protection des salariés lors des interventions complexes. Dans ce cadre, le travail sera poursuivi sur les interventions en espace confiné.